

**TENDANCES MONDIALES DE L'EMPLOI DES
JEUNES**
Octobre 2008

Bureau international du travail, Genève

Copyright © Organisation internationale du Travail 2008

Les publications du Bureau international du Travail jouissent de la protection du droit d'auteur en vertu du protocole n^o 2, annexe à la Convention universelle pour la protection du droit d'auteur. Toutefois, de courts passages pourront être reproduits sans autorisation, à la condition que leur source soit dûment mentionnée. Toute demande d'autorisation de reproduction ou de traduction devra être envoyée à l'adresse suivante: Publications du BIT (Droits et licences), Bureau international du Travail, CH-1211 Genève 22, Suisse, ou par courriel: pubdroit@ilo.org. Ces demandes seront toujours les bienvenues.

Bibliothèques, institutions et autres utilisateurs enregistrés auprès d'un organisme de gestion des droits de reproduction ne peuvent faire des copies qu'en accord avec les conditions et droits qui leurs ont été octroyés. Visitez le site www.ifrro.org afin de trouver l'organisme responsable de la gestion des droits de reproduction dans votre pays.

Tendances mondiales de l'emploi des jeunes
Octobre 2008, Bureau international du Travail – Genève: BIT, 2008

Première édition 2008

ISBN 978-92-2-221544-7 (print)
ISBN 978-92-2-221545-4 (web pdf)

emploi des jeunes / chômage des jeunes / taux d'activité / jeunesse / pays développés / pays en développement

13.01.3

Données de catalogage des publications du BIT

Les désignations utilisées dans les publications du BIT, qui sont conformes à la pratique des Nations Unies, et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Bureau international du Travail aucune prise de position quant au statut juridique de tel ou tel pays, zone ou territoire, ou de ses autorités, ni quant au tracé de ses frontières.

Les articles, études et autres textes signés n'engagent que leurs auteurs et leur publication ne signifie pas que le Bureau international du Travail souscrit aux opinions qui y sont exprimées.

La mention ou la non-mention de telle ou telle entreprise ou de tel ou tel produit ou procédé commercial n'implique de la part du Bureau international du Travail aucune appréciation favorable ou défavorable.

Les publications et les produits électroniques du Bureau international du Travail peuvent être obtenus dans les principales librairies ou auprès des bureaux locaux du BIT. On peut aussi se les procurer directement, de même qu'un catalogue ou une liste des nouvelles publications, à l'adresse suivante: Publications du BIT, Bureau international du Travail, CH-1211 Genève 22, Suisse, ou par courriel: pubvente@ilo.org.

Visitez notre site Web: www.ilo.org/publns.

Imprimé par le Bureau international du Travail, Genève, Suisse

Remerciements

Ce rapport a été rédigé par Sara Elder, Dorothea Schmidt et Theo Sparreboom de l'Equipe des Tendances mondiales de l'emploi du BIT (Département de l'analyse économique et des marchés du travail), dirigée par Lawrence Jeff Johnson. Sa publication n'aurait pas été possible sans le travail considérable des autres membres de l'équipe – Michael de Gier, Isabelle Guillet, Julia Lee et Alan Wittrup – en partie pour le rassemblement des données et la production des estimations régionales. Nos remerciements vont en particulier à Steven Kapsos (Bureau régional de l'OIT pour l'Asie) pour son travail sur les modèles économétriques et à Pinar Hosafci et Yves Perardel pour leur aide empressée à la recherche. Nous aimerions également exprimer notre reconnaissance pour l'appui reçu du Programme d'emploi des jeunes du Secteur de l'emploi du BIT et pour les observations constructives apportées par autres collègues.

La qualité des analyses présentées dans la série des *Tendances mondiales de l'emploi* est naturellement fonction des données qui ont été mises à notre disposition. Nous saisissons cette occasion pour remercier toutes les institutions engagées dans la collecte et la diffusion des informations sur le marché du travail, notamment les agences nationales de statistiques et le Bureau de statistique de l'OIT. Nous encourageons l'intensification de la collecte et de la diffusion des données ventilées par âge au niveau national afin d'améliorer l'exactitude des analyses des tendances mondiales de l'emploi des jeunes présentées dans les futures mises à jour de ce rapport.

Table des matières

1	Vue d'ensemble	1
2	Afrique subsaharienne.....	13
3	Afrique du Nord	17
4	Moyen-Orient	22
5	Amérique latine & Caraïbes	27
6	Asie de l'Est.....	32
7	Asie du Sud-Est & Pacifique.....	36
8	Asie du Sud.....	41
9	Europe centrale & du Sud-Est (hors UE) & CEI.....	46
10	Économies développées & Union européenne.....	50

Annexes

1	Tableaux mondiaux et régionaux	56
	A1. Indicateurs mondiaux du marché du travail des jeunes, 1997 et 2007.....	57
	A2. Population, emploi et chômage des jeunes, 1997 et 2007	57
	A3. Taux d'activité des jeunes, 1997, 2006 et 2007.....	58
	A4. Ratios emploi-population des jeunes, 1997, 2006 et 2007.....	58
	A5. Taux de chômage des jeunes, 1997, 2006 and 2007	58
	A6. Ratios entre le taux de chômage des jeunes et le taux de chômage des adultes, 1997, 2006 et 2007	59
	A7. Inactivité des jeunes, 1997, 2006 et 2007	59
	A8. Proportion de jeunes dans la population d'âge actif, proportion de jeunes dans le chômage total et jeunes chômeurs en pourcentage de la population jeune, 1997, 2006 et 2007.....	60
	A9. Augmentation du PIB réelle annuelle (%)	60
2	Tendances mondiales de l'emploi – regroupements régionaux.....	61
3	Glossaire des termes du marché du travail.....	62

Tableaux

1.1.	Quelques défis de l'emploi des jeunes et leurs implications politiques dans les économies développées et en développement.....	9
2.1.	Scolarisation dans l'enseignement secondaire et supérieur en Afrique subsaharienne, 1999 et 2006 (%).....	15
3.1.	Scolarisation dans l'enseignement secondaire et supérieur en les pays d'Afrique du Nord, 1999 et 2006 (%).....	18
4.1.	Scolarisation dans l'enseignement secondaire et supérieur dans certaines économies du Moyen-Orient, 1999 et 2006 (%)	26
5.1.	Scolarisation dans l'enseignement secondaire et supérieur en Amérique latine et Caraïbes, 1999 et 2006 (%).....	32
6.1.	Scolarisation dans l'enseignement secondaire et supérieur dans certaines économies d'Asie de l'Est, 1999 et 2006 (%)	34
6.2.	Indicateurs du marché du travail des jeunes, Hong Kong (Chine), Macao (Chine) et République de Corée, 1997 et 2006 (%).....	36
7.1.	Scolarisation dans l'enseignement secondaire et supérieur dans certaines économies d'Asie du Sud-Est & Pacifique, 1999 et 2006 (%)	38
8.1.	Scolarisation dans l'enseignement secondaire et supérieur dans certaines économies d'Asie du Sud, 1999 et 2005 (%)	43
9.1.	Scolarisation dans l'enseignement secondaire et supérieur en Europe centrale et orientale et en Asie centrale, 1999 et 2006 (%)	47
9.2.	Raisons de l'inactivité et taux de découragement des jeunes en Azerbaïdjan.....	49

10.1.	Scolarisation dans l'enseignement secondaire et supérieur en Amérique du Nord & Europe occidentale , 1999 et 2006 (%)	52
10.2.	Caractéristiques du marché du travail des jeunes dans certains pays de l'OCDE	54

Figures

1.1.	Chômage des jeunes dans le monde et taux de chômage des jeunes, 1997-2007	4
1.2.	Proportion de jeunes dans la population en âge de travailler, par région, 1991-2007	5
1.3.	Taux de chômage des jeunes, par région, 1997-2007	6
1.4.	Taux d'activité des jeunes, par région, 1997-2007	7
1.5.	Répartition de la population jeune par région, 1997 et 2007	8
2.1.	Répartition de la population jeune par situation d'activité économique en Afrique subsaharienne, totale (1997 et 2007) et par sexe (2007)	14
3.1.	Population jeune : effectif et proportion dans la population d'âge actif totale dans les pays d'Afrique du Nord, 1950 à 2050	18
3.2.	Répartition de la population jeune par situation d'activité économique en Afrique du Nord, totale (1997 et 2007) et par sexe (2007)	19
3.3.	Évolution de la productivité du travail (PIB par personne employée, 1980=100), pays sélectionnés en Afrique du Nord, 1980-2005	21
4.1.	Population jeune : effectif et proportion dans la population d'âge actif totale dans les pays du Moyen-Orient, 1950 à 2050	23
4.2.	Répartition de la population jeune par situation d'activité économique au Moyen-Orient, totale (1997 et 2007) et par sexe (2007)	24
4.3.	Évolution de la productivité du travail (PIB par personne employée, 1980=100), pays sélectionnés au Moyen-Orient, 1980-2005	25
5.1.	Taux d'activité des jeunes hommes et PIB par habitant à parité de pouvoir d'achat, par région, 2006	28
5.2.	Taux d'activité des jeunes femmes et PIB par habitant à parité de pouvoir d'achat, par région, 2006	28
5.3.	Répartition de la population jeune par situation d'activité économique en Amérique latine et Caraïbes, totale (1997 et 2007) et par sexe (2007)	29
6.1.	Répartition de la population jeune par situation d'activité économique en Asie de l'Est, totale (1997 et 2007) et par sexe (2007)	33
7.1.	Répartition de la population jeune par situation d'activité économique en Asie du Sud-Est & Pacifique, totale (1997 et 2007) et par sexe (2007)	37
8.1.	Répartition de la population jeune par situation d'activité économique en Asie du Sud, totale (1997 et 2007) et par sexe (2007)	42
9.1.	Répartition de la population jeune par situation d'activité économique en Europe centrale & du Sud-Est (hors UE) & CEI, total (1997 et 2007) et par sexe (2007)	48
10.1.	Répartition de la population jeune par situation d'activité économique dans les Economies développées & Union européenne, totale (1997 et 2007) et par sexe (2007)	52

Encadrés

2.1.	L'emploi des enfants au Botswana	15
5.1.	Capital humain, capital social et accès à l'emploi	31
6.1.	L'emploi des jeunes en Chine	34
7.1.	Vaincre les difficultés inhérentes à la jeunesse rurale	40
7.2.	Risques et possibilités rencontrés par les jeunes migrants	41
8.1.	Les marchés du travail, les compétences et l'information	45

1 Vue d'ensemble

Le « travail » est inexorablement lié à la condition humaine. À un moment donné de leur vie, que ce soit pendant la tranche d'âge qui définit traditionnellement la jeunesse ou plus tard, la majorité de la population mondiale va entrer dans le monde du travail, ce qui constitue à la fois une voie vers l'intégration sociale et un moyen d'avoir un revenu pour subvenir à ses besoins et à ceux de sa famille. Le passage caractéristique de la jeunesse à l'âge adulte ne saurait être défini à part sans tenir compte du contexte en termes de culture, de genre, de pays d'origine et de lieu de résidence de la personne concernée. Mais il existe toutefois un dénominateur commun, à savoir l'irruption sur le marché du travail, que ce soit pour travailler ou pour chercher du travail. Il ne fait aucun doute que les jeunes cherchent avant tout à avoir une chance d'obtenir un travail décent et productif.

Cette troisième édition des *Tendances mondiales de l'emploi des jeunes* met à jour les indicateurs mondiaux et régionaux du marché du travail des jeunes présentés dans les éditions précédentes (2004 et 2006).¹ Mais, au lieu de reprendre l'approche thématique adoptée dans le rapport précédent, cette édition entend mettre en valeur les régions qui progressent actuellement dans l'intégration économique des jeunes hommes et femmes. Ce rapport est donc structuré en neuf sections présentant des analyses régionales.² Nous encourageons nos lecteurs à se reporter aux deux rapports : la présente édition pour avoir l'ensemble le plus récent d'indicateurs³ et des analyses plus en profondeur de la situation du marché du travail pour les jeunes à l'intérieur des régions ; et l'édition précédente pour avoir une meilleure compréhension des thèmes qui ont un fort impact sur les marchés du travail des jeunes et le développement (la pauvreté au travail, l'inactivité et la vulnérabilité, ainsi que la transition de l'école à la vie active). Les « idées reçues sur les jeunes et les marchés du travail des jeunes » exposées dans les *Tendances mondiales de l'emploi des jeunes, octobre 2006*⁴ (à présent TME Jeunes 2006), qui n'ont pas changé, peuvent aider à démystifier les préjugés relatifs aux marchés du travail pour les jeunes.

¹ La série des rapports *Tendances mondiales de l'emploi* est publiée annuellement depuis 2003. A l'occasion, des éditions spéciales sont établies pour analyser les tendances du marché du travail pour certains segments de la population tels que les jeunes (2004, 2006, 2008), les femmes (2004, 2007, 2008) ou pour certaines régions (par exemple, le supplément aux *Tendances mondiales de l'emploi pour l'Europe & l'Asie centrale*, 2005 et les *Tendances mondiales de l'emploi en Afrique*, 2007). Ces publications sont devenues un moyen régulier d'informer les mandants de l'OIT, la communauté des chercheurs, ainsi qu'un public plus large, sur les tendances du marché du travail aux niveaux mondial et régional. Les données sont basées sur les Modèles économétriques des tendances, décrits en détail dans l'Annexe I. Il est possible de télécharger tous les précédents rapports sur www.ilo.org/trends.

² Cette approche a pour faiblesse notoire que des disparités entre pays peuvent être masquées de par la nature du regroupement mondial et régional. Les regroupements régionaux sont dominés par les tendances du pays à la plus forte densité de population et l'absence d'informations supplémentaires sur les tendances qui se détachent au niveau de chaque pays ne permet pas d'avoir connaissance des disparités entre pays. Ainsi, par exemple, les tendances qui se détachent pour l'Asie de l'Est sont à l'évidence celles de la Chine alors que la situation du marché du travail à laquelle se trouvent confrontées les femmes de Mongolie, un autre pays de la région, peut très bien être totalement différente. Même si les contraintes de place n'ont pas permis de discuter de nombreux exemples dans ce rapport, nos lecteurs sont invités à se reporter aux données par pays en provenance d'autres sources, telles que les *Indicateurs clés du marché du travail*, op.cit. du BIT, 5^e édition (Genève, 2007) ainsi que les rapports régionaux du BIT tels que *Labour and social trends in Asia and the Pacific* (Bangkok), série annuelle ; et *Trabajo decente y juventud – América Latina* [Travail décent et jeunesse – Amérique latine] (Lima, 2007).

³ Il convient de ne pas comparer les données mondiales et régionales présentées ici avec celles des précédents rapports, les révisions apportées aux données entrées ne permettant pas leur comparaison. Pour plus de précisions sur les révisions des données, voir l'Annexe 1.

⁴ OIT, *Tendances mondiales de l'emploi des jeunes, octobre 2006* (Genève, 2006) ; www.ilo.org/trends (à présent TME Jeunes 2006).

1.1 Qu'avons-nous appris sur les marchés du travail des jeunes?

Une attention accrue portée à la jeunesse au niveau international ces dernières années a permis de mieux comprendre les marchés du travail pour les jeunes⁵ et a conduit à la mise en place d'un nombre grandissant de plans d'action nationaux pour l'emploi des jeunes, de même que de politiques et programmes portant spécifiquement sur la jeunesse au niveau national. Mais une meilleure connaissance mondiale des vulnérabilités des jeunes a-t-elle entraîné de quelconques changements quantifiables de leur situation sur le marché du travail? Les jeunes sont-ils plus nombreux à obtenir le travail qu'ils désirent? L'objet de ce rapport est de répondre à ces questions.

Les réponses? À ce stade, nous ne pouvons guère nous aventurer au-delà d'un « oui et non » ambigu et frustrant. Un examen des tendances au niveau mondial montrera que peu de choses ont changé au cours de ces dernières années (voir « Tendances mondiales » ci-dessous). Les indicateurs montrent que les jeunes souffrent encore d'une manière disproportionnée d'un déficit de possibilités de travail décent. On a toutefois constaté des progrès dans certaines régions, comme ce sera démontré plus loin. En fait, les caractéristiques des marchés du travail pour les jeunes et des possibilités d'emploi qui en découlent varient tellement d'une région à l'autre que nous avons opté pour une présentation de ce rapport selon des clivages régionaux. Nous avons beaucoup appris sur les liens étroits qui existent entre les caractéristiques d'un marché du travail régional pour les jeunes et les réponses politiques et les résultats qui en découlent, même s'il est vrai que de nombreux défis de l'emploi des jeunes dépassent largement les frontières régionales. Les « Quelques tendances régionales et enseignements retirés » que l'on trouve dans cette section tentent de stratifier les domaines d'attention prioritaire de la politique d'emploi des jeunes par région.

1.1.1 Quelques tendances mondiales

Les jeunes gens d'aujourd'hui forment la génération la plus éduquée qui ait jamais existé. Ils ont les idées claires quant à leurs aspirations au travail et dans la société et cherchent à obtenir des possibilités d'autonomie personnelle et de citoyenneté active. Ils apportent de l'énergie, du talent et de la créativité aux économies et jettent les bases du développement futur. D'où vient donc que tant de jeunes hommes et femmes ne parviennent toujours pas à trouver du travail ou qu'ils ne trouvent qu'un travail n'apportant pas avec lui les niveaux de garantie économique et sociale requis pour leur permettre d'exploiter pleinement leurs capacités productives et personnelles?

Le nombre de jeunes au chômage continue d'augmenter : entre 1997 et 2007, il est passé de 63 à 71 millions, soit une augmentation de 13,6 pour cent.⁶ On note toutefois une tendance à la baisse au cours des toutes dernières années. Le nombre de jeunes au chômage a semblé atteindre un sommet en 2004 avec 74,9 millions, avant de diminuer depuis lors. De même, le taux de chômage des jeunes⁷, qui a augmenté de 10,9 à 11,9 pour cent sur l'ensemble de la période de 1997 à 2007, a diminué après avoir atteint le point culminant de la décennie de 12,6 pour cent en 2004 (voir figure 1.1). Les jeunes représentent 40,2 pour cent de l'ensemble des chômeurs dans le

⁵ Outre la série des TME Jeunes de l'OIT, les Nations Unies et un grand nombre de ses agences spécialisées ainsi que d'autres organisations internationales ont publié ces dernières années de nombreuses études importantes sur des questions concernant spécifiquement les jeunes. Voir, par exemple : *Rapport mondial sur la jeunesse* des NU (New York) 2003, 2005 et 2007 ; www.un.org/esa/socdev/unyin/ ; et Banque mondiale, *Rapport sur le développement dans le monde 2007 : Le développement et la prochaine génération* (Washington, DC, 2007) ; www.worldbank.org/wdr2007.

⁶ Sauf autre indication, les données relatives aux jeunes présentées dans ce rapport font référence à des personnes âgées de 15 à 24 ans.

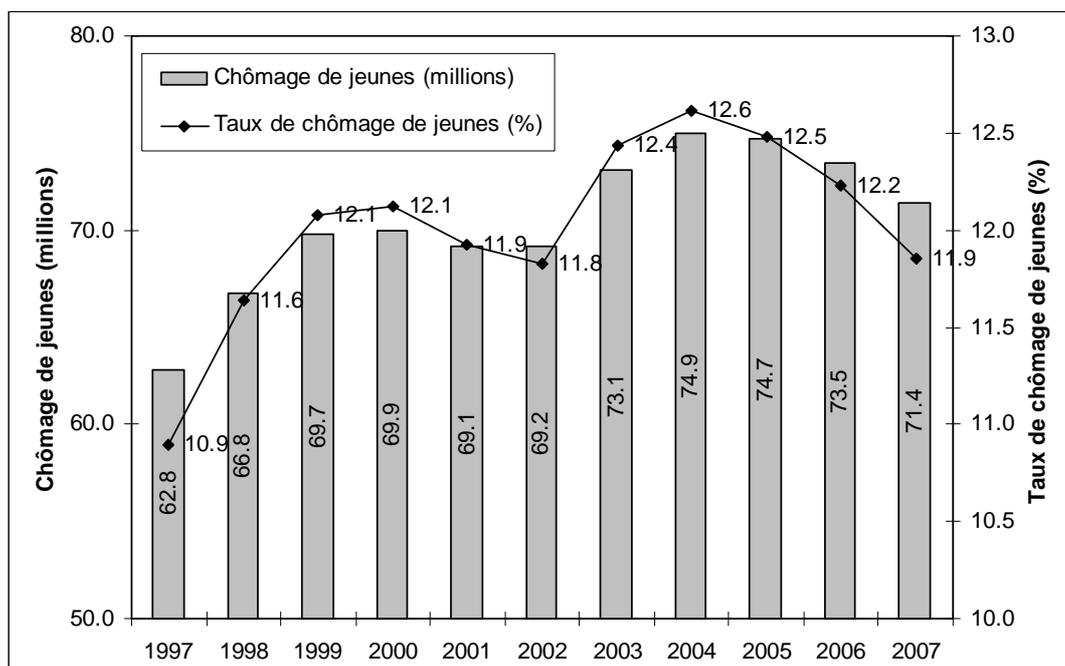
⁷ Le taux de chômage est défini comme le nombre de personnes au chômage (celles qui s'engagent dans la recherche active d'un emploi et sont immédiatement disponibles pour prendre un tel emploi) comme constituant une part de la population active.

monde alors qu'ils ne représentent que 24,7 pour cent de la population totale en âge de travailler (âgée de 15 ans et plus). À l'évidence, l'intégration des jeunes dans le marché du travail demeure aujourd'hui un défi important, et peut-être même croissant. Les chiffres mondiaux des tendances de l'emploi des jeunes sont les suivants :

- La **main-d'œuvre** jeune, c'est-à-dire la somme des jeunes ayant un emploi et des jeunes au chômage, est passée de 577 à 602 millions (soit une augmentation de 4,4 pour cent) entre 1997 et 2007 (tableau A1).
- La proportion de la main-d'œuvre jeune dans la population jeune (le **taux d'activité** des jeunes) a reculé dans le monde entre 1997 et 2007, passant de 55,2 à 50,5 pour cent ; ce qui signifie que, en 2007, seul un jeune sur deux participait activement aux marchés du travail de par le monde. À l'inverse, le taux d'inactivité des jeunes (en tant que mesure de la proportion de jeunes hors du marché du travail dans la population jeune) est passé de 44,8 à 49,5 pour cent au cours de la même période (tableaux A3 et A7). Ainsi que nous le verrons tout au long de ce rapport, le principal « vecteur » de ces deux tendances est l'augmentation du nombre de jeunes participant au système éducatif.
- En 2007, le nombre de jeunes **ayant un emploi** était de 531 millions ; soit, sur dix ans, une augmentation de 17 millions. Toutefois, la population jeune ayant augmenté plus rapidement que l'emploi des jeunes, la proportion de jeunes ayant un emploi dans la population jeune (le **ratio emploi-population** des jeunes) a chuté de 49,2 à 44,5 pour cent entre 1997 et 2007 (tableau A4).
- Le nombre de jeunes **chômeurs** est passé de 63 à 71 millions entre 1997 et 2007, soit une augmentation de 13,6 pour cent (tableau A1).
- Le **taux de chômage** des jeunes a atteint 11,9 pour cent en 2007 (contre 5,7 pour cent de taux de chômage mondial d'ensemble et 4,2 pour cent de taux de chômage des adultes). En 2007, le taux de chômage des jeunes affichait une augmentation de 1,0 point de pourcentage par rapport à celui de 1997 mais une baisse de 0,3 point de pourcentage par rapport à la précédente année 2006 (tableau A5).
- Comparativement aux adultes, les jeunes d'aujourd'hui ont près de trois fois plus de risques d'être chômeurs ; le **ratio entre taux de chômage des jeunes et taux de chômage des adultes** était de 2,8 en 2007 contre 2,6 en 1997 (tableau A6).
- Jamais auparavant une génération n'avait eu autant accès à l'éducation que celle-ci. Les taux de scolarisation dans l'enseignement secondaire et dans l'enseignement supérieur ont considérablement augmenté, en particulier pour les femmes (voir les tableaux portant sur la scolarisation dans chacune des sections régionales).⁸

⁸ Les taux bruts de scolarisation au niveau supérieur sont définis comme le ratio dans le temps du nombre total de personnes inscrites dans un niveau d'enseignement plus élevé (secondaire ou supérieur), indépendamment de l'âge, par rapport à la population du groupe d'âge qui correspond officiellement au niveau d'enseignement secondaire ou supérieur dans le pays concerné. La source des données relatives aux taux de scolarisation utilisées dans ce rapport est l'Institut de statistique de l'UNESCO. Pour les toutes dernières informations et données disponibles sur les définitions et la méthodologie, consulter le site web www.uis.unesco.org/.

Figure 1.1
Chômage des jeunes dans le monde et taux de chômage des jeunes, 1997-2007



Source : OIT, Modèles économétriques des tendances, avril 2008 ; pour des informations sur la méthodologie, voir l'Annexe 1.

1.1.2 Quelques tendances régionales et enseignements retirés

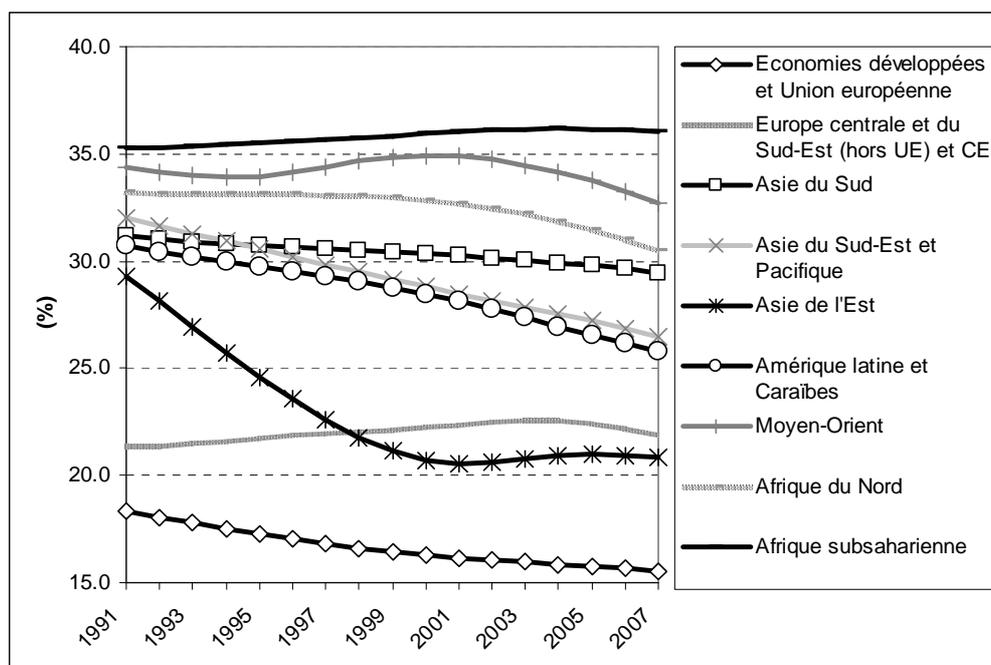
Étant donné que des analyses détaillées des tendances régionales du marché du travail des jeunes sont présentées dans les sections qui suivent, nous ne donnons ici que quelques précisions tendant à récapituler les évolutions actuelles, notamment les tendances « encourageantes » et « décourageantes », sur la base des indicateurs disponibles.

- Régions faisant apparaître quelques **tendances encourageantes** avec une baisse des taux de chômage des jeunes au fil du temps (en comparant uniquement 1997 et 2007) et une baisse des ratios entre le taux de chômage des jeunes et le taux de chômage des adultes :
 - Économies développées & Union européenne
 - Europe centrale & du Sud-Est (hors UE) & CEI
 - Asie de l'Est
 - Moyen-Orient
 - Afrique du Nord
 - Afrique subsaharienne
- Régions faisant apparaître quelques **tendances décourageantes**, avec une hausse des taux de chômage des jeunes au fil du temps et une hausse des ratios entre le taux de chômage des jeunes et le taux de chômage des adultes :
 - Asie du Sud
 - Asie du Sud-Est & Pacifique
 - Amérique latine & Caraïbes

Il convient toutefois de noter que ces régions montrent également ces toutes dernières années des tendances encourageantes, avec des taux de chômage des jeunes en baisse après avoir atteint des niveaux records en 2006 (Asie du Sud-Est & Pacifique), 2005 (Asie du Sud) et 2003 (Amérique latine & Caraïbes).

- À l'exception du Moyen-Orient, toutes les régions ont enregistré avec le temps des baisses des taux d'activité et des ratios emploi-population des jeunes. L'interprétation de ces tendances dépendant d'autres facteurs – par exemple des raisons qui sous-tendent la chute de ces taux – elles sont ici appelées des **tendances neutres**.
- Toutes les régions ont montré des tendances **encourageantes en terme d'égalité hommes-femmes**, avec une baisse des écarts tant des taux d'activité entre les sexes que des ratios emploi-population.
- La part décroissante dans le temps des jeunes dans la population totale en âge de travailler (15 ans et plus) dans toutes les régions hormis l'Europe centrale & du Sud-Est (hors UE) & CEI et l'Afrique subsaharienne est révélatrice de **tendances démographiques encourageantes** dans les régions à forte densité de population (les Economies développées & l'Union européenne et l'Europe centrale & du Sud-Est (hors UE) & CEI étant ici les exceptions), où les économies luttent pour absorber les importantes cohortes de jeunes qui font chaque année irruption sur le marché du travail (voir figure 1.2).

Figure 1.2
Proportion de jeunes dans la population en âge de travailler, par région, 1991-2007



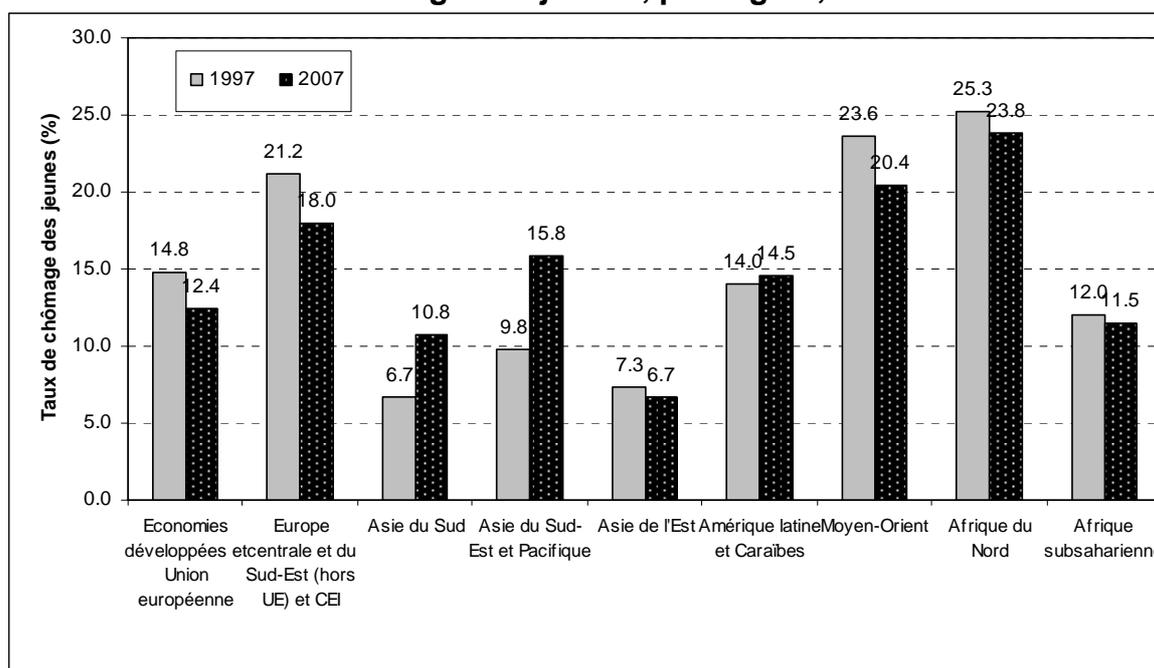
Source : OIT, Modèles économétriques des tendances, avril 2008 ; pour des informations sur la méthodologie, voir l'Annexe 1.

Ainsi qu'il a été montré plus haut, la tendance est plus à l'amélioration qu'à la dégradation en termes de chômage des jeunes au niveau régional. Les taux de chômage des jeunes et les ratios entre le taux de chômage des jeunes et celui des adultes ont diminué dans toutes les régions, sauf trois. Entre 1997 et 2007, seules l'Asie du Sud-Est & Pacifique et l'Asie du Sud ont enregistré des hausses significatives (de 6,0 et 4,1 points de pourcentage, respectivement) et l'Amérique latine & Caraïbes une très légère augmentation (0,5 point de pourcentage).

Dans toutes les régions, on a assisté à un resserrement des écarts entre jeunes hommes et jeunes femmes tant en termes de taux d'activité que de ratios emploi-population. En fait, la croissance de l'emploi des jeunes femmes a dépassé celle de l'emploi des jeunes hommes dans six des neuf régions (les exceptions étant l'Europe centrale & du Sud-Est (hors-UE) & CEI, l'Asie du Sud-Est & Pacifique et l'Asie du Sud). Au Moyen-Orient, en Afrique du Nord et en Amérique latine & Caraïbes, le nombre d'emplois attribué aux femmes a même atteint le double de celui

attribué aux hommes entre 1997 et 2007. Est-ce à dire que les perspectives pour les jeunes femmes s'améliorent ? La réponse dépend, bien entendu, du type d'emploi qui leur est proposé. Selon les informations disponibles, un grand nombre de nouveaux emplois est destiné à des jeunes femmes car elles sont perçues comme étant plus dociles à contrôler, plus habiles de leurs doigts et meilleur marché à employer que leurs homologues masculins. Dans bien des cas, le travail auquel les jeunes femmes parviennent à avoir accès se caractérise par de longues heures de travail dans des conditions et avec des rémunérations inférieures à la norme. De nombreuses femmes sont victimes de harcèlement sexuel et/ou de viol, et sont habituellement licenciées si elles se marient, attendent un enfant ou deviennent « trop vieilles ».⁹ Il est malheureusement à déplorer que la discrimination sexuelle continue de limiter l'accès des jeunes femmes dans de nombreuses régions du monde à un enseignement de qualité et, partant, à un travail décent.¹⁰

Figure 1.3
Taux de chômage des jeunes, par région, 1997-2007



Source : OIT, Modèles économétriques des tendances, avril 2008 ; pour des informations sur la méthodologie, voir l'Annexe 1.

La tendance peut-être la plus remarquable concernant les jeunes actifs est le recul constant de leurs effectifs. Les taux d'activité des jeunes ont perdu dans toutes les régions entre 1 et 12 points de pourcentage¹¹ (voir figure 1.4) comme le notent toutes les analyses régionales ci-après (voir les tableaux portant spécifiquement sur les taux de scolarisation), cette tendance est étroitement liée aux progrès réalisés sur le front de l'éducation.¹² De plus en plus de jeunes vont à

⁹ P. Hancock, « The lived experience of female factory workers in rural West Java », dans *Labour and Management in Development* (Canberra, Asia Pacific Press, 2000), Vol.1, No.1, pp. 2-19 ; <http://labour-management.anu.edu.au/volumes/prt/1-1-hancock.pdf>.

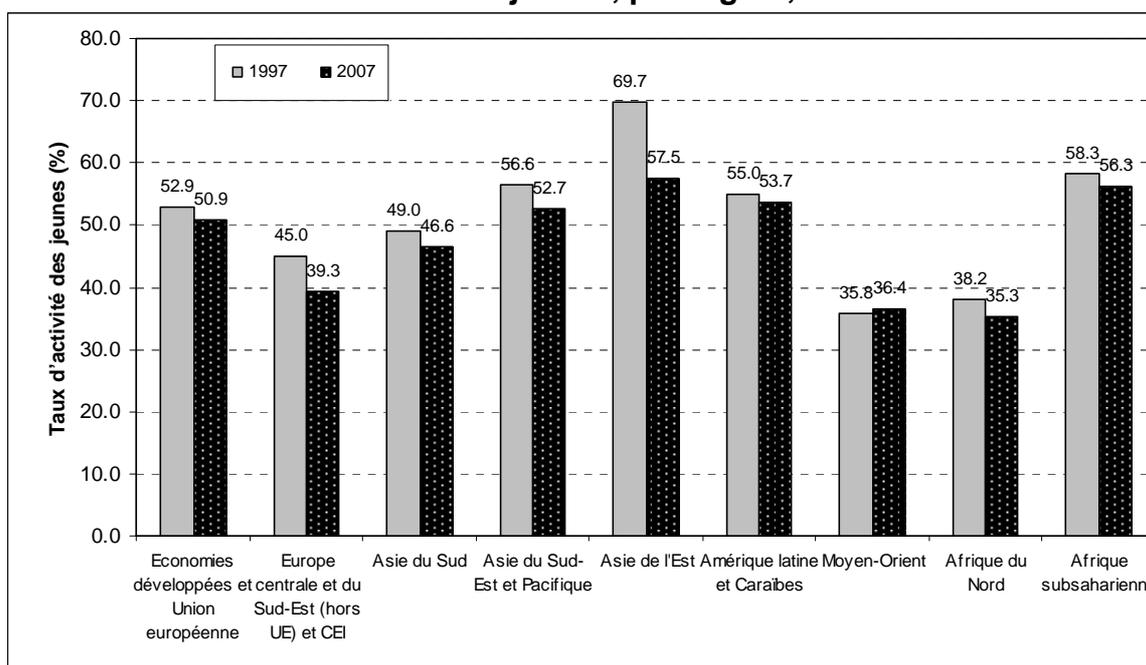
¹⁰ Une brochure récente de l'OIT donne une vue d'ensemble des lieux où des entraves à l'égalité entre jeunes hommes et jeunes femmes continuent d'exister. Voir OIT *L'emploi des jeunes : Briser les entraves à l'emploi des jeunes hommes et femmes* (Genève, 2008) ; www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---gender/documents/publication/wcms_098117.pdf.

¹¹ L'augmentation de 0,7 point de pourcentage au Moyen-Orient constitue à peine une exception à la tendance générale puisqu'elle repose sur une augmentation du taux d'activité des femmes par rapport à leur nombre jusque là très bas pour des raisons historiques.

¹² Le découragement, qui consiste à sortir de la population active par conviction de l'inutilité de se lancer à la recherche d'un emploi, est un autre facteur permettant d'expliquer ce qui sous-tend la diminution du nombre de jeunes actifs dans certaines régions (voir notamment l'exposé sur l'Europe centrale & du Sud-Est (hors-UE) &

l'école et y restent plus longtemps. Beaucoup d'entre eux restent ainsi scolarisés pendant toute la tranche d'âge de 15 à 24 ans, ce qui entraîne une baisse des taux d'activité de ce groupe d'âge et une hausse des taux d'inactivité. Le fait que les taux d'activité des personnes appartenant au groupe d'âge suivant des 25-29 ans demeurent inchangés avec le temps vient étayer l'argument selon lequel le déclin des taux d'activité est principalement une conséquence indirecte de durées de scolarisation plus longues, c'est-à-dire l'ajournement de l'entrée dans la population active au-delà des années qui définissent la « jeunesse ». ¹³ Alors que, il y a quelques générations à peine, il était courant qu'une personne entre dans la population active entre 15 et 24 ans, aujourd'hui de nombreuses personnes ne sautent le pas que vers l'âge de 25 ans ou plus. S'il s'agit pour les chercheurs et les décideurs politiques d'évaluer l'intégration des jeunes sur les marchés du travail, cette situation plaide fortement pour faire passer la définition standard de la jeunesse, aujourd'hui fixée de 15 à 24 ans, à 15 à 29 ans.

Figure 1.4
Taux d'activité des jeunes, par région, 1997-2007



Source : OIT, Modèles économétriques des tendances, avril 2008 ; pour des informations sur la méthodologie, voir l'Annexe 1.

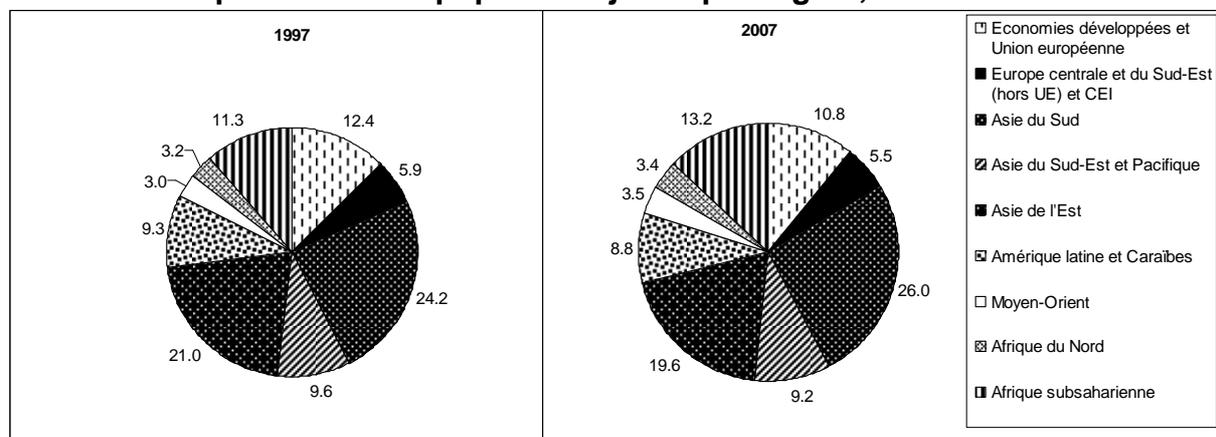
Au-delà des tendances reposant sur des données de base, qu'avons-nous appris compte tenu des progrès supposés de nos connaissances sur le thème des marchés du travail des jeunes ? Si nous avons appris au moins une chose, c'est que les jeunes nés dans des économies en développement – qui représentent 89 pour cent de la population jeune mondiale totale en 2007, contre 87 pour cent en 1997 (voir figure 1.5 pour l'évolution au fil du temps de la répartition régionale de la population jeune) – sont confrontés à des défis différents de ceux auxquels font face les jeunes nés dans des économies développées. Il est dès lors nécessaire de procéder à une ventilation des données au moins au niveau régional. Les distinctions entre les deux catégories sont

CEI dans la section 9). Ainsi que la discussion consignée dans les Tendances mondiales de l'emploi des jeunes 2006 le montre plus en détail, le nombre de jeunes découragés ne représente toutefois probablement qu'une faible proportion de l'ensemble de la population inactive. Se reporter en particulier à la section 4 d'OIT, TME Jeunes 2006.

¹³ Un examen des taux d'activité mondiaux par tranches d'âge de 5 ans fait effectivement apparaître que la chute la plus importante des taux d'activité entre 1997 et 2007 s'est produite à l'intérieur des tranches d'âge de 15-19 ans et de 20-24 ans alors que les taux d'activité des 25-29 ans et des tranches d'âge supérieures sont demeurés plus ou moins inchangés. Des données d'ensemble sont disponibles dans la base de données des Estimations et Projections de la Population Active de l'OIT sur <http://laborsta.ilo.org>.

faites dans le tableau 1.1.¹⁴ Eu égard aux divers défis auxquels les jeunes des deux groupes sont confrontés en termes d'emploi, il est inévitable que les priorités politiques soient également différentes (tout en gardant à l'esprit que certaines priorités politiques se recouperont nécessairement d'un groupe à l'autre).

Figure 1.5
Répartition de la population jeune par région, 1997 et 2007



Source : NU, World Population Prospects: The 2006 Revision Population Database, Panel 2: Detailed data, median variant; <http://esa.un.org/unpp/>.

De nos jours, on reconnaît de plus en plus que l'emploi des jeunes présente des caractères spécifiques qui exigent des réponses politiques orientées. Ce simple fait constitue en lui-même un « enseignement retiré » important. Des politiques de développement de l'emploi sont cruciales pour jeter les bases d'une promotion des possibilités d'emplois décents et productifs pour l'ensemble des hommes et des femmes, jeunes inclus ; mais seules des politiques plus ciblées favoriseront directement les possibilités d'emplois pour les jeunes. D'où la nécessité de renforcer (ou de mettre en place) des institutions du marché du travail à même d'aider les jeunes à accéder aux emplois, d'éviter la discrimination basée sur le « déficit d'expérience », de promouvoir l'entrepreneuriat et d'orienter les formations vers les besoins du marché. Le tableau ci-dessus ne mentionne que quelques-unes des implications politiques actuellement acceptées par certains pays. Il existe naturellement d'autres défis à l'emploi des jeunes et d'autres réponses politiques. Il est à espérer qu'un plus grand nombre de pays s'engagera dans une analyse détaillée de la situation nationale des défis posés par l'emploi des jeunes, de sorte que des réponses politiques spécifiques puissent être élaborées dans un contexte de débat national.¹⁵

¹⁴ Les auteurs reconnaissent que la tentative de décrire les défis et les politiques en fonction des grandes classifications de « développés » et « en développement », basées sur le revenu, présente de nombreux inconvénients ; notamment celui d'atténuer de nombreux autres facteurs caractéristiques qui déterminent le sort de l'emploi des jeunes à l'intérieur de chaque région et même de chaque pays (institutions nationales du travail, histoires et politiques nationales, proximité géographique, conflits, ressources naturelles, pour n'en citer que quelques-uns). Tout en admettant l'existence de telles limites, les auteurs espèrent néanmoins que cette tentative contribuera à faire au moins un premier pas dans la caractérisation des défis et des politiques relatifs à l'emploi des jeunes.

¹⁵ Pour avoir un outil utile d'incitation à la mise en place de plans d'action pour l'emploi des jeunes basés sur de solides analyses de la situation, les responsables politiques peuvent tirer profit des conseils donnés dans G. Rosas et G. Rossignotti, *Guide pour l'élaboration des plans d'action nationaux pour l'emploi des jeunes* (Genève, BIT, 2008) ; www.ilo.org/public/english/employment/yett/download/nap.pdf.

Tableau 1.1
Quelques défis de l'emploi des jeunes et leurs implications politiques
dans les économies développées et en développement

Économies en développement	
(1) Défi	<i>Pauvreté et déficit d'offres de travail décent.</i> Les TME Jeunes 2006 estimaient qu'un jeune sur cinq, soit 125 millions de jeunes, travaillait tout en vivant dans l'extrême pauvreté au seuil équivalant à 1 dollar EU par jour. La situation la plus inquiétante est celle de l'Afrique subsaharienne, où près de 60 pour cent des jeunes au travail ne gagnaient pas suffisamment pour se sortir, eux et leur famille, de l'extrême pauvreté. Dans son <i>Rapport sur le développement dans le monde 2007</i> , la Banque mondiale notait que, pour 74 pays en développement pour lesquels les données étaient disponibles, un quart seulement des jeunes au travail dans des pays à faible revenu avait un travail rémunéré, alors que la proportion atteignait près des trois quarts dans les pays à revenu élevé. ¹⁶ Ce rapport constatait également que les jeunes qui sont rémunérés sont moins susceptibles d'avoir accès à une sécurité sociale que des travailleurs plus âgés. En d'autres termes, les jeunes peuvent facilement se voir relégués à un travail non payé ou faiblement payé, ou à d'autres emplois qui sont loin de répondre aux critères d'un travail décent. Même si certains parviennent à obtenir de meilleurs emplois au cours de leur carrière, un trop grand nombre reste sans avenir, bloqués par une éducation et des compétences insuffisantes et sans possibilités de faire progresser leur capital humain.
Implication politique	<i>Améliorer la croissance économique et son contenu en termes d'emplois.</i> C'est la préoccupation majeure dans les économies en développement car, sans elle, malheureusement, aucun changement ne se produira jamais en termes de possibilités d'emploi des jeunes. L'autre fait regrettable est qu'il n'existe pas de formule magique pour créer de la croissance économique. Les pays doivent : trouver un juste équilibre entre les politiques économiques (macro, mezzo et micro) ; encourager les investissements étrangers directs et des programmes fortement créateurs d'emplois ; favoriser le travail indépendant ; réformer les institutions ; et promouvoir le développement du secteur formel tout en étendant les services de protection sociale au secteur informel. Dans le même temps, les politiques de croissance de l'emploi devront avoir pour contrepoids la promotion d'améliorations dans la qualité de l'emploi par l'essor rapide ou la mise en œuvre de normes de travail. Inutile de dire que toutes les politiques de croissance économique devront être conçues dans le contexte national.
(2) Défi	<i>Répartition sectorielle.</i> Le secteur de l'agriculture continue d'être le principal secteur d'emploi dans la plupart des régions en développement. Dans les régions rurales pauvres, les jeunes s'engageront dans un travail précaire et mal payé du secteur agricole ou ils migreront dans des zones urbaines déjà surpeuplées où ils tenteront de trouver du travail dans l'économie informelle.
Implication politique	<i>Politiques sectorielles.</i> Les pays qui ont d'importants secteurs agricoles/populations rurales devront mettre l'accent sur la promotion du développement agricole comme un moyen d'augmenter l'emploi des jeunes et de prévenir leur migration des zones rurales vers les zones urbaines.
(3) Défi	<i>Niveau d'instruction plus faible que la moyenne et qualité médiocre de l'éducation et de la formation.</i> Même si des progrès considérables ont été faits en termes de nombre d'équipements éducatifs et de nombre d'enfants scolarisés dans les économies en développement, il n'en demeure pas moins que les taux de scolarisation aux niveaux secondaire et supérieur sont encore très en deçà de ceux enregistrés dans les économies développées. De plus, des doléances continuent de s'exprimer quant à la qualité de l'éducation et sur le fait que de nombreux diplômés ne possèdent pas les compétences professionnelles requises par les employeurs.
Implication politique	<i>Investir dans l'éducation.</i> Les équipements éducatifs et les taux de scolarisation ont progressé en termes de nombres dans les économies développées mais la demande d'équipements continue d'être plus forte que l'offre, en particulier dans les régions plus pauvres. L'amélioration de la qualité de l'éducation exige également un investissement accru. Les mandats de l'OIT sont récemment parvenus, dans le cadre d'une discussion tripartite sur le développement des compétences, à la conclusion qu'une approche holistique du développement des compétences est absolument nécessaire ; une approche qui intègre de maintenir en continu et sans à coup le cap de l'acquisition des connaissances, du développement à la fois des compétences professionnelles de base et des compétences de niveau supérieur ainsi que de la portabilité de telles compétences, et de l'employabilité. ¹⁷

¹⁶ Banque mondiale, *Rapport sur le développement dans le monde 2007*, op cit, pp. 101-102.

¹⁷ OIT, *Conclusions sur les compétences en vue de stimuler la productivité, la croissance de l'emploi et le développement*, Rapport de la Commission des aptitudes professionnelles, Conférence internationale du Travail, 97^e session, Genève, 2008, p. 47.

(4) Défi	<i>Décalage entre l'offre et la demande de main-d'œuvre jeune.</i> En contradiction peut-être surprenante avec le précédent défi susmentionné, de nombreuses économies en développement sont dans une situation dans laquelle les avancées réalisées en matière d'éducation dépassent actuellement le développement économique et les demandes du marché du travail. Certaines économies luttent pour absorber le nombre croissant de jeunes diplômés extrêmement éduqués et hautement qualifiés, issus chaque année de plus en plus nombreux des systèmes éducatifs ; et ce pour la simple raison qu'il n'existe pas, au niveau national, un nombre suffisant d'industries et de services demandant des niveaux de qualifications élevés. De ce fait, de nombreux chercheurs d'emploi éduqués sont confrontés à de longues périodes de chômage et finissent parfois par migrer vers d'autres pays ou par prendre un travail inférieur à leur niveau de qualifications.
Implication politique	<i>Renforcer la valeur et changer la perception de la formation professionnelle.</i> Même si elle n'est pas exactement liée au défi ci-dessus (des réponses plus directes pourraient être formulées au titre de l'Implication politique (1), c.à.d. la promotion de services et d'industries haut-de-gamme à l'intérieur du pays), la formation professionnelle requiert l'attention comme étant un moyen différent de lier l'offre et la demande de main-d'œuvre. Souvent, les économies en développement se soucient de renforcer la crédibilité d'établissements de formation professionnelle en mettant en place de solides liens avec le secteur privé. Il convient de moderniser les établissements de formation professionnelle et de renforcer leurs capacités, en premier lieu, d'évaluer les secteurs de croissance et ceux dans lesquels existe un déficit de compétences (par exemple en ayant recours à l'analyse de la chaîne de valeur et à une recherche sur la demande générale et sectorielle) ; et, en second lieu, d'adapter leurs programmes en conséquence. La revalorisation de l'image et l'amélioration de la qualité de la formation professionnelle encourageront les élèves à se tourner vers elle. Ainsi, les filières de formation professionnelle à l'intérieur du système scolaire ne devraient pas être considérées comme étant réservées à ceux qui ne sont pas en mesure de poursuivre leurs études dans les filières d'enseignement classiques, mais plutôt comme représentant un choix basé sur la connaissance d'options d'emploi futur.
(5) Défi	<i>Demandes irréalistes d'emploi dans le secteur public.</i> De nombreux jeunes ont encore une préférence pour les emplois dans le secteur public qui, selon eux, offrent un meilleur statut social et des salaires et avantages supérieurs, notamment la sécurité de l'emploi. Mais la réalité est que l'emploi dans le secteur public recule et la plupart des postes sont à présent créés dans le secteur privé. Les économies en développement se battent pour que les jeunes ne perçoivent plus les emplois dans le secteur public comme bons et ceux dans le secteur privé comme mauvais.
Implication politique	<i>Changer la perception de l'opposition entre emploi dans le secteur public et emploi dans le secteur privé.</i> Élever les normes du travail et réduire les entraves discriminatoires à l'embauche dans le secteur privé peuvent aider à attirer un plus grand nombre de demandeurs d'emploi. De leur côté, les gouvernements pourraient encourager, à l'intérieur des écoles, des campagnes pour rehausser l'image du travail dans le secteur privé ainsi que de l'entrepreneuriat auprès des futurs demandeurs d'emploi.
(6) Défi	<i>VIH/SIDA.</i> OIT/SIDA estime que, chaque jour, 5 000 à 6 000 jeunes personnes contractent le VIH, les jeunes femmes courant un risque aggravé. Les jeunes représentent une proportion importante des 25 millions de personnes de la population active positives au VIH de par le monde. ¹⁸
Implication politique	<i>Poursuite des efforts de campagnes de sensibilisation et incitation à un changement de comportements.</i>
Économies développées	
(1) Défi	<i>Nombre croissant d'emplois temporaires.</i> Les contrats temporaires, qui offrent aux jeunes une occasion de « tester » des emplois et d'acquérir une expérience professionnelle, sont dans la plupart des cas passés volontairement. Mais un danger existe toutefois lorsqu'un travail temporaire est pris involontairement et pour une longue durée du fait d'absence de conversion en emploi permanent et de manque de demande ailleurs.
Implication politique	<i>Réduire les obstacles qui découragent l'embauche de jeunes entrant sur le marché du travail.</i> Dans l'ensemble, les coefficients de demande sont forts dans les économies développées. Mais certains freins peuvent toutefois survenir, du fait de facteurs institutionnels qui font augmenter les coûts de la main-d'œuvre ou découragent la flexibilité au point d'empêcher l'embauche de jeunes personnes. Il est toutefois possible de remédier à ce type de défaillance par des réformes institutionnelles qui suppriment les obstacles tout en réduisant également la précarité et les emplois sans avenir.

¹⁸ OIT, *Le VIH/Sida et le monde du travail : évaluation mondiale, répercussions sur les enfants et les jeunes, et réponse 2006* (Genève, 2006) ; www.ilo.org/public/english/protection/trav/aids/publ/global_est06/global_estimates_report06.pdf.

(2) Défi	<p><i>Le « déficit d'expérience des jeunes »¹⁹ entraîne des taux élevés de renouvellement du personnel.</i> En dépit des réels progrès accomplis en termes de niveaux d'instruction atteints, les jeunes personnes continuent d'avoir moins de chances de trouver un emploi que des candidats plus âgés, à cause de leur manque relatif d'expérience professionnelle en général et d'expérience du travail lié à un emploi spécifique. Pour atténuer ce handicap, les jeunes passent d'un emploi à un autre à la recherche de ce qui leur correspond le mieux et ils peuvent ainsi devenir chômeurs, sous-employés en termes d'heures de travail ou inactifs, tout en poursuivant leur recherche de la « meilleure adéquation ». Comme pour le travail temporaire, le débat se poursuit depuis longtemps pour savoir si un niveau élevé de rotation des effectifs est un coût ou un bénéfice pour une société dans son ensemble, en particulier pour les jeunes personnes susceptibles de faire jouer la concurrence avant d'entrer dans l'emploi où elles choisissent de faire carrière. Le fait que les jeunes personnes sont de moins en moins susceptibles de rester longtemps dans leur premier emploi pourrait être un signe des insuffisances de l'adéquation entre l'offre et la demande de travail.</p>
Implication politique	<p><i>Associer l'école et l'expérience professionnelle, y compris avec des programmes de compétences de recherche d'emploi et d'orientation professionnelle dans les écoles pour faciliter la transition de l'école à la vie active.</i> Les stratégies qui incitent à acquérir une expérience professionnelle au cours des années d'école semblent donner de bons résultats en réduisant le « déficit d'expérience » et en permettant aux jeunes de trouver plus facilement un emploi une fois leur diplôme obtenu. Au niveau supérieur, de nombreuses universités offrent à présent des services professionnels complets, un apprentissage par l'expérience (enseignement coopératif, stages) et des services d'emplois-étudiant aux élèves, anciens élèves et employeurs. Mais de tels services parviennent à se diffuser jusque dans le secondaire comme un moyen d'améliorer le lien entre l'offre et la demande de travail.</p>
(3) Défi	<p><i>Dichotomie entre qualifiés et non qualifiés et exclusion sociale des minorités.</i> Alors que la demande de jeunes hautement qualifiés demeure assez forte dans la plupart des économies développées, les jeunes qui quittent l'école très tôt et sans qualifications sont confrontés à des durées plus longues de recherche d'emploi, des salaires qui stagnent et des risques plus importants d'exclusion sociale. Il s'agit habituellement d'une minorité de la population jeune nationale, qui est plus susceptible de quitter prématurément le système éducatif et d'être alors confrontée à un chômage de longue durée et de devoir compter sur des programmes d'aide de l'État pour percevoir des allocations. Il peut s'agir de jeunes appartenant à certains groupes ethniques (la population rom dans de nombreux pays d'Europe en est un bon exemple) ou issus de foyers à faible revenu ou en difficulté.</p>
Implication politique	<p><i>Cibler les groupes exclus.</i> Les pays peuvent s'engager dans des politiques actives du marché du travail (PAMT) pour cibler les jeunes plus vulnérables, par exemple dans les populations autochtones, pour prendre des mesures préventives (par exemple pour prévenir la sortie prématurée des jeunes du système scolaire) ou encourager les chômeurs de longue durée à réintégrer le marché du travail (par des formations leur permettant de renforcer leurs compétences de base par une aide à la recherche d'emploi, etc.).</p>

1.2 Perspectives: vers les tendances et défis à venir

Le fait que l'emploi soit un élément si essentiel au développement et à la dignité de la personne explique pourquoi on accorde autant d'attention à l'évaluation du développement du marché du travail pour les jeunes hommes et femmes. Ainsi que l'a souligné le TME Jeunes 2006, « Si le manque d'emplois décent est vécu à un jeune âge, il compromet parfois de manière irrévocable les perspectives d'emploi d'une personne et entraîne souvent des comportements au travail qui durent toute la vie ». ²⁰ Le même rapport indique également les coûts de substitution du gaspillage du potentiel productif de la main-d'œuvre jeune pour les ménages, les gouvernements et la société dans son ensemble, soulignant qu'il est donc rentable pour un pays de mettre l'accent sur la jeunesse. ²¹

Il existe des raisons expliquant pourquoi les taux de chômage des jeunes seront toujours supérieurs à ceux des adultes. ²² Mais lorsque les niveaux de ces taux des jeunes sont plus de deux fois supérieurs à ceux des adultes, il apparaît évident que quelque chose ne fonctionne pas

¹⁹ Le terme est emprunté à F. Pastore tel qu'il l'emploie dans F. Pastore, « Employment and education policy for young people in the EU : What can new member States learn from old member States », *IZA Discussion Paper Series*, n° 3209, décembre 2007; http://papers.ssrn.com/sol3/papers.cfm?abstract_id=1081648.

²⁰ OIT, TME Jeunes 2006, pp. 1-2.

²¹ *ibid*, p. 2.

²² Pour une explication complète, voir OIT, TME Jeunes 2006, encadré 2.1.

correctement sur le marché de l'emploi des jeunes et que les jeunes femmes et les jeunes hommes peuvent avoir des difficultés à s'adapter aux réalités changeantes qui les entourent. Reconnaissant que les marchés du travail sont par nature évolutifs et que les coûts de substitution d'une absence de recherche de solutions pour une meilleure intégration des jeunes sur les marchés du travail sont élevés, la présente édition cherche à mieux faire prendre conscience de la constante nécessité d'agir. En diffusant les principales tendances de l'emploi des jeunes aux niveaux régional et global, y compris avec leurs points forts et leurs points faibles actuels, l'OIT espère que des pays encore plus nombreux seront motivés à intervenir en vue de favoriser des possibilités d'emplois décents pour les jeunes hommes et femmes.

L'une des conséquences regrettables persistante de l'insuffisance de données disponibles et du manque de ventilation par âge d'autres indicateurs est le fait que l'on porte une telle attention au thème du chômage des jeunes, alors que le thème de la qualité du travail mis à la disposition des jeunes hommes et femmes est tout aussi important, sinon plus.²³ On dispose rarement de données suffisantes présentées dans des tableaux et diffusées au niveau national pour pouvoir apporter la preuve nécessaire que les jeunes personnes, notamment les jeunes femmes, sont particulièrement vulnérables à se trouver dans de mauvaises conditions de travail. Pour donner une image exhaustive des défis du marché de l'emploi pour les jeunes, d'autres indicateurs sont absolument nécessaires, parmi lesquels, entre autres, ceux portant sur : la situation d'emploi, pour savoir si des travailleurs sont engagés avec des contrats de travailleurs salariés et rémunérés ou dans des situations plus « vulnérables »²⁴, par exemple comme travailleurs indépendants ou travailleurs familiaux non rémunérés ; l'emploi par secteur, pour savoir combien de jeunes travaillent dans les différents secteurs – agriculture, industrie ou services ; la durée du travail ; le sous-emploi ; la proportion de jeunes ayant des emplois informels ; etc. Nous incitons donc vivement les bureaux de statistique nationaux à poursuivre leurs efforts en vue de la collecte et de la diffusion d'informations sur le marché du travail ventilées par âge, pour permettre de porter une plus grande attention à des questions plus qualitatives de l'emploi des jeunes dans les futurs rapports.

Depuis le début 2007, de nombreux pays du monde sont confrontés à de nouveaux défis résultant de l'instabilité générale des marchés financiers associée à une volatilité accrue des marchés de l'énergie et des matières premières. Alors que, en 2007, l'impact sur les marchés du travail était plutôt modeste – comme l'a analysé le *Tendances mondiales de l'emploi, janvier 2008*²⁵ (à présent TME 2008) –, il est probable que l'on assiste en 2008 à un impact plus important assorti d'une augmentation des déficits de travail décent. Avec le déclin de la croissance économique, la création d'emplois va probablement ralentir et un plus grand nombre de personnes, en particulier les pauvres qui ressentent le plus fortement l'augmentation du coût de la vie, prendront n'importe quel emploi qu'elles pourront trouver sans se soucier des conditions de travail. La proportion des travailleurs vulnérables (définis plus haut) va sans doute augmenter, du fait que les mères, les pères, les jeunes et les vieux, et même les enfants, y compris ceux qui pourraient autrement aller à l'école, s'associeront aux efforts de contribution aux revenus du ménage par leur travail.

²³ Voir OIT, TME Jeunes 2006, « Idée reçue 4 » (p. 8) pour voir pourquoi le chômage ne constitue pas le défi majeur du marché de l'emploi pour les jeunes.

²⁴ L'emploi vulnérable est un concept nouvellement défini pour calculer les personnes qui sont employées selon des modalités relativement précaires, ainsi que l'indique leur situation d'emploi. Étant donné que les travailleurs familiaux non rémunérés et les travailleurs indépendants sont moins susceptibles d'avoir des contrats de travail formels, d'avoir accès à des avantages sociaux ou à des programmes de protection sociale et sont plus « à risques » en fonction des cycles économiques, ces situations sont classées dans la catégorie « vulnérable ». Il existe également un lien entre emploi vulnérable et pauvreté : si la proportion des travailleurs vulnérables est mesurable, elle pourra constituer une indication de l'ampleur de la pauvreté. Le lien s'établit du fait que les travailleurs en situations vulnérables ne bénéficient pas de la protection sociale et des filets de sécurité les préservant contre les périodes de faible demande économique et sont souvent dans l'impossibilité de faire des économies suffisantes pour eux-mêmes et leur famille pour contrebalancer de telles périodes.

²⁵ OIT, les *Tendances mondiales de l'emploi, janvier 2008* (Genève, 2008) ; www.ilo.org/trends.

Les gouvernements et la communauté internationale mettent actuellement sur pied des réponses pour réduire les impacts, notamment ceux de la hausse des prix alimentaires sur les pauvres et celui de la hausse des prix du carburant sur les entreprises. Le risque est que les nouvelles pressions économiques détournent des gouvernements des efforts en vue de favoriser l'emploi des jeunes, alors que c'est précisément dans ces périodes de récession économique que les jeunes sont le plus vulnérables. Si l'on ne s'attaque pas de toute urgence à cette situation, l'impact sera ressenti non seulement par les pauvres actuels mais aussi par les prochaines générations. Si, par exemple, des jeunes abandonnent l'école ou la formation pour travailler afin de contribuer au revenu familial ou si des écoles sont contraintes de fermer car il n'y a pas d'électricité, l'espoir que les familles pourraient avoir eu de donner à leurs enfants un meilleur départ dans la vie sera anéanti. Il sera nécessaire de concevoir et de mettre en œuvre des réponses politiques efficaces intégrant les jeunes comme un groupe cible spécifique pour compenser l'éventuelle stagnation de ces dernières années en matière de recul de l'emploi vulnérable et de la pauvreté au travail ainsi que de meilleure intégration des jeunes sur les marchés du travail.

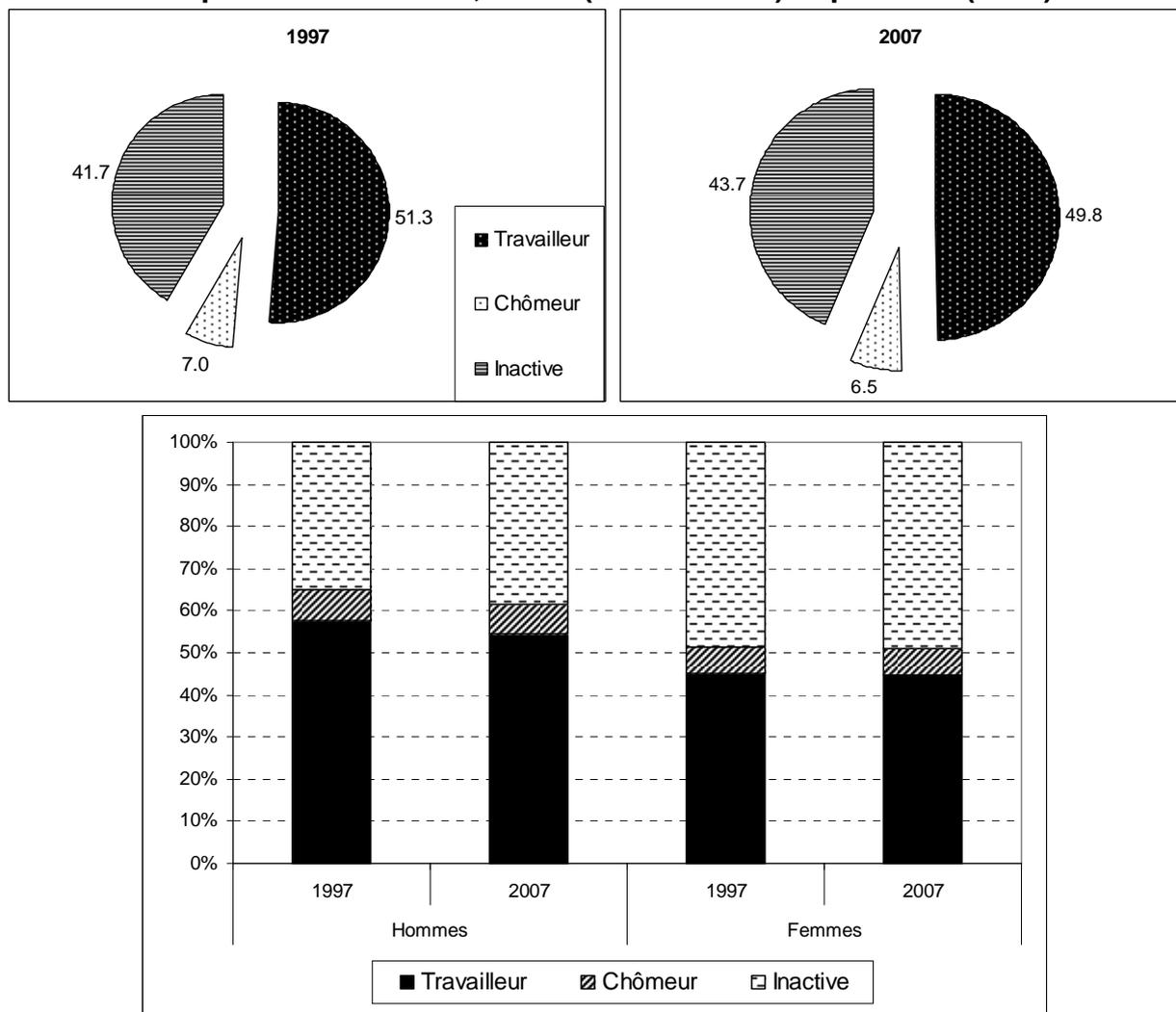
2 Afrique subsaharienne

Le défi pour les jeunes de trouver un emploi décent et productif demeure en Afrique subsaharienne l'un des plus forts du monde. La nature de ce défi fait partie intégrante des problèmes généraux du marché du travail qui accablent la région, tels qu'indiqués dans le TME 2008. Ce rapport montrait que l'amélioration des perspectives économiques en Afrique subsaharienne, avec des taux de croissance depuis 2004 atteignant 6 pour cent ou plus chaque année, ne se reflète que partiellement sur les marchés du travail du sous-continent. La pauvreté au travail est massive, plus de la moitié de l'ensemble des travailleurs n'étant pas en mesure de s'affranchir eux et leur famille de la pauvreté et plus des deux tiers des travailleurs étant en situation d'emploi vulnérable.

En dépit du déclin des taux de fécondité au cours des dernières années, la population de l'Afrique subsaharienne demeure l'une de celles qui augmentent le plus rapidement et c'est aussi la plus jeune du monde. En 2007, les jeunes représentaient en effet 36 pour cent de l'ensemble de la population d'âge actif – âgée de 15 ans et plus – (voir tableau A8 et figure 1.2) ; immédiatement suivis des 30,5 pour cent et 32,7 pour cent de l'Afrique du Nord et du Moyen-Orient respectivement, bien que leur proportion dans ces deux dernières régions semble régulièrement baisser ces dernières années alors que celle de l'Afrique subsaharienne est demeurée constante à 36 pour cent depuis 1995. Une population et une main-d'œuvre jeunes constituent un défi important pour la région où, en dépit de la croissance économique récente, on attend encore de voir une augmentation suffisante des possibilités d'emplois décents pour les jeunes qui arrivent sur le marché du travail. Étant donné que les jeunes au travail ont, en tant que groupe, peu de chance d'être mieux lotis que les adultes, ils sont eux aussi soumis aux niveaux élevés de pauvreté au travail et d'emploi vulnérable enregistrés dans la région. De plus, les déficits de travail décent en Afrique subsaharienne ne pourront manquer de poser des limites au développement des compétences parmi la population jeune, les familles ayant des difficultés à pouvoir payer pour une éducation et une formation, même si des structures adaptées sont disponibles.

La situation socio-économique en Afrique subsaharienne se traduit fortement dans le ratio emploi-population et le taux d'activité des jeunes très élevés. En 2007, environ la moitié de la population jeune était employée en Afrique subsaharienne (49,8 pour cent), niveau qui n'est dépassé qu'en Asie de l'Est. Même si le ratio emploi-population a régulièrement baissé entre 1997 et 2007, la baisse totale n'a pas dépassé 1,5 point de pourcentage, comparé à une baisse mondiale de 4,7 points de pourcentage au cours de cette période (voir tableau A4). À l'instar du ratio emploi-population, les taux d'activité des jeunes dans la région déclinent lentement, leur baisse entre 1997 et 2007 ayant été de 2,0 points de pourcentage (voir tableau A3 et figure 2.1).

Figure 2.1
Répartition de la population jeune par situation d'activité économique en
Afrique subsaharienne, totale (1997 et 2007) et par sexe (2007)



Source : OIT, Modèles économétriques des tendances, avril 2008 ; pour des informations sur la méthodologie, voir l'Annexe 1.

Un élément moteur important qui sous-tend la baisse du taux d'activité des jeunes est leur inscription dans le système éducatif (voir tableau 2.1). Une partie de la scolarisation aux niveaux secondaire et supérieur mobilise les jeunes âgés de 15 à 24 ans. Bien que ces deux niveaux de scolarisation augmentent à l'heure actuelle en Afrique subsaharienne, ils n'en demeurent pas moins très bas. En 2006, le taux brut de scolarisation était de 31,8 pour cent dans le secondaire et de 5,2 pour cent dans le supérieur. En d'autres termes, en dépit du taux de scolarisation croissant dans de nombreux pays, les faibles niveaux actuels laissent la majorité des jeunes en faible position d'améliorer leurs perspectives d'emploi par l'investissement dans l'éducation. Outre la pénurie d'établissements d'enseignement et de formation, les faibles niveaux de scolarisation traduisent l'impératif économique qui oblige de nombreux jeunes de la région à commencer à travailler à un âge précoce à cause des conditions de pauvreté de leur famille.

La jeunesse est définie dans ce rapport comme incluant les personnes âgées de 15 à 24 ans. Pourtant, l'emploi à des âges plus précoces est loin d'être exceptionnel en Afrique subsaharienne. Ainsi, par exemple, dans une économie à faible revenu telle que la République unie de Tanzanie, le ratio emploi-population des enfants âgés de 10 à 14 ans atteignait 45,5 pour cent en 2001 ; et un taux de 64,1 pour cent pour les jeunes âgés de 15 à 24 ans. Même dans un pays plus riche tel que le Botswana, avec une proportion d'emplois vulnérables (voir la définition dans la Vue d'ensemble)

nettement inférieure à la moyenne subsaharienne, le ratio emploi-population des jeunes enfants n'est pas négligeable (voir encadré 2.1).

Tableau 2.1
Scolarisation dans l'enseignement secondaire et supérieur en Afrique subsaharienne, 1999 et 2006 (%)

	Total		Hommes		Femmes	
	1999	2006	1999	2006	1999	2006
Taux de scolarisation au niveau secondaire	23,8	31,8	26,1	35,4	21,4	28,2
Taux de scolarisation au niveau supérieur	3,7	5,2	4,4	6,2	2,9	4,2

Source : UNESCO Institut de statistique, « Moyenne régionale des taux bruts de scolarisation de l'enseignement préprimaire à supérieur (CITE 0-6) » ; site web :

<http://stats.uis.unesco.org/unesco/TableViewer/tableView.aspx?ReportId=194>.

Encadré 2.1 L'emploi des enfants au Botswana

En 2006, plus de 38 000 enfants (la tranche d'âge indiquée dans l'enquête sur la population active porte sur les 7-17 ans) travaillaient au Botswana, sur lesquels environ la moitié avait moins de 14 ans (voir tableau ci-dessous). Sur trois de ces enfants, deux étaient employés dans l'agriculture mais une proportion substantielle travaillait également dans d'autres secteurs, par ex. dans le commerce de détail. La grande majorité du travail des enfants correspondait d'une manière ou d'une autre à un travail familial non rémunéré ; tandis qu'un enfant sur dix était un employé rémunéré et que 8 pour cent relevaient de la catégorie des travailleurs indépendants. Trois enfants sur quatre invoquent le devoir ou la nécessité d'aider leur famille pour expliquer le fait qu'ils travaillent.

Ratios emploi-population (REP) des enfants âgés de 7 à 17 ans au Botswana, 2005/06

Âge	Total		Hommes		Femmes	
	Employés	REP (%)	Employés	REP (%)	Employées	REP (%)
7-9	4 108	3,6	2 305	4,0	1 804	3,2
10-13	15 547	9,3	9 090	10,9	6 457	7,8
14-17	18 720	12,7	11 909	16,4	6 811	9,0
7-17	38 375	9,0	23 304	10,9	15 072	7,0

Source : Central Statistical Office, 2005/06 *Labour Force Report* (Gaborone, février 2008).

Sur dix enfants au travail dans le pays, huit continuaient d'aller à l'école. Le conflit entre l'enseignement et les autres activités est toutefois rendu évident par le nombre d'heures habituellement travaillées : plus de la moitié des enfants répertoriés comme travaillant dans l'agriculture ou dans les services travaillaient 15 heures par semaine ou plus ; parmi ceux répertoriés comme simples travailleurs, la majorité travaillait 29 heures par semaine ou plus ; et plus de 6 000 enfants travaillaient plus de 42 heures par semaine.

Les différences entre les taux d'activité des jeunes hommes et des jeunes femmes sont relativement faibles en Afrique subsaharienne. Ainsi, en 2007, le taux d'activité des hommes dépassait de 10,5 points de pourcentage celui des femmes. Seules les Economies développées & l'Union européenne et l'Asie de l'Est affichaient des écarts moins importants (voir tableau A3). Cet écart diminue par ailleurs avec le temps, principalement du fait de la baisse du taux d'activité des jeunes hommes due à leur scolarisation croissante. Mais, dans le cas des jeunes femmes, la scolarisation croissante n'a pas entraîné la baisse du taux d'activité. Même si, chez les jeunes, les écarts d'activité entre les sexes sont limités et baissent actuellement en termes de nombre d'emplois, l'édition de mars 2008 des *Tendances mondiales de l'emploi des femmes* (à présent TME Femmes 2008) a attiré l'attention sur ces écarts en termes de type de risques auxquels les femmes sont confrontées, dans la mesure où la proportion de femmes dans des emplois vulnérables

dépasse celle des hommes.²⁶ Les écarts entre les sexes sont également manifestes dans les taux de scolarisation en Afrique subsaharienne. Les filles sont moins nombreuses que les garçons à être scolarisées, ce qui ne manquera pas d'avoir un impact sur leurs choix professionnels dans l'avenir (voir tableau 2.1).

Les interdépendances entre les marchés du travail pour les adultes et pour les jeunes se reflètent dans le ratio entre le taux de chômage des jeunes et le taux de chômage des adultes. En 2007, ce ratio, de 1,8, était, en Afrique subsaharienne, plus proche du taux de chômage des adultes que dans toute autre région (voir tableau A6). Une telle faiblesse du ratio semble indiquer que le problème du chômage n'est pas spécifique à la jeunesse.

Le taux de chômage des jeunes, qui était de 12,0 pour cent en 1997, est demeuré relativement inchangé en 2007 à 11,5 pour cent. Il convient ici de souligner que les moyennes régionales pour l'Afrique subsaharienne sont basées sur une fourchette exceptionnellement large de taux d'emploi des jeunes. Ainsi, par exemple, en 2003, le taux de chômage des jeunes était de 7,0 pour cent à Madagascar alors qu'il atteignait la même année 60,1 pour cent en Afrique du Sud.²⁷ Les analyses basées sur des moyennes régionales sont utiles pour expliquer les défis auxquels les jeunes sont d'une manière générale confrontés mais, eu égard à l'étendue du spectre de valeurs, leur interprétation devra toujours se faire avec circonspection.

Il est indéniable que de nombreux jeunes en Afrique subsaharienne n'ont pas d'autre choix que d'accepter n'importe quel travail disponible, même s'il est souvent loin de répondre aux critères d'un travail « décent ». Beaucoup ne peuvent « se permettre » d'opter pour le chômage, si ce n'est pour de courtes périodes. Étant donné que des sources de revenus de remplacement, y compris les soutiens provenant de la famille et des amis, sont probablement moins rares dans des pays plus riches, le niveau du PIB par habitant devrait normalement avoir un effet à la hausse sur le taux de chômage des jeunes dans les pays d'Afrique subsaharienne. Qui plus est, des pays plus riches tels que l'Afrique du Sud et la Namibie – ce dernier ayant enregistré un taux de chômage des jeunes de 47,1 pour cent en 2004²⁸ – ont également une proportion plus faible d'emplois vulnérables dans l'emploi total (tous âges confondus) et des marchés du travail relativement mieux organisés. Dans ces conditions, là où des systèmes de complément de ressources de remplacement sont disponibles, il est logique que des jeunes restent quelque temps au chômage dans l'espoir de finir par trouver un emploi décent. Beaucoup préfèrent attendre, même s'ils sont tout au bout de la file d'attente pour un tel travail, plutôt que de prendre des formes d'emplois vulnérables mal payés et offrant peu de perspectives à plus long terme.

L'argument de la « file d'attente pour un emploi décent » ne peut toutefois expliquer que partiellement le problème du chômage des jeunes dans la région. L'ampleur de ce chômage dans de nombreuses économies d'Afrique subsaharienne, notamment celles à faible revenu, suggère une autre explication, à savoir l'insuffisance de la demande de main-d'œuvre. Ainsi, par exemple, un étude du chômage des jeunes en République unie de Tanzanie en 2001 a fait apparaître des taux de chômage rural très bas, contre des taux de chômage urbain atteignant jusqu'à 40 pour cent à Dar es Salaam.²⁹ Cette étude notait également que les jeunes issus de milieux familiaux plus favorisés avaient tendance à rester plus longtemps dans le système scolaire et étaient ainsi moins susceptibles de rejoindre les rangs des sans-emploi urbains. Il s'est avéré que les conditions locales

²⁶ OIT, *Tendances mondiales de l'emploi des femmes*, mars 2008 (Genève, 2008) ; www.ilo.org/trends.

²⁷ OIT, *Indicateurs clés du marché du travail*, 5^e édition, op cit, tableau 8a.

²⁸ Ministry of Labour and Social Welfare, *Namibia Labour Force Survey 2004* (Windhoek, mars 2006) ; selon la même source, les emplois vulnérables ne représentaient pas plus de 21,0 pour cent de tous les emplois en Namibie.

²⁹ F. Kondylis et M. Manacorda, « Youth in the labor market and the transition from school to work in Tanzania », World Bank Social Protection Discussion Paper No. 0606 (Washington, DC), juillet 2006 ; <http://siteresources.worldbank.org/SOCIALPROTECTION/Resources/SP-Discussion-papers/Labor-Market-DP/0606.pdf>.

de l'offre et de la demande de main-d'œuvre étaient très importantes pour déterminer les résultats du marché du travail dans les zones urbaines. D'importants écarts entre taux de chômage urbain et rural ont également été trouvés dans l'étude sur la main-d'œuvre réalisée en 2006 en République unie de Tanzanie.³⁰ En Afrique du Sud, selon un récent rapport de l'OCDE, peu d'éléments permettent de penser que le chômage « d'attente » est une caractéristique importante du marché du travail dans son ensemble (adultes inclus). Les principaux facteurs qui expliquent le taux de chômage élevé dans ce pays résident dans la forte augmentation de l'offre de main-d'œuvre depuis le début des années 1990 et dans les difficultés de faire face à cette augmentation ; ces deux facteurs ayant en partie un lien avec l'héritage de l'apartheid.³¹

Il est difficile de traiter les défis du chômage des jeunes en Afrique subsaharienne séparément de la nécessité de stimuler l'ensemble des conditions de l'économie et du marché du travail. Toutefois, cela ne signifie pas qu'il n'y ait pas de place pour des mesures ciblant les jeunes personnes, dans l'objectif de faciliter leur entrée sur le marché du travail et d'améliorer leurs perspectives. Le grand nombre de jeunes non scolarisés et le développement limité des compétences de nombreux jeunes plaident fortement en faveur de telles mesures. Mais, en dernière analyse, les questions relatives à la jeunesse doivent être traitées dans le cadre de stratégies de l'emploi intégrées pour produire du travail décent pour tous.

3 Afrique du Nord

Du fait de la persistance de taux de natalité élevés et de taux de mortalité en baisse, la population d'âge actif dans la région de l'Afrique du Nord a augmenté de près de 30 pour cent au cours de la dernière décennie. À elle seule, la population jeune a augmenté de plus de 19 pour cent entre 1997 et 2007. Toutefois, ainsi que le montre la figure 3.1, cette augmentation ne se poursuivra pas indéfiniment. Dans quatre des six pays (à l'exception de l'Égypte et du Soudan), la population jeune a commencé à diminuer légèrement, selon les projections portant sur la période allant des années 2010 à 2020. Néanmoins, à ce jour, les six pays font apparaître des populations jeunes plus importantes que jamais auparavant. Et même si la proportion de jeunes dans la population d'âge actif totale de l'ensemble des six pays diminue à l'heure actuelle, le fait que la plupart de ces proportions se maintiennent au-dessus du niveau de 30 pour cent (la moyenne régionale était de 30,5 pour cent en 2007) indique que les économies de la région sont confrontées à une charge énorme quand il s'agit de générer un nombre suffisant de possibilités d'emploi pour une importante cohorte de jeunes.

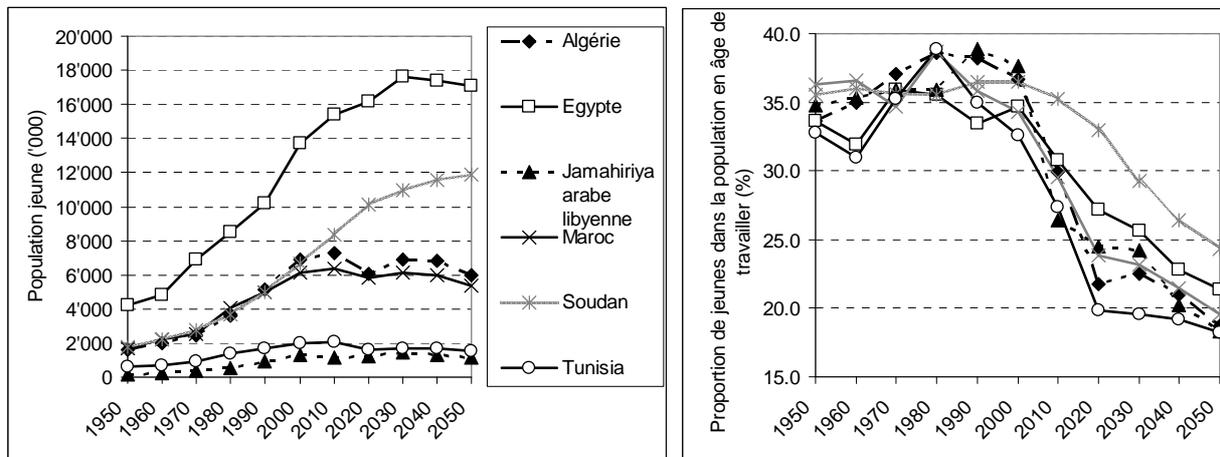
Au total, la population jeune a augmenté de 19 pour cent entre 1997 et 2007 (de 34,0 à 40,4 millions) pendant que la main-d'œuvre jeune a augmenté de 10 pour cent (de 13,0 à 14,3 millions) (voir tableau A2). Le fait que la main-d'œuvre jeune ait moins augmenté que la population jeune traduit les progrès réalisés dans le nombre de jeunes pris en compte par le système éducatif (voir tableau 3.1). Mais un élément d'explication plus pessimiste pourrait résider dans un découragement accru des jeunes allant de pair avec des taux de chômage élevés.

Concernant les informations sur les effectifs dans le système éducatif, il est intéressant de noter que, tant pour l'enseignement secondaire que pour le supérieur, où les jeunes femmes étaient à la traîne des jeunes hommes dans la plupart des pays en 1999, elles avaient en 2006 presque rattrapé et dans certains cas dépassé les niveaux de scolarisation des jeunes hommes. Il s'agit d'une tendance remarquable qui donne aux jeunes femmes en Afrique du Nord l'espoir d'une future égalité, au moins pour ce qui concerne l'accès à l'éducation.

³⁰ National Bureau of Statistics, *Key Findings for Integrated Labour Force Survey (IFLS) 2006* (Dar es Salaam, novembre 2007).

³¹ OCDE, « Afrique du Sud : évaluation économique de l'OCDE », *Perspectives économiques de l'OCDE* (Paris), Vol. 2008-15.

Figure 3.1
Population jeune : effectif et proportion dans la population d'âge actif totale
dans les pays d'Afrique du Nord, 1950 à 2050



Source : NU, Perspectives de la population mondiale : Base de données de la Révision de 2006, Panel 2 : Données détaillées, variante médiane ; <http://esa.un.org/unpp/>.

Tableau 3.1
Scolarisation dans l'enseignement secondaire et supérieur en les pays
d'Afrique du Nord, 1999 et 2006 (%)

Taux de scolarisation au niveau secondaire	Total		Hommes		Femmes	
	1999	2006	1999	2006	1999	2006
Algérie	...	83,2	...	80,3	...	86,3
Egypte	82,5	87,8	86,0	90,6	78,8	84,9
Jamahiriya arabe libyenne	...	93,5	...	86,3	...	101,1
Maroc	36,7	52,4	41,0	...	32,2	...
Soudan	26,0	33,8	...	34,5	...	33,1
Tunisie	72,4	84,9	71,7	80,9	73,2	89,1
Taux de scolarisation au niveau supérieur	Total		Hommes		Femmes	
	1999	2006	1999	2006	1999	2006
Algérie	14,2	21,8	...	19,4	...	24,4
Egypte	36,8	34,7
Jamahiriya arabe libyenne	50,2	55,8	50,8	53,3	49,6	58,3
Maroc	9,4	11,8	11,0	13,1	7,9	10,6
Soudan	6,2	...	6,5	...	6,0	...
Tunisie	17,0	31,0	17,2	25,8	16,8	36,5

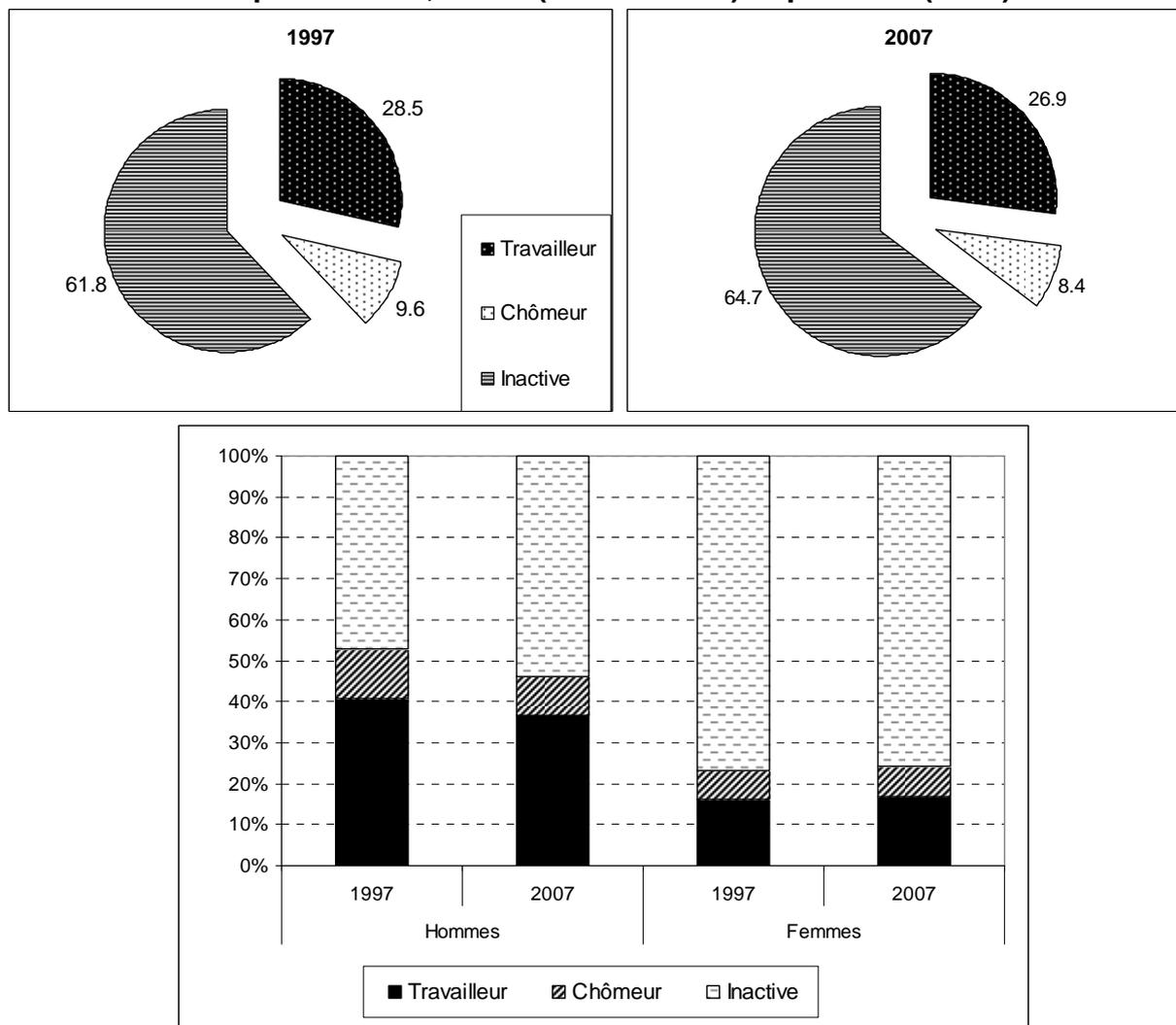
Note : Pour l'Égypte, la toute dernière année renvoie à 2004 (secondaire) et à 2005 (supérieur), alors qu'elle renvoie à 2005 (secondaire) pour l'Algérie.

Source : UNESCO, <http://stats.uis.unesco.org/unesco/TableViewer/tableView.aspx?ReportId=182>, et <http://stats.uis.unesco.org/unesco/TableViewer/tableView.aspx?ReportId=167>

Contrairement à d'autres régions, l'augmentation de la participation des femmes à l'éducation s'est accompagnée d'une augmentation du nombre total de jeunes femmes dans la population active. Entre 1997 et 2007, la proportion de jeunes femmes actives a ainsi augmenté de 25 pour cent pendant que celle des jeunes hommes actifs n'augmentait que de 4 pour cent. De ce fait, l'écart entre les taux d'activité des hommes et des femmes s'est réduit au cours de ces dix ans, même s'il demeure considérable et le troisième plus important par rapport aux autres régions. Alors que près de 2 jeunes hommes sur 4 étaient actifs en 2007 (taux d'activité de 46,1 pour cent), seule 1 jeune femme sur 4 travaillait ou cherchait du travail (24,3 pour cent). En d'autres termes : en 2007, pour 100 jeunes hommes actifs sur le marché du travail, on ne trouvait que 51 jeunes

femmes. Cette inégalité n'a été dépassée qu'au Moyen-Orient et en Asie du Sud. À 35,3 pour cent en 2007, le taux d'activité total des jeunes dans la région est demeuré le taux le plus bas du monde.

Figure 3.2
Répartition de la population jeune par situation d'activité économique en Afrique du Nord, totale (1997 et 2007) et par sexe (2007)



Source : OIT, Modèles économétriques des tendances, avril 2008 ; pour des informations sur la méthodologie, voir l'Annexe 1.

La proportion de jeunes personnes employées est à la fois très faible et en baisse. En 2007, sur 100 jeunes, 27 seulement avaient un emploi (à raison de 37 jeunes hommes sur 100 pour 17 jeunes femmes sur 100) contre 28 sur 100 en 1997. Il s'agit du plus faible ratio emploi-population des jeunes du monde. Au niveau national, le ratio emploi-population le plus élevé pour les jeunes hommes, de 52,5 pour cent en 2006, a été enregistré au Maroc, tandis que le ratio le plus faible pour les jeunes femmes, de 8,5 pour cent, a été enregistré en Égypte.³²

Il est surprenant de voir que les jeunes femmes sont devenues plus actives en termes d'activité économique en dépit de la situation décourageante de l'emploi des jeunes à laquelle elles se trouvent confrontées : en 2007, le taux de chômage des jeunes atteignait en effet 23,8 pour cent (20,1 pour cent pour les jeunes hommes et un taux impressionnant de 30,9 pour cent pour les jeunes femmes) (voir tableau A5) ; soit les taux les plus élevés du monde. Alors que les jeunes personnes représentent 30 pour cent de la population d'âge actif (la troisième proportion la plus

³² OIT, *Indicateurs clés du marché du travail*, 5^e édition, op cit, tableau 2.

élevée du monde), elles constituent 48,2 pour cent de l'ensemble des chômeurs de la région (voir tableau A8). Le taux a très peu changé au fil du temps et il a même légèrement augmenté pour les jeunes femmes. Pour les trois pays pour lesquels des taux de chômage récents sont disponibles (Algérie, Maroc, Tunisie), ces taux varient d'environ 45 pour cent en Algérie à environ 15 pour cent en Tunisie. Dans la région, une jeune personne a 3,4 fois plus de risques d'être au chômage qu'une personne adulte (voir tableau A6.)

Il faudra analyser avec soin le problème du chômage des jeunes en Afrique du Nord puisque les enjeux varient en fonction des différents niveaux d'instruction atteints par les jeunes demandeurs d'emploi. Dans la majorité des pays, ce sont soit les jeunes sans instruction ou faiblement instruits soit ceux ayant les plus hauts niveaux d'instruction qui ont le moins de risques d'être au chômage.³³ La plupart des chômeurs sont des jeunes semi-qualifiés ou ayant un niveau d'instruction intermédiaire ou secondaire, ce qui montre la sous-évaluation accordée à leur formation dans l'économie. Toutefois, on assiste également dans certains pays à une tendance à la hausse des taux de chômage des diplômés de l'université. En Égypte, par exemple, les diplômés de l'enseignement supérieur présentent aujourd'hui le taux de chômage le plus élevé de tous les niveaux d'instruction.

Plusieurs raisons expliquent cette dernière tendance. Les étudiants à l'université forment à la fois le groupe qui augmente le plus rapidement parmi les nouveaux arrivants sur les marchés du travail et le groupe le plus dépendant de l'emploi public, aujourd'hui stagnant voire en recul. Comme par le passé, les jeunes personnes diplômées de l'université veulent un emploi dans le secteur public. Mais ce qui a changé, c'est que ces emplois sont moins nombreux et, partant, plus difficiles à obtenir compte tenu de la concurrence accrue entre un plus grand nombre de candidats. En dépit de l'évolution de cette réalité, de nombreux jeunes attendent encore des gouvernements qu'ils leur offrent de tels emplois, et comme ils viennent souvent d'un milieu plus aisé, ils sont disposés à attendre longtemps plutôt que de prendre des emplois du secteur privé plus facilement disponibles.

Un autre élément d'explication relative des forts taux de chômage vient du fait que le secteur privé, qui pourrait faire contrepoids au recul de l'emploi des jeunes dans le secteur public, continue de discriminer les jeunes à l'embauche, en particulier les jeunes femmes, très probablement en vue d'éviter des charges salariales supplémentaires telles que celles entraînées par les congés de maternité et de garde d'enfant. Le secteur privé soutient par ailleurs que les diplômés n'ont pas les types de compétences requis.³⁴

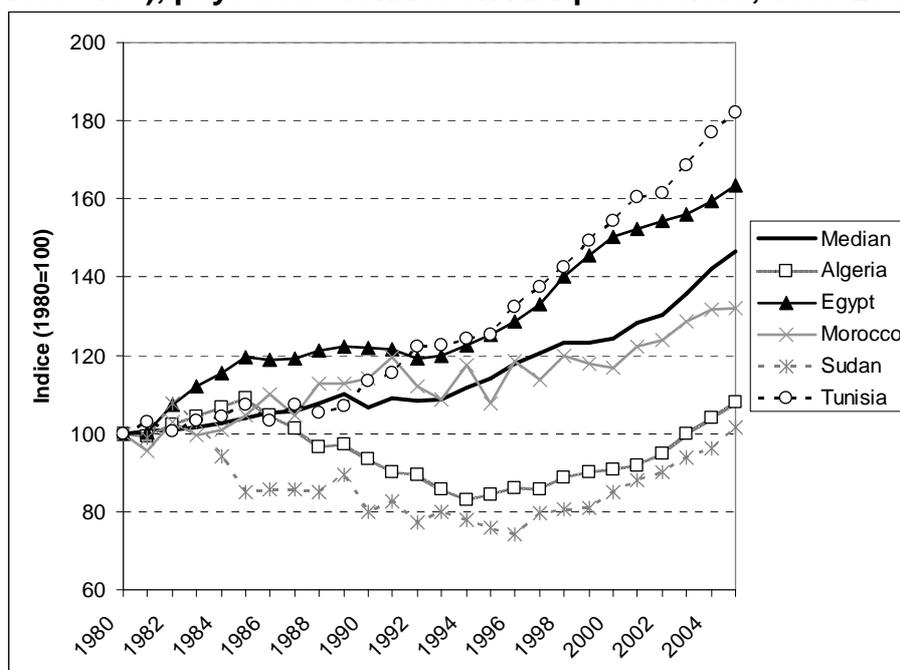
Indépendamment du décalage entre l'offre et la demande du marché du travail pour les jeunes, la croissance économique limitée et la faible hausse de la productivité dans la région ont abouti à une création restreinte d'emplois décents et productifs. Comme on peut le voir dans la figure 3.3, les pays d'Afrique du Nord pour lesquels des données sont disponibles n'ont enregistré entre 1980 et 2005 qu'une légère hausse de la productivité (entre 2 et 82 pour cent pour toute la période). À titre comparatif, la médiane de tous les pays pour lesquels des données sont disponibles est également présentée. Seules l'Égypte et la Tunisie ont fait mieux que la médiane en termes de hausse de la productivité. Après 25 ans, la productivité du travail en Algérie et au Soudan était à peine supérieure à son niveau de 1980. Avec une faible croissance de la productivité, une économie enregistre habituellement peu de hausses dans les salaires des travailleurs et aucune possibilité supplémentaire de créer des nouveaux emplois. Mettre l'accent sur les hausses de productivité est de ce fait une question importante dans la région. L'afflux croissant

³³ R. Assaad et F. Roudi-Fahimi, *Youth in the Middle East and North Africa: Demographic opportunity or challenge?* (Washington, DC, Population Reference Bureau, 2007) ; www.prb.org/Publications/PolicyBriefs/YouthinMENA.aspx

³⁴ *ibid.* Voir également El Zanaty and Associates, « School-to-work transition: Evidence from Egypt », Employment Policy Paper No. 2 (Genève, OIT, 2007); www.ilo.org/public/english/employment/yett/download/swtsegypt.pdf.

d'IDE dans certains pays pourrait aider à relancer la hausse de la productivité. Cela étant dit, il importe que cette hausse de la productivité aille de pair avec des améliorations des systèmes d'enseignement et de formation, de sorte que la future main-d'œuvre soit mieux préparée à remplir les emplois requis. Même si le remplacement des personnes par un investissement dans les machines est susceptible de stimuler la productivité à court terme, cela ne fonctionne pas à long terme dans les systèmes économiques qui disposent d'un surplus de main-d'œuvre.

Figure 3.3
Évolution de la productivité du travail (PIB par personne employée, 1980=100), pays sélectionnés en Afrique du Nord, 1980-2005



Source : BIT, *Indicateurs clés du marché du travail*, 5^e édition (Genève, 2007), tableau 18a.

En termes de tendances des marchés du travail, les régions de l'Afrique du Nord et du Moyen-Orient sont traditionnellement proches. Il existe toutefois une différence frappante, qui devrait avoir un impact sur la formulation des politiques de la jeunesse dans ces régions respectives. En effet, le secteur agricole joue encore un rôle vital en Afrique du Nord, où il emploie plus d'un tiers de l'ensemble des travailleurs.³⁵ Il existe peu de données disponibles sur la répartition sectorielle de l'emploi des jeunes, mais comme rien ne laisse à penser qu'elle pourrait être très différente de la répartition générale, on peut raisonnablement affirmer que, dans la région, une proportion importante de jeunes, et tout particulièrement de jeunes femmes, travaille dans l'agriculture. C'est pourquoi les programmes et les politiques destinés à stimuler l'emploi des jeunes devraient mettre l'accent sur le secteur agricole, dans le but d'améliorer la productivité et la qualité de l'emploi ; ce qui sera un moyen de prévenir l'exode croissant de jeunes, à la recherche d'employeurs, des zones rurales vers les zones urbaines surpeuplées, tout en réduisant également la pauvreté rurale. La récente crise alimentaire montre l'importance que peut prendre un secteur agricole qui fonctionne bien pour réduire la dépendance d'un pays vis-à-vis d'importations alimentaires.

Il faudra bien plus d'un seul acteur et d'une seule politique pour relever le défi de l'augmentation de la demande pour le nombre important de jeunes qui arrivent chaque année sur le marché du travail et pour venir à bout des forts taux de chômage et d'inactivité involontaire des jeunes qui en découlent. Le nombre grandissant de projets axés sur une meilleure intégration des jeunes montre à l'évidence que les gouvernements de la région s'en préoccupent ; certains pays

³⁵ OIT, *Tendances mondiales de l'emploi*, janvier 2008, op cit.

participant d'ailleurs activement au Réseau pour l'emploi des jeunes. Des politiques fructueuses se donnent pour but de réduire les entraves existant dans le secteur privé, qui découragent l'embauche de jeunes personnes ; ou de favoriser l'entrepreneuriat chez les jeunes. Mais l'intervention de l'État n'est qu'un élément de la solution. Il est également crucial que les jeunes citoyens réalisent que, contrairement à ce qui se faisait dans le passé, le gouvernement ne peut leur garantir un emploi à vie, et ce quels que soient leur niveau d'instruction élevé et la durée de leur attente. Toutefois, en l'absence de mesures pour assurer une croissance durable dans la région, les résultats positifs seront de courte durée. Les hausses de la productivité sont importantes non seulement pour garantir la création de tous types d'emplois mais pour veiller également à ce que ces emplois soient décents. Seule l'association de telles mesures pourra assurer une meilleure utilisation du potentiel inexploité des jeunes dans la région.

4 Moyen-Orient

Une analyse de la situation des jeunes au Moyen-Orient fait apparaître un certain nombre de points communs frappants avec les résultats observés en Afrique du Nord. Ainsi, des taux élevés de croissance démographique et de chômage et le peu de possibilités offertes aux jeunes femmes d'être actives sur les marchés du travail demeurent des caractéristiques persistantes des deux régions, bien que leurs populations jeunes respectives sont plus éduquées que jamais auparavant.

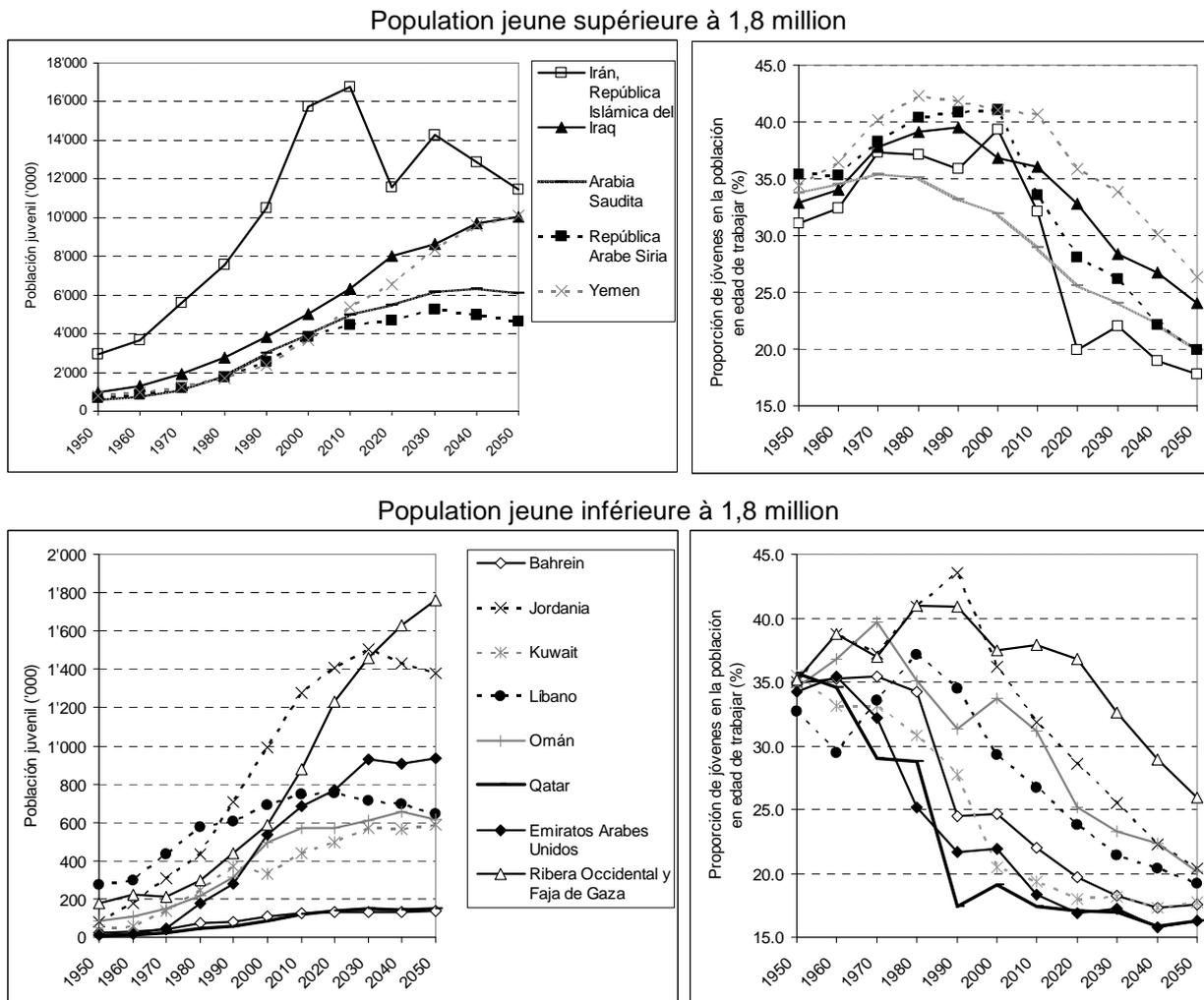
La population totale du Moyen-Orient a augmenté de près de 40 pour cent au cours des dix dernières années, c'est-à-dire plus que dans toute autre région. La population jeune a elle aussi enregistré une augmentation vertigineuse de 32 pour cent. Seule l'Afrique subsaharienne a connu une augmentation plus forte de sa population jeune (34 pour cent). Comme le montre la figure 4.1, les jeunes n'avaient jamais été aussi nombreux, et ce dans tous les pays de la région ; et, dans quelques pays, le nombre de jeunes continuera d'augmenter même au-delà de 2050. Ce qui signifie que, pendant encore un certain nombre d'années, la plupart des pays du Moyen-Orient ne profiteront pas de l'embellie offerte quand la baisse du nombre total des jeunes et de la proportion de jeunes dans la population d'âge actif entraîne une pression moins forte sur les systèmes éducatifs et sur les marchés du travail. Pour l'ensemble de la région, la proportion de jeunes dans la population d'âge actif a commencé à baisser en 2004 et est à présent de 32,7 pour cent ; seulement dépassée par celle de l'Afrique subsaharienne (36,1 pour cent).

La main-d'œuvre jeune augmente également dans la région non seulement à cause de la croissance démographique mais aussi du fait d'un taux d'activité croissant et, partant, d'une baisse du taux d'inactivité. Alors que le taux régional d'activité s'établissait à 35,8 pour cent pour les jeunes il y a dix ans, il était en 2007 de 36,4 pour cent (voir tableau A3). C'est la seule région du monde qui a vu son taux d'activité des jeunes augmenter ; cette augmentation reposant sur la hausse de 3,1 points de pourcentage de l'activité des femmes entre 1997 et 2007. En dépit de cette tendance encourageante, la région a conservé le taux d'activité des jeunes femmes le plus faible du monde, puisqu'il était de 21,5 pour cent en 2007 (contre 50,7 pour cent pour les jeunes hommes).

Il n'est dès lors pas surprenant que, avec une augmentation de la population et de l'activité des jeunes associée à une faible croissance économique (telle qu'indiquée ci-dessous), le problème de l'emploi des jeunes ne se soit jusqu'ici pas atténué. Mais au moins ne s'est-il pas non plus amplifié. Il y a eu des créations d'emplois pour les jeunes. En effet, le nombre total de jeunes employés dans la région a augmenté de 40 pour cent entre 1997 et 2007, soit la plus forte augmentation du monde (voir tableau A2). Mais, étant donné que la hausse de la productivité n'a pas suivi parallèlement le même rythme, il est probable que les emplois créés étaient moins que décents en termes de qualité. Ils ont sans doute été créés dans des industries à fort coefficient de main-d'œuvre et dans des secteurs de l'économie où les emplois vulnérables sont monnaie courante. Au cours de la même période, le ratio emploi-population des jeunes a également

augmenté, passant de 27,3 à 29,0 pour cent. Cela reste toutefois le deuxième ratio le plus faible du monde, devancé uniquement par celui de l'Afrique du Nord ; ce qui signifie que, sur les marchés du travail de la région, l'offre de main-d'œuvre jeune continue d'être beaucoup plus forte que la demande (voir tableau A4).

Figure 4.1
Population jeune : effectif et proportion dans la population d'âge actif totale dans les pays du Moyen-Orient, 1950 à 2050



Source: NU, Perspectives de la population mondiale : Base de données de la Révision de 2006, Panel 2 : Données détaillées, variante médiane ; <http://esa.un.org/unpp/>.

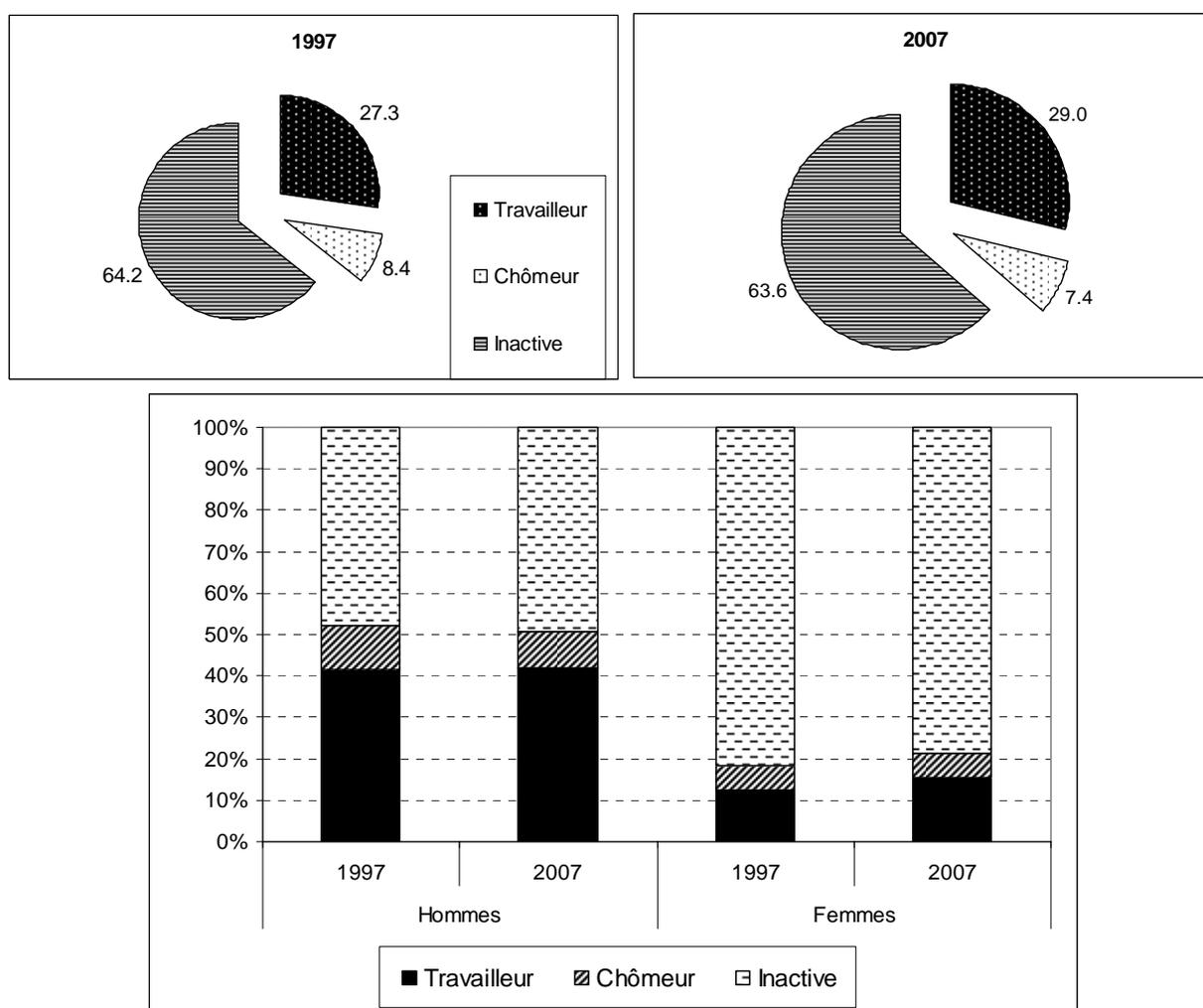
En dépit d'une amélioration des possibilités d'emploi pour les jeunes, leurs taux de chômage demeurent élevés. Pour les rares pays pour lesquels des estimations spécifiques existent au niveau national, des taux supérieurs à 20 pour cent ne sont pas rares. Le taux estimé pour l'ensemble de la région était de 20,4 pour cent en 2007, ce qui représente une baisse de plus de 3 points de pourcentage depuis 1997 (voir tableau A5). Cela est dû en partie aux améliorations générales des marchés du travail et en partie aux efforts déployés par un nombre de plus en plus grand d'économies pour mettre en œuvre des politiques spécifiquement axées sur la jeunesse. Toutefois, comme dix ans plus tôt, une jeune personne continuait en 2007 d'avoir 3 fois plus de risques d'être au chômage qu'une personne adulte.

Les jeunes femmes ont encore plus de difficultés que les jeunes hommes à trouver un emploi : ainsi, en 2007, leur taux de chômage était de 28,7 pour cent, contre 17,1 pour cent pour les jeunes hommes. Les raisons de ces taux de chômage élevés parmi les jeunes femmes sont plus ou moins les mêmes que pour les femmes adultes. L'édition de mars 2008 des TME Femmes 2008

montrait que les explications d'une telle situation présentaient deux volets.³⁶ D'une part, certains employeurs donnent ouvertement la préférence aux demandeurs d'emploi masculins et, d'autre part, les femmes qui ont eu accès à l'éducation ne souhaitent fréquemment pas prendre le type d'emplois qui sont mis à leur disposition. Certains employeurs préfèrent quant à eux les travailleuses, mais les emplois offerts sont peu qualifiés et mal payés. Il en résulte que certaines femmes resteront au chômage en attendant de trouver le « bon » emploi (certaines d'entre elles n'envisageant de prendre qu'un emploi dans le secteur public) ; tandis que d'autres – la majorité – n'ont guère d'autre choix que de sortir de la population active.

Mais le plus grand défi qui se pose pour les jeunes femmes de la région n'est peut-être pas tant le chômage que l'énorme proportion de jeunes femmes inactives (comme le montre la figure 4.2) qui, contrairement à la plupart des autres régions, n'est que dans une faible mesure imputable à leur participation à des activités éducatives.

Figure 4.2
Répartition de la population jeune par situation d'activité économique au
Moyen-Orient, totale (1997 et 2007) et par sexe (2007)



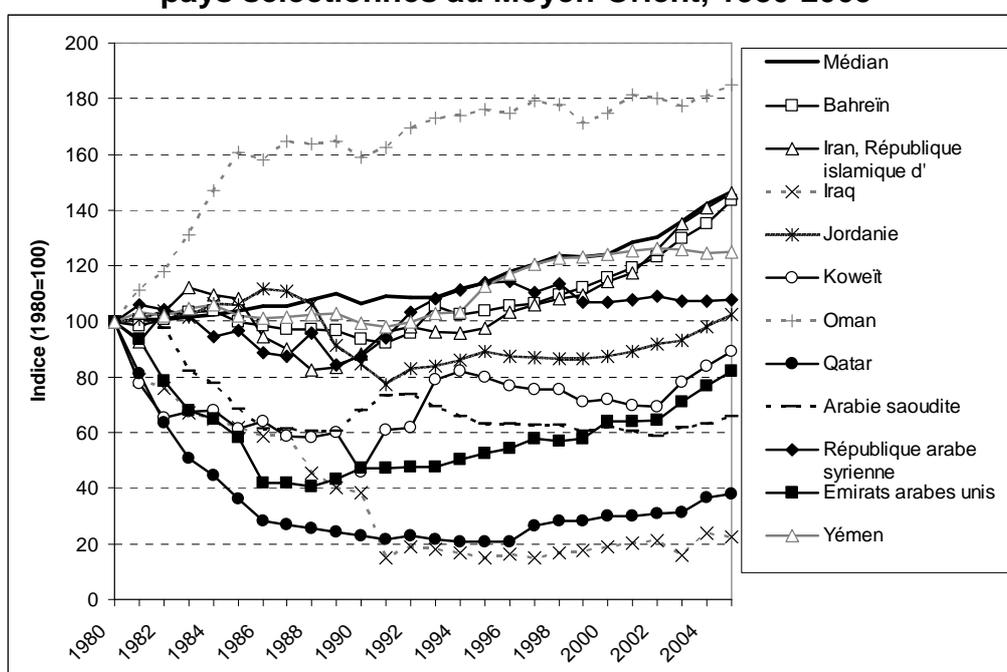
Source : OIT, Modèles économétriques des tendances, avril 2008 ; pour des informations sur la méthodologie, voir l'Annexe 1.

Les niveaux de productivité du travail dans la région sont, avec environ 21 000 dollars EU de rendement par personne employée, supérieurs à ceux de l'Afrique du Nord (15 000 dollars EU). Toutefois, le Moyen-Orient est la seule région à n'avoir enregistré presque aucun changement dans

³⁶ OIT, *Tendances mondiales de l'emploi des femmes*, mars 2008, op cit.

les niveaux de la productivité du travail au cours des dix dernières années. Il s'agit bien sûr d'un signe inquiétant et d'une menace pour la création d'emplois décents. À l'intérieur de la région, on constate des disparités importantes entre les niveaux de productivité et entre les changements survenus dans la productivité au niveau national. Ainsi, pour les 11 pays pour lesquels des données sont disponibles, les niveaux se répartissaient en 2005 entre 1 430 dollars EU en Irak et 22 690 dollars EU dans les Émirats Arabes Unis.³⁷ Toujours en 2005, 5 des 11 pays seulement faisaient apparaître des niveaux de productivité du travail supérieurs à ceux de 1980 ; et, à l'exception d'Oman, tous les pays sont restés à la traîne de la médiane mondiale des niveaux de la productivité du travail pendant toute la période (voir figure 4.3). Même si la productivité du travail et le chômage des jeunes ne sont pas directement liés, l'absence de hausse de la productivité compromet fortement la probabilité de création d'emplois et de progrès dans la qualité des emplois. Ce sont le plus souvent les jeunes personnes, à cause de leur manque d'expérience et du fait que les employeurs ont tendance à les discriminer à l'embauche, qui souffrent le plus de ces conditions décourageantes.

Figure 4.3
Évolution de la productivité du travail (PIB par personne employée, 1980=100),
pays sélectionnés au Moyen-Orient, 1980-2005



Source : OIT, *Indicateurs clés du marché du travail*, 5^e édition (Genève, 2007), tableau 18a.

En termes d'éducation, les jeunes femmes se trouvent aujourd'hui au Moyen-Orient dans une situation bien meilleure qu'il y a dix ans. Pour l'enseignement supérieur, les coefficients bruts d'inscription des jeunes femmes dépassent même ceux des hommes dans la majorité des pays de la région ; seuls 2 pays sur les 12 pour lesquels des données récentes sont disponibles, à savoir l'Irak et le Yémen, affichaient pour les femmes des coefficients inférieurs à ceux des hommes. Au Qatar, le coefficient d'inscription des femmes dans l'enseignement supérieur était trois fois plus élevé que celui des hommes. Malgré tout, en dépit de la presque égalité entre les sexes en termes de scolarisation, les jeunes femmes continuent, dans le contexte social, à rencontrer beaucoup plus de difficultés à entrer dans la population active et à trouver un emploi.

³⁷ Voir OIT, *Indicateurs clés du marché du travail*, 5^e édition, op cit, tableau 18a.

Tableau 4.1
Scolarisation dans l'enseignement secondaire et supérieur dans certaines
économies du Moyen-Orient, 1999 et 2006 (%)

Taux de scolarisation au niveau secondaire	Total		Hommes		Femmes	
	1999	2006	1999	2006	1999	2006
Arabie saoudite	40,3	69,6	42,0	71,5	38,4	67,7
Bahreïn	94,5	102,1	90,8	100,2	98,4	104,0
Émirats arabes unis	76,1	90,0	73,9	89,0	78,5	91,2
Iran, République islamique d'	77,8	81,0	80,5	83,4	74,9	78,4
Iraq	33,6	45,3	41,2	54,4	25,8	36,0
Jordanie	88,8	88,7	87,7	87,6	89,9	89,8
Koweït	98,4	88,7	97,6	86,5	99,2	91,0
Liban	73,5	81,4	70,4	77,6	76,7	85,3
Oman	75,2	88,6	75,3	90,4	75,0	86,8
Qatar	87,5	101,2	83,1	102,7	92,2	99,8
Territoires occupées	80,3	93,9	78,9	91,2	81,8	96,7
Yémen	40,6	45,6	58,4	60,6	21,8	29,9
Tasa de inscripción al nivel terciaria	Total		Hommes		Femmes	
	1999	2006	1999	2006	1999	2006
Arabie saoudite	20,0	29,2	16,2	23,5	24,2	35,3
Bahreïn	21,6	32,1	16,0	19,1	28,2	46,8
Émirats arabes unis	17,5	23,2	9,7	13,3	28,8	37,4
Iran, République islamique d'	18,9	26,8	20,9	25,4	16,8	28,3
Iraq	11,5	15,8	14,8	19,8	8,0	11,6
Jordanie	29,5	39,0	27,8	37,0	31,2	41,2
Koweït	22,7	17,6	13,7	11,0	32,9	25,6
Liban	33,1	48,0	33,1	44,5	33,1	51,4
Oman	...	25,5	...	25,0	...	26,0
Qatar	23,0	18,6	10,8	9,7	41,3	33,2
Territoires occupées	24,6	48,2	26,0	43,6	23,0	53,1
Yémen	10,1	9,4	15,5	13,5	4,3	5,0

Note : Pour la République Islamique d'Iran (secondaire), l'Iraq (secondaire et supérieur) et le Yémen (secondaire), la toute dernière année renvoie à 2005, alors qu'elle renvoie à 2003 pour les Émirats Arabes Unis (supérieur).

... = Non disponible.

Source : UNESCO, Institut de statistique, « Taux de scolarisation par niveaux de la CITE », site web : <http://stats.uis.unesco.org/unesco/TableViewer/tableView.aspx?ReportId=182> et « Indicateurs du supérieur », site web : <http://stats.uis.unesco.org/unesco/TableViewer/tableView.aspx?ReportId=167>.

Outre les problèmes discutés plus haut, les États du Golfe, riches en pétrole et qui accueillent de la main-d'œuvre (Arabie Saoudite, Bahreïn, les Émirats Arabes Unis, Koweït, Oman et Qatar) sont confrontés dans la région au défi supplémentaire portant sur la balance de l'emploi entre les nationaux et les non-nationaux (qui sont souvent des jeunes personnes). Le nombre de jeunes nationaux qui entrent dans la population active augmente rapidement à un moment où leurs gouvernements ne sont plus en mesure de garantir des emplois à vie dans le secteur public. De ce fait, presque tous les États du Golfe mettent actuellement en place des politiques incitant le secteur privé à embaucher plus de ressortissants nationaux et moins de non-nationaux. Ces politiques vont de l'établissement de quotas et de cibles obligatoires d'embauche de nationaux imposés aux entreprises à l'imputation de taxes professionnelles sur les travailleurs étrangers. Mais un problème n'est toujours pas résolu : convaincre les ressortissants nationaux de prendre les emplois disponibles habituellement occupés par des travailleurs étrangers. De nombreux nationaux, en particulier ceux ayant un niveau d'instruction supérieur, préfèrent, envers et contre tout, attendre d'obtenir des emplois dans le secteur public ; d'où les taux de chômage élevés de ce groupe dans la région. Il en résulte un déséquilibre entre les marchés du travail nationaux et non-nationaux de la

région, qui va probablement s'amplifier en raison du décalage entre les politiques instituées et les attentes des travailleurs ou des employeurs.

Un malencontreux « cercle vicieux » est ici à l'œuvre : avec une stagnation de la hausse de la productivité, le potentiel productif d'une génération de jeunes instruits est habituellement gaspillé, le gaspillage de cette ressource précieuse venant à son tour renforcer la stagnation de la productivité. Au Moyen-Orient, les jeunes sont les malheureuses victimes de ce cercle négatif. Ils ont peu de possibilités de trouver un emploi décent et productif. Nous voyons que la région se répartit en trois groupes de pays : 1) les pays producteurs de pétrole, qui n'ont jusqu'ici pas utilisé leur potentiel économique pour résoudre le problème des fortes pressions de la population et le tournent en leur faveur en utilisant le potentiel que peut offrir la jeunesse ; 2) les pays en conflit qui doivent créer des possibilités pour leur population jeune afin d'éviter sa frustration et son sentiment d'exclusion, qui pourraient entraîner des comportements négatifs ; 3) les pays qui ont réussi à diversifier leurs activités économiques – le meilleur moyen de progresser – mais qui n'investissent souvent que dans des secteurs peu générateurs d'emplois et auxquels les jeunes nationaux ont des difficultés à accéder ou ne souhaitent pas avoir accès. Pourtant, ce sont souvent les jeunes qui ont le potentiel et la volonté de travailler dans des secteurs nouvellement créés et dont, s'ils y sont intégrés dès le départ, ils garantissent l'avenir.

5 Amérique latine & Caraïbes

Comme l'a mis en évidence l'édition 2008 des TME, quatre années consécutives de croissance économique relativement forte ont eu des résultats légèrement positifs sur les tendances du marché du travail. La récente croissance économique, qui a également eu un certain impact positif sur les marchés du travail des jeunes, ne semble toutefois pas avoir donné lieu à une amélioration de nature plus structurelle pour les jeunes.

En 2007, le taux de chômage des jeunes s'est établi à 14,5 pour cent, soit 0,5 point de pourcentage de plus qu'en 1997 (voir tableau A5). La légère tendance à la baisse de ces toutes dernières années semble moins probante si l'on considère le niveau encore élevé du chômage des jeunes par rapport à la moyenne mondiale de 11,9 pour cent.

Le taux d'activité des jeunes est élevé en Amérique latine ; seules l'Asie de l'Est et l'Afrique subsaharienne enregistrant des taux supérieurs (voir tableau A3). Il apparaît de plus « en décalage » avec le niveau de revenu dans cette région. D'une manière générale, il semble qu'il y ait une corrélation entre l'activité des jeunes et le niveau du PIB par habitant (voir figures 5.1 et 5.2). L'un des principaux éléments expliquant cette corrélation réside probablement dans la scolarisation croissante à des niveaux d'enseignement plus élevés à mesure que l'économie se développe et que les revenus augmentent. Même si le diagramme montre, pour les jeunes hommes et pour les jeunes femmes, un écart substantiel dans les taux d'activité entre chaque niveau de revenu par habitant, il laisse néanmoins entrevoir une faible corrélation négative, plus forte pour les hommes que pour les femmes. Dans le cas des jeunes hommes, l'Amérique latine arrive en queue du peloton en termes de taux d'activité, alors que la région présente par ailleurs un revenu par habitant relativement élevé. Dans le cas des jeunes femmes, la position de l'Amérique latine est moins exceptionnelle.

À l'instar des autres régions, le taux d'activité des jeunes diminue mais à un rythme lent. De 1997 à 2007, il a perdu 1,3 point de pourcentage, soit la baisse la plus faible de toutes les régions à l'exception du Moyen-Orient (voir tableau A3 et figure 1.4).

L'écart des taux d'activité et celui des ratios emploi-population entre jeunes hommes et femmes se sont tous deux fortement réduits entre 1997 et 2007 (voir tableaux A3 et A4). L'écart des ratios emploi-population a ainsi chuté de 26,5 points de pourcentage en 1997 à 20,9 points de pourcentage en 2007. Pourtant, l'écart reste important par rapport à d'autres régions – seuls l'Asie

du Sud et le Moyen-Orient ont affiché des écarts supérieurs – et par rapport à la moyenne mondiale (13,8 points de pourcentage). Qui plus est, en 2007, les taux de chômage des jeunes femmes, à 19,0 pour cent, ont dépassé de très loin celui des jeunes hommes à 11,5 pour cent (voir tableau A5).

Figure 5.1
Taux d'activité des jeunes hommes et PIB par habitant à parité de pouvoir d'achat, par région, 2006

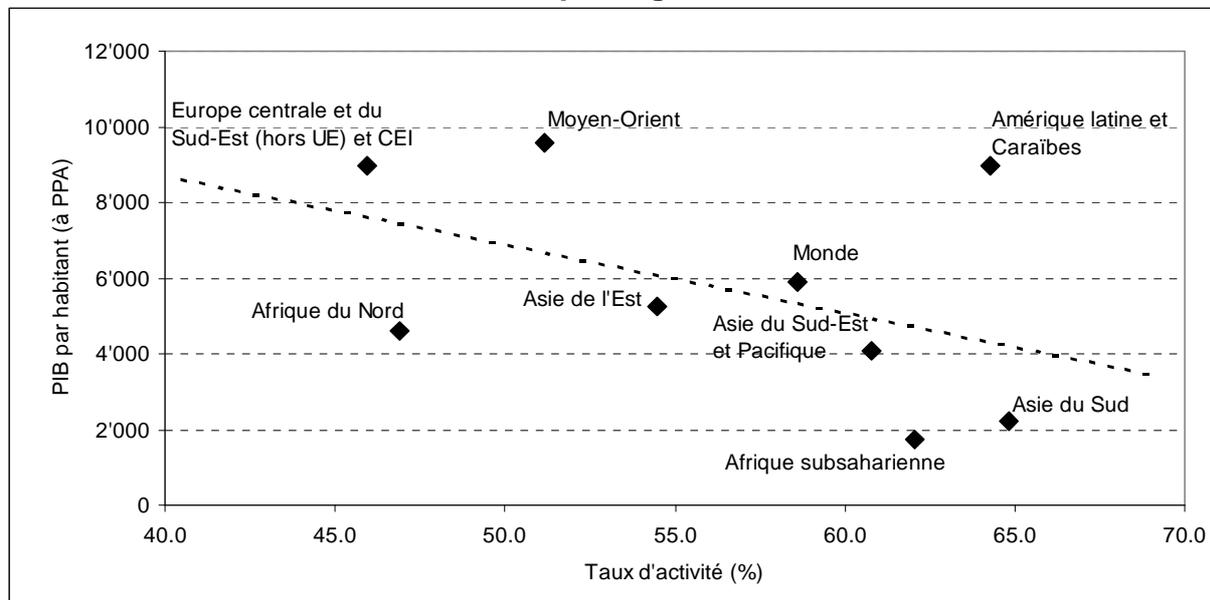
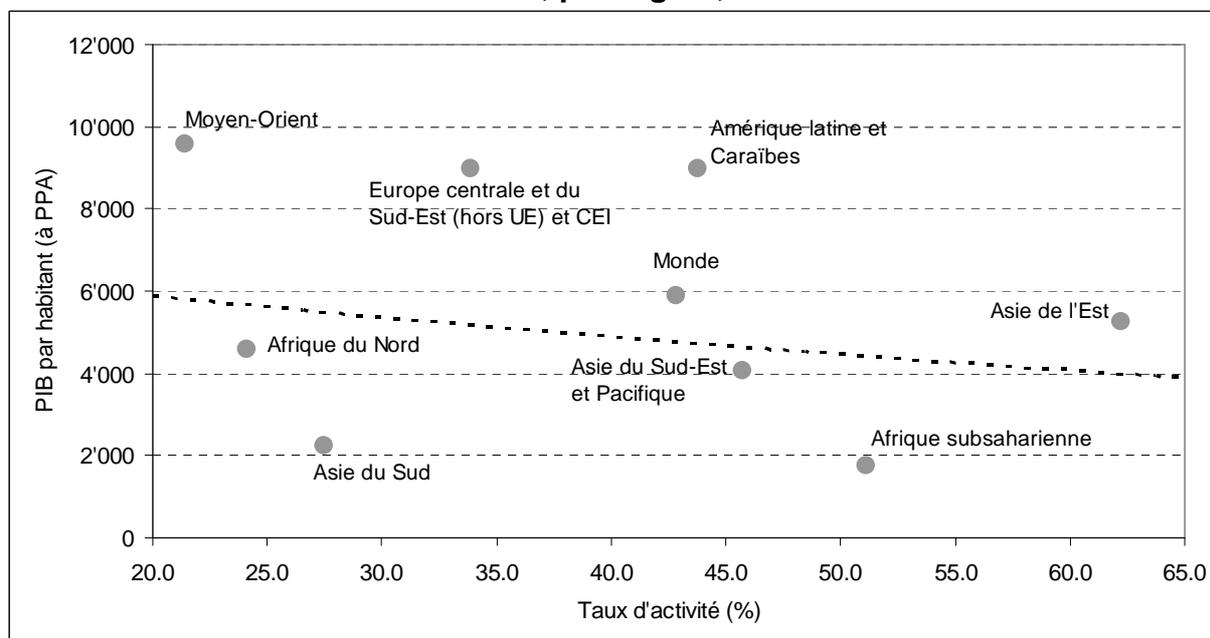
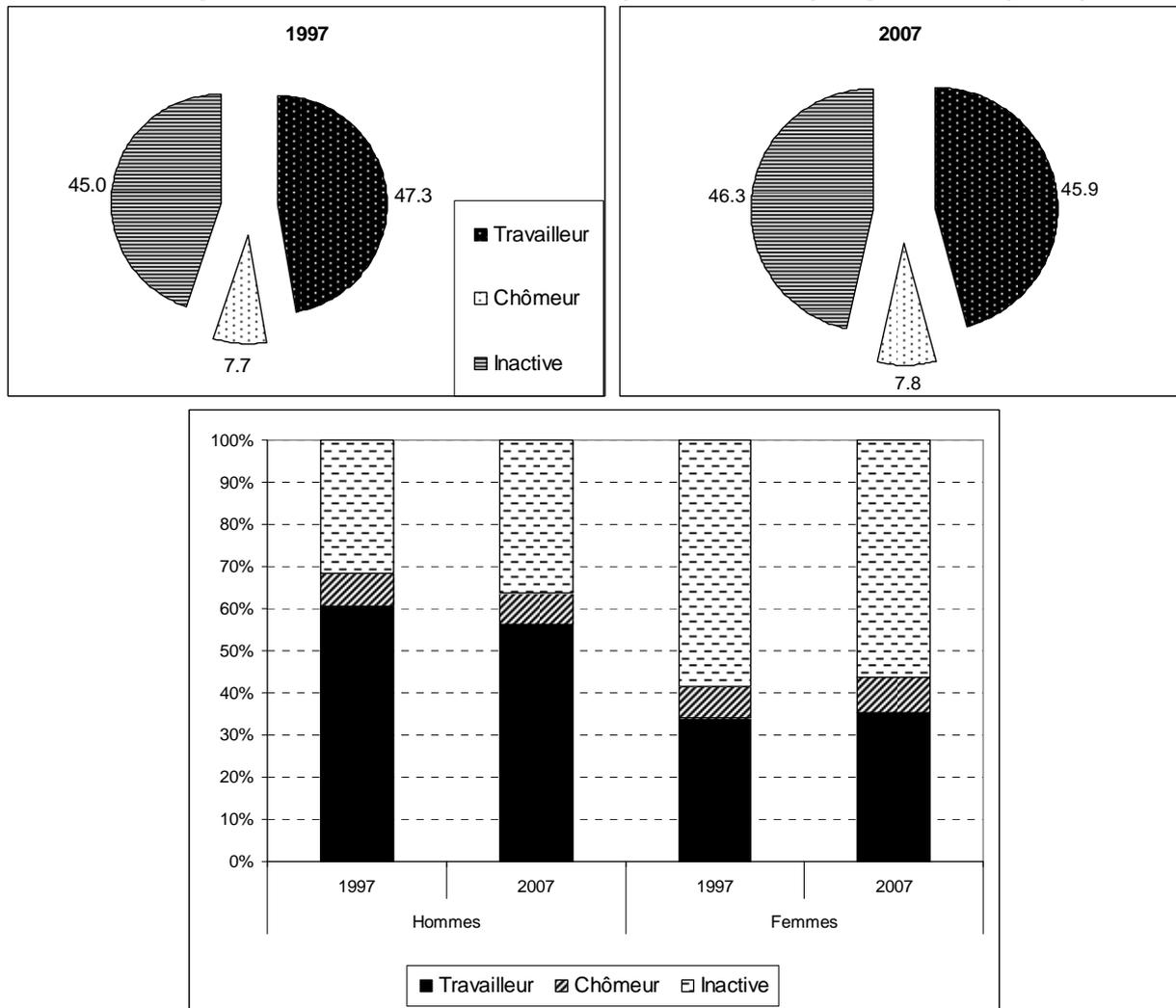


Figure 5.2
Taux d'activité des jeunes femmes et PIB par habitant à parité de pouvoir d'achat, par région, 2006



Source : OIT, Modèles économétriques des tendances, avril 2008 ; pour des informations sur la méthodologie, voir l'Annexe 1.

Figure 5.3
Répartition de la population jeune par situation d'activité économique en Amérique latine et Caraïbes, totale (1997 et 2007) et par sexe (2007)



Source : OIT, Modèles économétriques des tendances, avril 2008 ; pour des informations sur la méthodologie, voir l'Annexe 1.

L'écart des taux d'activité et celui des ratios emploi-population entre jeunes hommes et femmes se sont tous deux fortement réduits entre 1997 et 2007 (voir tableaux A3 et A4). L'écart des ratios emploi-population a ainsi chuté de 26,5 points de pourcentage en 1997 à 20,9 points de pourcentage en 2007. Pourtant, l'écart reste important par rapport à d'autres régions – seuls l'Asie du Sud et le Moyen-Orient ont affiché des écarts supérieurs – et par rapport à la moyenne mondiale (13,8 points de pourcentage). Qui plus est, en 2007, les taux de chômage des jeunes femmes, à 19,0 pour cent, ont dépassé de très loin celui des jeunes hommes à 11,5 pour cent (voir tableau A5).

La forte activité des jeunes exerce une pression sur les marchés du travail nationaux. Entre 1997 et 2007, le ratio entre le taux de chômage des jeunes et le taux de chômage des adultes a subrepticement grimpé de 2,6 à 2,8, indiquant que les jeunes rencontrent des difficultés croissantes à trouver du travail, comparativement aux adultes. Dans la précédente édition 2006 des TME Jeunes, plusieurs raisons ont été données pour expliquer pourquoi les taux de chômage des jeunes sont supérieurs à ceux des adultes, notamment l'explication dite du principe du « dernier entré, premier sorti ».³⁸ Cette explication suggère que les jeunes sont en position défavorable comparés

³⁸ Voir encadré 2.1 dans OIT, TME Jeunes 2006.

aux adultes car ils ont moins d'expérience professionnelle et du fait que, en temps d'offre de main-d'œuvre abondante, les employeurs préfèrent souvent des candidats plus expérimentés (« dernier entré »). Les jeunes pourraient également être les premiers à partir si la société a moins investi en eux que dans d'autres travailleurs plus âgés ou si elle trouve plus avantageux financièrement ou plus commode de faire partir des travailleurs plus jeunes (« premier sorti »). Une autre explication aux taux de chômage des jeunes procède de leur manque d'expérience dans la recherche d'emploi ; soulignant ainsi l'importance de disposer de réseaux susceptibles d'aider à trouver un emploi. Les données par pays présentées ci-dessous laissent à penser que les deux explications sont extrêmement pertinentes pour ce qui concerne la région de l'Amérique latine et des Caraïbes, tout en mettant en avant le fait que les jeunes sont plus affectés que les adultes par les cycles de l'économie.

Un récent article de la Banque mondiale sur l'emploi des jeunes au Brésil montre que, entre 1978 et 2002, le marché du travail s'est considérablement dégradé pour les jeunes en termes d'indicateurs tels que le taux d'activité, le ratio emploi-population et le taux de chômage.³⁹ Ce dernier indicateur a augmenté de près de quatre fois pendant la période concernée, pour atteindre 19,1 pour cent en 2002.⁴⁰ L'étude démontre que la jeunesse brésilienne fait effectivement office de « tampon », absorbant les chocs pendant les cycles économiques négatifs mais sans bénéficier pour autant des périodes de fluctuations économiques positives. À l'exception d'une certaine convergence entre salaires des jeunes et salaires des adultes,⁴¹ les jeunes ont en général perdu du terrain au cours de la période objet de l'analyse, et tout particulièrement pendant les années 1990. Le même auteur arrive à des conclusions similaires pour les marchés du travail en Argentine, où les jeunes ont également été plus gravement affectés que les adultes par les chocs macroéconomiques, en partie du fait de leur manque d'expérience et de relations. Ces dernières ou, plus formellement, le « capital social », semblent un facteur influençant de plus en plus fortement l'accès aux emplois en Amérique latine (voir encadré 5.1).

Du fait que les jeunes arrivent en dernier dans la file d'attente pour un emploi, ils sont également affectés négativement par le déficit de création d'emplois décents sur le marché du travail dans son ensemble.⁴² Ainsi qu'il a été noté dans les TME 2008, l'Amérique latine est la seule région du monde dans laquelle la proportion d'emplois vulnérables ne régresse pas. Ce qui attire l'attention sur la nécessité d'élaborer des stratégies de l'emploi mettant l'accent sur la qualité de l'emploi, et non pas seulement sur la réduction du nombre de chômeurs. Un élément important de ces stratégies consiste à élever les niveaux des compétences des jeunes. Au Brésil, par exemple, les niveaux des compétences des travailleurs sont encore très en deçà de ceux de nombreux autres pays, et une bonne part du travail d'analyse souligne la nécessité d'élever les niveaux d'instruction et de qualification de la population active brésilienne dans l'objectif d'accroître la productivité.⁴³

³⁹ M. Justesen, « Is the window of opportunity closing for Brazilian youth? Labor market trends and business cycle effects », World Bank Social Protection Working Paper No. 0806 (Washington, DC, 2008), avril; <http://siteresources.worldbank.org/SOCIALPROTECTION/Resources/SP-Discussion-papers/Labor-Market-DP/0806.pdf>.

⁴⁰ Une infime fraction de l'augmentation était due à des changements méthodologiques opérés dans l'enquête (M. Justesen, *ibid.*).

⁴¹ La relative amélioration des salaires pourrait expliquer une partie de la hausse du chômage des jeunes (M. Justesen, *ibid.*).

⁴² Voir l'analyse de l'emploi des jeunes dans OIT, *Travail décent et jeunesse – Amérique latine* (Lima, 2007).

⁴³ Voir par exemple C. Ernst, « Recent dynamics in Brazil's labour market », Economic and Labour Market Paper 2007/10 (Genève, OIT, 2007), et L. de Mello, N. Menezes Filho et L.G. Scorzafave, « Improving labour utilisation in Brazil », Economics Department Working Papers No. 553 (Paris, OCDE, 2006).

Encadré 5.1 Capital humain, capital social et accès à l'emploi

Si pratiquement tout le monde s'accorde à reconnaître la valeur du capital humain, pour Weller (2007), les mesures pour renforcer le capital social et culturel sont tout aussi importantes, surtout pour les jeunes défavorisés. Le capital social, défini comme correspondant à des « relations sociales basées sur la confiance, la coopération et la réciprocité », est mis en avant comme un élément ayant une influence majeure sur l'accès aux emplois en Amérique latine, qui se traduit par l'importance accordée aux recommandations de tiers dans le cadre d'une recherche d'emploi.

L'importance du capital social est démontrée par une étude des méthodes de recherche d'emploi auxquelles les jeunes ont recours en Amérique latine. Au Pérou, par exemple, contacter la famille et les amis est un moyen privilégié pour la recherche d'un emploi. Les résultats de l'enquête (voir ci-dessous) font apparaître que, même si cette méthode est moins employée que pendant les années 1990 et les périodes antérieures, il demeure très important pour les jeunes de faire appel à des contacts pour la recherche d'un travail. De la même façon, dans une étude plus récente conduite au Paraguay, les « contacts » ont été donnés comme étant le facteur déterminant le plus important pour trouver un emploi.

Comment les jeunes cherchent-ils un emploi au Pérou ?

	1986	1990	1994	2002
En contactant directement des employeurs	16,9	25,1	25,3	28,0
En faisant appel à un bureau de recrutement	4,2	5,8	7,6	13,1
Par des amis/parents	47,2	36,6	36,4	34,3
Par des annonces de vacance de poste	31,7	32,2	30,1	21,9
Autre/pas de réponse	0,0	0,4	0,6	2,8

Source : J. Chacaltana, *La inserción laboral de jóvenes en Perú. Una revisión de datos, estudios y experiencias de promoción* (Lima, CEPAL/GTZ, 2004), p. 27.

Sources : J. Weller, "Youth employment: characteristics, tensions, and challenges", in *CEPAL Review* (2007), No. 92, pp. 61-82 ; M. Palau et L. Caputo, *Proyecto regional "Integración de jóvenes al mercado laboral": Informe Final Paraguay*, (Asunción, BASE Investigaciones Sociales, 2005).

Pour la jeunesse, l'instruction et la formation peuvent être un formidable outil pour faciliter la transition de l'école à la vie active et améliorer la mobilité ascendante vers un travail décent. Des études font toutefois apparaître que, en dépit de la hausse régulière du taux de scolarisation (voir tableau 5.1), les régions de l'Amérique latine et des Caraïbes obtiennent de médiocres résultats dans les évaluations internationales et sont loin de répondre aux critères de l'OCDE.⁴⁴ On a ainsi constaté dernièrement que, dans les Caraïbes, il semble qu'il y ait un décrochage entre l'éducation et le monde du travail en dépit d'une demande de compétences très forte et en augmentation. Les recommandations en vue d'améliorer la transition de l'école à la vie active portaient notamment sur la nécessité que les actions stratégiques renforcent le lien entre école et travail, par exemple en améliorant l'information sur le marché du travail, le dialogue entre employeurs et établissements d'enseignement et en accélérant la mise en place de l'enseignement secondaire universel.⁴⁵ L'amélioration des possibilités d'instruction serait donc un bon point de départ pour encourager la traduction de la croissance économique en de meilleures opportunités pour la jeunesse.⁴⁶

⁴⁴ E. Vegas et J. Petrow, *Raising Student Learning in Latin America: The challenge for the 21st Century* (Washington, DC, Banque mondiale, 2008);

http://siteresources.worldbank.org/INTLAC/Resources/Raising_Student_Learning_in_LAC_Document.pdf.

⁴⁵ Banque mondiale, *School and Work: Does the Eastern Caribbean Education System Adequately Prepare Youth for the Global Economy?* (Washington, DC, 2007), Rapport n° 38555, novembre ;

<http://web.worldbank.org/WBSITE/EXTERNAL/COUNTRIES/LACEXT/OECSEXTN/0,,contentMDK:21531684~pagePK:1497618~piPK:217854~theSitePK:339287,00.html>.

⁴⁶ On peut trouver une série de recommandations visant à améliorer la position des jeunes sur le marché du travail dans OIT, *Trabajo decente y juventud*, op cit.

Tableau 5.1
Scolarisation dans l'enseignement secondaire et supérieur en Amérique latine et Caraïbes, 1999 et 2006 (%)

	Total		Hommes		Femmes	
	1999	2006	1999	2006	1999	2006
Taux de scolarisation au niveau secondaire	80,3	89,4	77,7	86,3	83,1	92,6
Taux de scolarisation au niveau supérieur	21,5	31,3	20,3	29,1	22,7	33,6

Source: UNESCO Institut de statistique, « Moyenne régionale des taux bruts de scolarisation de l'enseignement préprimaire à supérieur (CITE 0-6) » ; site web :

<http://stats.uis.unesco.org/unesco/TableViewer/tableView.aspx?ReportId=194>

6 Asie de l'Est

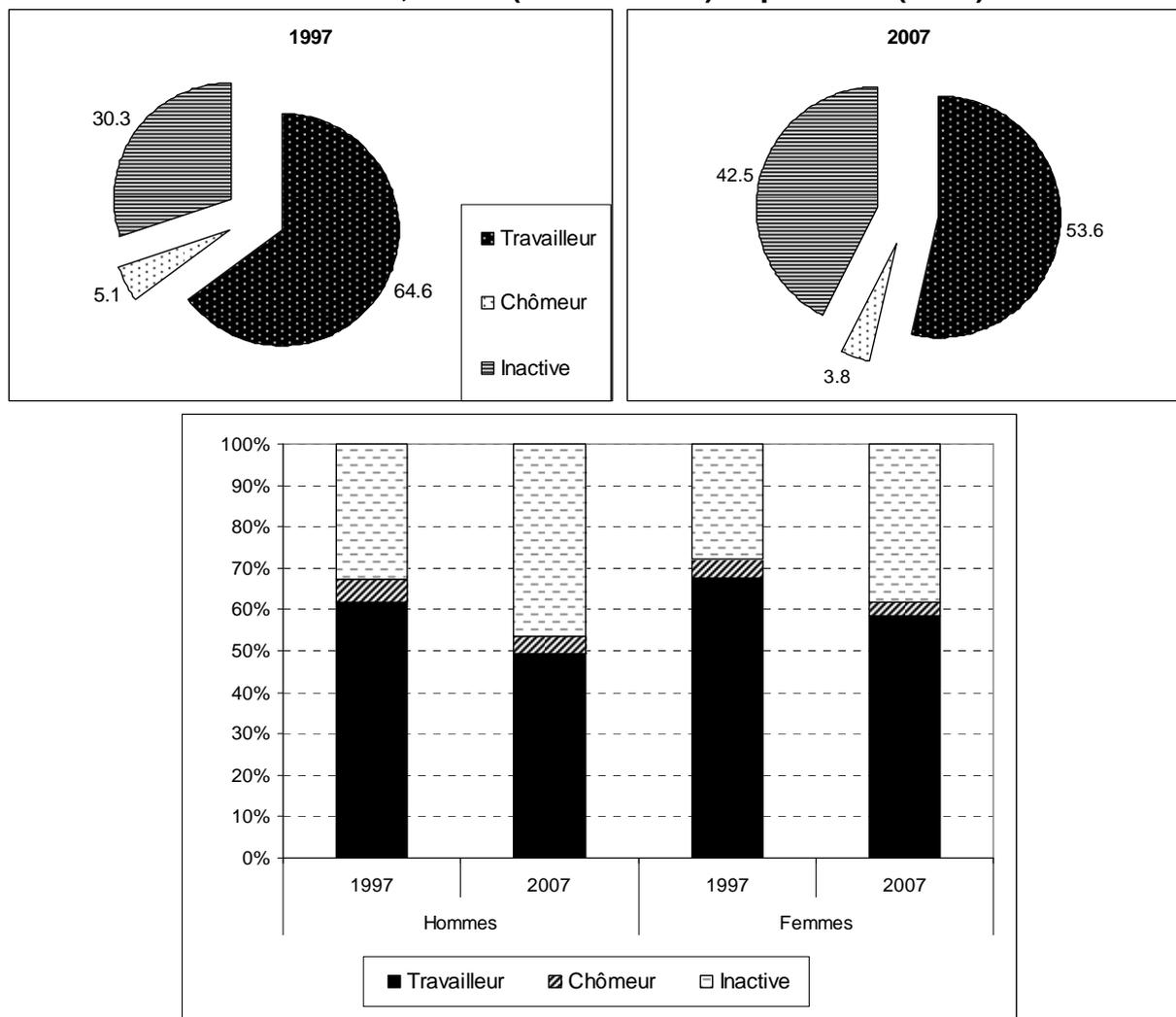
Eu égard à la forte prédominance de la Chine dans les données régionales, les tendances du marché du travail des jeunes pour l'Asie de l'Est présentent un caractère unique. La région enregistre ainsi le taux d'activité des jeunes le plus élevé du monde, à 57,5 pour cent. Mais le fait le plus stupéfiant est que ce taux élevé est plus déterminé par l'activité des jeunes femmes que par celle des jeunes hommes. À 61,8 pour cent, le taux d'activité des jeunes femmes dépasse en effet de 13,4 points de pourcentage le deuxième taux moyen régional le plus élevé (dans les Économies développées & l'Union européenne). En comparaison, l'activité des jeunes hommes correspond plus ou moins à la moyenne mondiale de 53,5 pour cent.⁴⁷

Comme dans toutes les régions (à l'exception de l'Afrique du Nord) mais dans une plus grande mesure, le taux d'activité des jeunes a chuté entre 1997 et 2007. La forte baisse de 12 points de pourcentage (et la hausse du taux d'inactivité telle qu'elle apparaît dans la figure 6.1) traduit l'augmentation significative des taux de scolarisation, tant dans le secondaire que dans le supérieur, dans la plupart des pays de la région (voir tableau 6.1). Ainsi, en Chine, le passage de 6,4 à 21,6 pour cent du taux d'inscrits dans l'enseignement supérieur entre 1999 et 2006 explique probablement pour une part importante la baisse du taux d'activité dans la région car il représente sans doute des millions de jeunes qui, sans cela, pourraient se trouver dans la population active.

Le ratio emploi-population des jeunes de 53,6 pour cent en Asie de l'Est est le plus élevé du monde, même s'il a une fois encore enregistré la baisse la plus importante de ces dix dernières années entre 1997 et 2007 (voir tableau A4) puisque, en partant de 64,6 pour cent en 1997, il a chuté de près de 11 points de pourcentage. Pour pouvoir expliquer cette importante diminution, il faut examiner le cas de la Chine (voir encadré 6.1 pour les conclusions sur la situation de l'emploi des jeunes en Chine qui, par la simple prédominance de sa démographie dans la région – et pour cette question, dans le monde –, explique les tendances du marché du travail dans la région). À l'instar du taux d'activité, et ce qui une fois encore en fait un cas unique parmi les autres régions, le taux d'emploi des jeunes femmes, de 58,4 pour cent, a dépassé en 2007 celui des jeunes hommes, de 49,3 pour cent.

⁴⁷ L'écart inversé entre les taux d'activité masculin et féminin des jeunes est difficile à expliquer. On peut toutefois s'aventurer à émettre l'hypothèse que les principaux facteurs déterminants résident dans la population jeune masculine plus nombreuse que la population jeune féminine (le dénominateur du taux d'activité) en Chine ; et dans la possibilité que les industries manufacturières et les services à bas salaires, aujourd'hui en expansion en Chine, privilégient le travail féminin (encourageant ainsi l'activité des femmes), alors que les industries lourdes, qui privilégient le travail masculin, sont actuellement en recul dans le pays. La scolarisation féminine est également en retard sur la scolarisation masculine en Chine, notamment dans les zones rurales, même si l'écart se rétrécit depuis quelques années car les parents soumis à la politique de l'enfant unique favorisent l'éducation de cet enfant, qu'il s'agisse d'une fille ou d'un garçon.

Figure 6.1
Répartition de la population jeune par situation d'activité économique en
Asie de l'Est, totale (1997 et 2007) et par sexe (2007)



Source : OIT, Modèles économétriques des tendances, avril 2008 ; pour des informations sur la méthodologie, voir l'Annexe 1.

Le taux de chômage des jeunes en Asie de l'Est, de 6,7 pour cent en 2007, peut être considéré comme faible, même s'il n'a diminué que légèrement par rapport aux 7,3 pour cent de 1997 ; et le taux de chômage des jeunes hommes a dépassé celui des jeunes femmes (7,8 et 5,6 pour cent respectivement). Ce taux peu élevé et en diminution, qui reflète à l'évidence la situation en Chine, est-il également représentatif d'autres pays de la région ? Pour pouvoir comparer, le tableau 6.2 présente les indicateurs du marché du travail des jeunes pour trois autres économies de la région, Hong Kong (Chine), Macao (Chine) et la République de Corée. Les données nationales vont à l'encontre des estimations régionales pour certains points mais sont conformes aux tendances régionales pour d'autres. Ainsi, par exemple, les taux de chômage des jeunes dans les économies présentées sont relativement faibles, s'établissant respectivement à 10,4, 7,1 et 10,0 pour cent ; ce qui ne les éloigne pas trop du faible taux régional de 6,7 pour cent.⁴⁸ Toutefois, sauf

⁴⁸ Des statistiques nationales pour les jeunes au niveau de chaque pays ne sont pas disponibles pour la Mongolie et Taïwan, Chine. On peut néanmoins supposer que la Mongolie représente un cas unique dans la région, ce que corroborent certaines sources secondaires. Par exemple, une SWTS récente en Mongolie a trouvé un taux de chômage des jeunes de 29 pour cent pour l'échantillon de population concerné. Voir, F. Pastore, « School-to-work transitions in Mongolia », Employment Working Paper No. 14 (Genève, BIT, 2008); www.ilo.org/public/english/employment/download/wpaper/wp14.pdf.

pour Macao, les taux ont augmenté entre 1997 et 2006, ce qui va à l'encontre de la tendance régionale.

Tableau 6.1
Scolarisation dans l'enseignement secondaire et supérieur dans certaines économies d'Asie de l'Est, 1999 et 2006 (%)

Taux de scolarisation au niveau secondaire	Total		Hommes		Femmes	
	1999	2006	1999	2006	1999	2006
Chine	61,9	75,5	...	75,2	...	75,8
Hong-Kong, Chine	...	85,3	...	85,1	...	85,4
Macao, Chine	75,7	97,9	72,8	97,7	78,6	98,2
Mongolie	58,3	89,5	51,5	84,4	65,3	94,7
République de Corée	99,9	95,6	99,5	97,8	100,4	93,4
Taux de scolarisation au niveau supérieur	Total		Hommes		Femmes	
	1999	2006	1999	2006	1999	2006
Chine	6,4	21,6	...	21,8	...	21,3
Hong-Kong, Chine	...	33,0	...	32,5	...	33,5
Macao, Chine	27,7	57,4	31,7	63,6	24,2	51,4
Mongolie	25,7	47,2	17,9	36,8	33,7	57,8
République de Corée	66,0	91,0	83,5	110,2	47,5	70,3

... = Non disponible

Source : UNESCO Institut de statistique, « Taux de scolarisation par niveaux de la CITE », site web : <http://stats.uis.unesco.org/unesco/TableViewer/tableView.aspx?ReportId=182> et « Indicateurs du supérieur », site web : <http://stats.uis.unesco.org/unesco/TableViewer/tableView.aspx?ReportId=167>.

Encadré 6.1

L'emploi des jeunes en Chine

En dépit des pénuries de main-d'œuvre, au moins pour ce qui concerne la main-d'œuvre plus qualifiée, et de la croissance record, le taux d'emploi tant des jeunes hommes que des jeunes femmes a enregistré une tendance à la baisse en Chine tout au long des dix dernières années. Y a-t-il là une contradiction ? Ne s'attendrait-on pas à voir les jeunes qui arrivent sur le marché du travail immédiatement happés par les entreprises privées en plein développement tentant de rester en phase avec le boom de la production axée sur les exportations ou les services ? Normalement, si ; mais la Chine n'a rien d'un cas ordinaire. Les institutions du marché du travail et les réalités du pays sont telles que les éléments d'une forte demande n'ont pas suffi en eux-mêmes à attirer un plus grand nombre de jeunes gens dans l'emploi.

Quelles sont les causes de la dégradation de l'emploi des jeunes en Chine ?

- *Insuffisance des taux d'absorption de la main-d'œuvre.* L'une des principales raisons de la baisse des tendances de l'emploi des jeunes en Chine tient simplement au grand nombre de ces jeunes. Le pays doit chaque année faire face à un nombre ahurissant de nouveaux arrivants sur le marché du travail. Un rapport nous rappelle ainsi que, pendant le 10^e Plan quinquennal du gouvernement (2001-2005), le pays a dû compter chaque année avec 11,9 millions d'arrivants sur le marché du travail alors que leur nombre était de 9,1 millions au cours du précédent Plan quinquennal (1996-2000).(1) Si l'on ajoute à cela les chômeurs urbains et les migrants des zones rurales vers les zones urbaines, le nombre se rapproche plutôt de 23 millions. Cela signifie que, même avec une impressionnante augmentation du PIB de 8-10 pour cent par an, il existe nécessairement un hiatus entre le nombre d'emplois susceptibles d'être créés (estimé de 7 à 8 millions par an) et le nombre de personnes à la recherche d'un emploi.
- *Décalage entre les attentes traditionnelles des jeunes arrivants sur le marché du travail et les besoins du marché en pleine mutation.* La croissance économique record est arrivée à un moment de restructuration économique dans le pays ; et l'introduction d'une économie de marché, quoique contenue en vertu d'un régime communiste en cours d'évolution, a conduit à une dissolution du réseau d'entreprises étatiques où tant de nouveaux jeunes arrivant sur le marché du travail trouvaient habituellement à se placer. Les nouvelles demandes de main-d'œuvre viennent essentiellement du secteur privé. Pourtant, les jeunes Chinois, au moins les plus éduqués, aspirent encore à un emploi dans le secteur public. D'où une féroce compétition entre les diplômés pour les emplois très limités qui deviennent vacants dans le secteur

public. Dans le même temps, les méthodes de gestion des ressources humaines en usage dans les entreprises privées n'encouragent pas les jeunes à prendre le chemin de l'emploi. Ainsi, ils sont nombreux à sortir de la population active pendant de longues périodes en attendant qu'un « meilleur » emploi se présente. Selon l'Institute of Labor Studies rattaché au gouvernement, ces méthodes consistent notamment à n'embaucher que des personnes âgées de 18 à 25 ans, pour les remplacer ensuite par de nouvelles recrues quand elles dépassent le cap des « années dorées ».(2) Du fait de cette pratique d'embauche à court terme, les employeurs ne prennent pas la peine de former leurs jeunes employés.

- *Décalage des compétences entre l'offre et la demande sur le marché du travail.* Même si elles s'améliorent, les compétences et les qualifications de la population active demeurent peu élevées tant à cause des faibles taux de scolarisation aux niveaux d'instruction supérieurs que de la qualité relativement médiocre du système éducatif lui-même. Selon l'UNESCO, le taux d'inscription dans l'enseignement supérieur était de 21,6 pour cent en 2006. Cette faible proportion, comparée à celle des économies développées et de certaines autres économies émergentes, place la Chine dans une position défavorable quand il s'agit d'offrir la main-d'œuvre qualifiée exigée par les employeurs.(3)

Étant donné la baisse signalée du nombre de jeunes ayant un emploi en Chine, on pourrait s'attendre à voir une augmentation du nombre de jeunes chômeurs. Ce n'est toutefois pas le cas. Du fait du recul de la population active jeune totale (constituée du total des jeunes employés et des jeunes sans emploi) en Chine, il n'est pas contradictoire d'avoir des baisses à la fois du nombre d'employés et du nombre de chômeurs. Presque toute la baisse du nombre d'emplois semble être contrebalancée par l'augmentation importante du nombre de jeunes inactifs, qui peut elle-même s'expliquer par l'énorme bond des taux de scolarisation dans l'enseignement secondaire et supérieur, ainsi que le montre le tableau 6.1.

(1) Zhang Ya-li, "Youth Employment in China", paper for the International Labour Information Project Liaison Officer Meeting, 26-27 septembre 2004 ; www.jil.go.jp/event/itaku/sokuho/documents/20040924/china.pdf.

(2) Zhang Libin, « Globalization and its effects on youth employment in China », article pour la Réunion du Groupe d'experts régionaux sur « Development challenges for young people in Asia », Bangkok, 28-30 mars 2006, p. 4 ; téléchargé sur www.un.org/esa/socdev/unyin/regm_asia.htm.

(3) Sur les employeurs étudiés dans le cadre de la SWTS, 80 pour cent recherchaient, parmi les jeunes candidats à des postes de niveau élevé, des jeunes ayant des qualifications de l'enseignement supérieur ; et, pour des postes en usine, 10 pour cent des employeurs recherchaient des candidats ayant un niveau d'instruction supérieur et 49 pour cent recherchaient des candidats ayant des qualifications données par une formation professionnelle.

Comme pour la région dans son ensemble, les taux de chômage des jeunes hommes sont supérieurs à ceux des jeunes femmes dans les trois économies. Les taux d'activité et les taux d'emploi (en République de Corée) des jeunes femmes ont également tous deux dépassé les taux des jeunes hommes, là encore en accord avec la tendance régionale et en contradiction avec les tendances d'autres régions. Toutefois, les taux d'activité des jeunes – 42,9, 38,2 et 30,2 pour cent à Hong Kong, Macao et en République de Corée respectivement, en 2006 – ont eux-mêmes été beaucoup plus faibles que la moyenne régionale (57,5 pour cent en 2007). Il a été particulièrement faible en République de Corée, reflétant essentiellement le développement rapide de l'enseignement supérieur qui, selon un rapport de l'OCDE, a vu le nombre d'étudiants inscrits presque quadrupler en vingt ans dans le pays.⁴⁹ En conclusion, il demeure évident que la Chine est le principal élément moteur de la région de l'Asie de l'Est ; et même si certaines tendances de l'emploi des jeunes dans d'autres économies de la région se reflètent dans la moyenne régionale, il reste judicieux d'examiner si possible individuellement les différentes économies.

⁴⁹ OCDE, *Jobs for Youth: Korea* (Paris, 2007), p. 9.

Tableau 6.2
Indicateurs du marché du travail des jeunes, Hong Kong (Chine), Macao (Chine)
et République de Corée, 1997 et 2006 (%)

	Sexo	Tasa de participación en la fuerza laboral		Relación empleo-población		Tasa de desempleo	
		1997	2006	1997	2006	1997	2006
Hong-Kong, Chine	HF	49,5	42,9	5,2	10,4
	H	50,3	41,8	5,8	12,9
	F	48,7	44,1	4,6	8,1
Macao, China	HF	46,0	38,2	8,4	7,1
	H	44,4	37,0	10,0	8,6
	F	48,0	39,2	6,9	5,8
République de Corée	HF	34,8	30,2	32,2	27,2	7,6	10,0
	H	29,2	24,3	26,5	21,4	9,2	11,7
	F	39,7	35,5	37,2	32,3	6,5	9,0

... = no disponible; HF = Hommes et femmes; H = Hommes; F= Femmes

Sources : Hong Kong et Macao sont tirés de : *Indicateurs clés du marché du travail, 5^e édition* (Genève, BIT, 2007), CD-ROM, tableaux 1a et 8a. La République de Corée est tirée de OECD.StatExtracts, disponible sur <http://stats.oecd.org/WBOS/Index.aspx>.

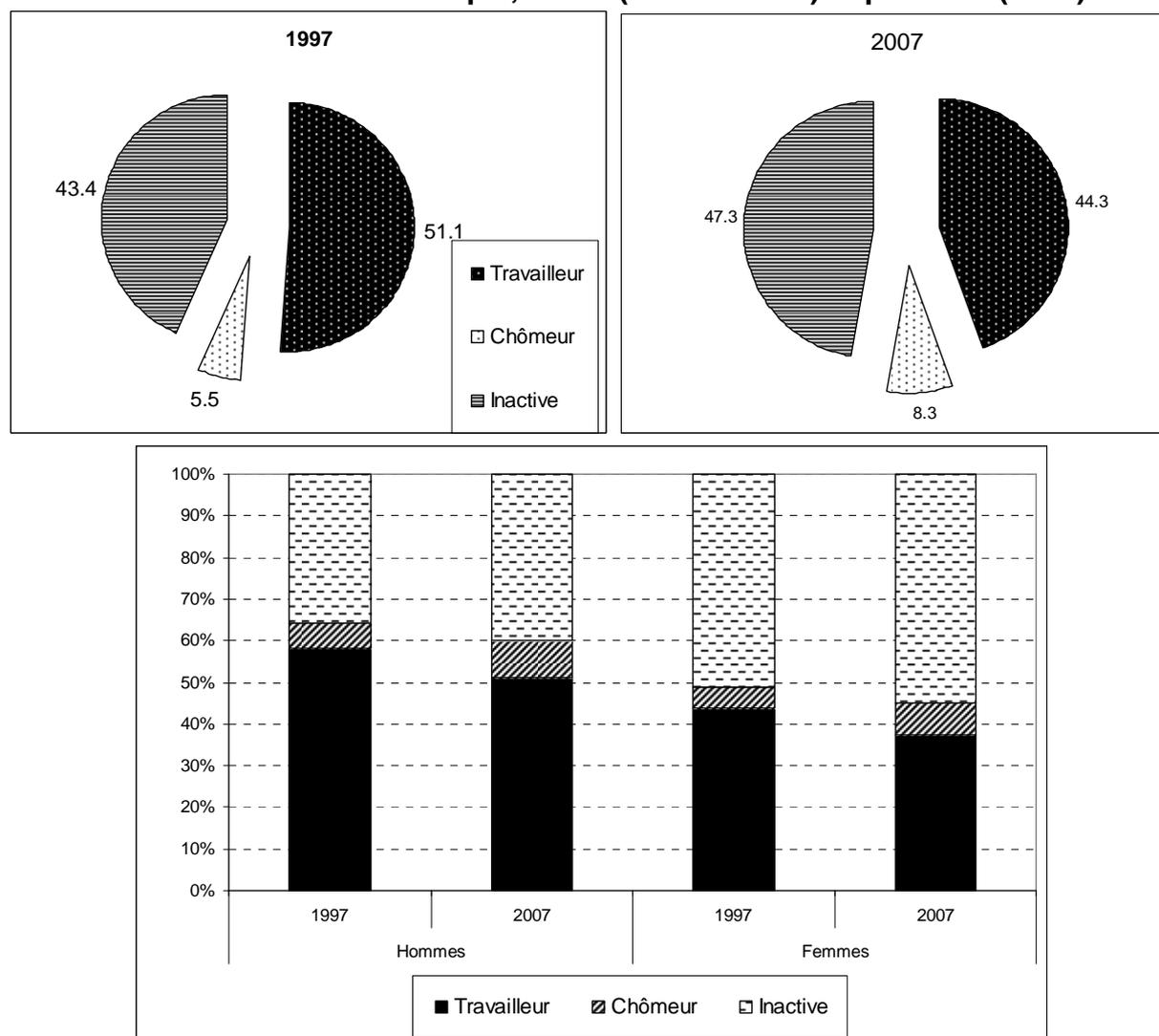
7 Asie du Sud-Est & Pacifique

Dans toute la région Asie du Sud-Est & Pacifique, le nombre total de jeunes a augmenté d'environ 8 pour cent au cours de la dernière décennie. Ce pourcentage inférieur à la moyenne mondiale induit que, contrairement à ce qui se passe dans la plupart des autres régions en développement, la pression sur les marchés du travail pour l'intégration des jeunes s'est effectivement réduite dans la région, la population active jeune n'ayant augmenté que de quelque 2 pour cent au cours des dix dernières années. Cette augmentation de la population active plus faible que celle de la population jeune – une association qui se retrouve dans la baisse du taux d'activité des jeunes (de 56,6 pour cent en 1997 à 52,7 pour cent en 2007) et dans le taux d'inactivité croissant (de 43,4 pour cent en 1997 à 47,3 pour cent en 2007) (voir tableaux A2 et A7 et figure 7.1) – résulte de trois constantes enregistrées parmi la population jeune dans la plupart des régions en développement. En premier lieu, les jeunes sont plus nombreux à rester plus longtemps dans le système éducatif et, partant, à différer leur entrée sur le marché du travail. Ensuite, certains jeunes sortent de la population active par découragement.⁵⁰ Enfin, certains jeunes peuvent avoir décidé de demeurer à l'extérieur de la population active du fait d'un relâchement des pressions exercées sur eux par la pauvreté, qui ne les obligent donc plus à travailler pour survivre.

Étant donné que l'on dispose rarement de données nationales ventilées par raison d'inactivité, il est difficile d'évaluer l'impact exact de chacune des trois raisons identifiées plus haut pour expliquer pourquoi une jeune personne n'est ni au travail ni à la recherche d'un travail. On peut toutefois logiquement supposer que la scolarisation des jeunes est la principale raison du recul des effectifs de jeunes actifs dans la plupart des pays de la région. Le tableau 7.1 confirme la forte hausse des taux de scolarisation aux niveaux du secondaire et du supérieur. À Brunei Darussalam, au Cambodge, en République démocratique populaire lao et au Myanmar, les taux de scolarisation dans le secondaire ont ainsi augmenté de plus de 10 points de pourcentage entre 1999 et 2006. À une exception minime (la participation des jeunes femmes à l'enseignement supérieur aux Philippines), la scolarisation dans tous les pays pour lesquels des données sont disponibles a augmenté à la fois dans le secondaire et dans le supérieur.

⁵⁰ Voir OIT, TME Jeunes 2006, p. 31 pour une description complète du concept.

Figure 7.1
Répartition de la population jeune par situation d'activité économique en
Asie du Sud-Est & Pacifique, totale (1997 et 2007) et par sexe (2007)



Source : OIT, Modèles économétriques des tendances, avril 2008 ; pour des informations sur la méthodologie, voir l'Annexe 1.

Certains pays de la région bénéficient également d'efforts remarquables pour améliorer la qualité des systèmes éducatifs. Certains d'entre eux, tels que l'Indonésie, le Myanmar et le Vietnam, ont réalisé ces dernières années des réformes des programmes scolaires ; tandis que, d'après les informations disponibles, d'autres pays tels que la Thaïlande se préparaient à apporter des changements majeurs dans les programmes d'enseignement.⁵¹ Étant donné que la scolarisation dans l'enseignement primaire dépasse les 100 pour cent dans la plupart des pays de la région, tout est prêt pour que les taux de scolarisation à des niveaux d'instruction supérieurs continuent à progresser à l'avenir.⁵² On ne peut donc que déplorer que l'enseignement primaire presque

⁵¹ UNESCO, *Recueil de données mondiales sur l'éducation 2006 : Statistiques comparées sur l'éducation dans le monde* (Montréal, 2006) ; www.uis.unesco.org/TEMPLATE/pdf/ged/2006/GED2006.pdf.

⁵² Alors que les personnes de la tranche d'âge 15-24 ans ne sont habituellement pas scolarisées dans l'enseignement primaire, l'analyse des tendances dans ce domaine est importante dans une perspective de développement de la jeunesse. C'est au cours du premier cycle que s'acquiert l'apprentissage de la lecture, du calcul et d'autres aptitudes et connaissances de base, qui donnent les fondations pour pouvoir envisager des études dans le secondaire et dans l'enseignement supérieur et, au bout du compte, pour pouvoir participer activement à la société.

universel qui a désormais cours arrive trop tard pour de nombreux jeunes de l'actuelle génération, qui n'ont pu prendre le train de l'enseignement primaire il y a de cela 10 à 20 ans. Dans la région, cette génération actuelle de jeunes non instruits a peu de chances de trouver des emplois décents lui permettant de s'extraire de la pauvreté.

Tableau 7.1
Scolarisation dans l'enseignement secondaire et supérieur dans certaines économies d'Asie du Sud-Est & Pacifique, 1999 et 2006 (%)

Taux de scolarisation au niveau secondaire	Total		Hommes		Femmes	
	1999	2006	1999		1999	2006
Brunéi Darussalam	85,0	98,2	81,4	96,2	88,9	100,4
Cambodge	17,1	38,2	22,3	42,6	11,9	33,6
Fidji	80,1	84,2	76,1	80,3	84,4	88,3
Philippines	75,7	83,1	72,4	78,8	79,2	87,6
Indonésie	54,5	64,2	55,9	64,2	53,1	64,2
Malaisie	65,5	69,1	63,2	66,0	67,9	72,3
Myanmar	36,0	49,0	35,8	49,1	36,1	48,9
République démocratique populaire lao	33,0	43,5	38,8	48,8	27,0	38,0
Thaïlande	66,6	78,1	67,4	74,8	65,9	81,5
Timor-Leste	...	53,4	...	53,4	...	53,5
Viet Nam	61,5	...	64,6	...	58,3	...
Taux de scolarisation au niveau supérieur	Total		Hommes		Femmes	
	1999	2006	1999		1999	2006
Brunéi Darussalam	12,3	15,0	8,3	10,1	16,5	20,1
Cambodge	...	4,5	...	6,0	...	3,0
Fidji	...	15,4	...	14,0	...	16,9
Philippines	28,7	28,5	25,4	25,5	32,1	31,6
Indonésie	14,4	17,0	16,3	...	12,5	...
Malaisie	23,0	28,6	22,8	24,9	23,2	32,3
Myanmar	7,4	...	5,7	...	9,1	...
République démocratique populaire lao	2,4	9,1	3,2	10,8	1,6	7,3
Thaïlande	33,0	45,9	30,5	44,4	35,5	47,5
Timor-Leste
Viet Nam	10,6	...	12,1	...	9,2	...

Note : La toute première année renvoie à 2000 pour l'Indonésie (secondaire) et à 2001 pour l'Indonésie (supérieur) et la Thaïlande (secondaire). La toute dernière année pour la Fidji (supérieur), la Malaisie (secondaire et supérieur) et le Timor-Leste (secondaire) renvoie à 2005.

... = Non disponible

Source : UNESCO, <http://stats.uis.unesco.org/unesco/TableViewer/tableView.aspx?ReportId=182>, et <http://stats.uis.unesco.org/unesco/TableViewer/tableView.aspx?ReportId=167>

Du fait de la participation accrue dans l'éducation et aussi, pour une part, des autres éléments d'explication susmentionnés, le taux d'activité des jeunes en Asie du Sud-Est & Pacifique a chuté d'environ 4 points de pourcentage, avec une baisse presque égale des taux pour les jeunes hommes et les jeunes femmes (voir tableau A3). Résultat : l'écart entre les taux d'activité des jeunes hommes et des jeunes femmes ne s'est que légèrement réduit entre 1997 et 2007 (de 15,3 à 14,9 points de pourcentage). En 2007, 6 jeunes hommes sur 10 étaient actifs, contre 4,5 jeunes femmes sur 10.

Les taux d'emploi total des jeunes de même que le ratio emploi-population des jeunes (à 51,0 pour cent pour les jeunes hommes et 37,5 pour cent pour les jeunes femmes en 2007) ont également baissé au fil du temps ; ce qui n'est pas une tendance négative quand elle survient parallèlement à une hausse de la scolarisation et à une baisse du chômage. Mais cette région a enregistré une hausse du chômage, en particulier pour les jeunes femmes. Le taux de chômage des

jeunes hommes est passé de 9,5 pour cent en 1997 à 15,0 pour cent en 2007 ; alors qu'il est passé de 10,2 à 17,0 pour cent pour les jeunes femmes au cours de la même période. La hausse générale du taux de chômage des jeunes en Asie du Sud-Est & Pacifique – de 9,8 à 15,8 pour cent – est importante et va à l'encontre de la tendance mondiale. (Les taux n'ayant augmenté que dans cette région et en Asie du Sud, avec une hausse insignifiante en Amérique latine & Caraïbes.) On peut toutefois émettre deux réserves non négligeables à la précédente affirmation. Pour commencer, des données plus récentes montrent que des progrès sont actuellement réalisés en termes de plus grand nombre de jeunes trouvant un emploi. Le taux de chômage des jeunes a ainsi diminué de manière significative, de 17,1 à 15,8 pour cent entre 2006 et 2007. Par ailleurs, les données régionales sont dominées par les tendances enregistrées en Indonésie, qui est de loin le plus grand pays de la région et dont le taux de chômage des jeunes est extrêmement élevé (proche de 30,6 pour cent en 2006).⁵³

Les avantages potentiels de la hausse des niveaux d'instruction de la population jeune en Asie du Sud-Est sont pour le moment annihilés par l'ampleur du problème du chômage dans la région, notamment pour les jeunes femmes. La situation désolante auxquelles les jeunes personnes sont confrontées se reflète également dans un autre indicateur : le ratio de 5,0 entre le taux de chômage des jeunes et le taux de chômage des adultes, qui est de loin le plus élevé du monde et qui montre que, dans la région, une jeune personne a 5 fois plus de risques d'être au chômage qu'une personne adulte (voir tableau A6). Ce ratio a d'ailleurs toujours été élevé dans la région puisqu'il atteignait déjà 4,4 pour cent en 1997 ; toutefois, tout en étant déjà le plus élevé du monde, il ne dépassait encore que de 0,7 point de pourcentage le ratio suivant le plus proche (en Asie du Sud). Au contraire, en 2007, le ratio en Asie du Sud-Est & Pacifique dépassait de 1,7 point de pourcentage le deuxième ratio le plus élevé (celui de l'Afrique du Nord).

La coexistence dans la région du travail des enfants et du chômage des jeunes est d'une cruelle ironie. Alors que la demande pour certains types de travaux est satisfaite par des enfants – qui devraient être à l'école et non au travail – une offre abondante de main-d'œuvre jeune sur le marché du travail demeure inemployée ou sous-utilisée. Les perspectives d'avenir demeurent ingrates pour les deux groupes : des enfants dépourvus de compétences de base ont plus de probabilités de devenir de jeunes chômeurs ou sous-employés, de rester piégés dans le cycle de la pauvreté et de ne jamais pouvoir exploiter pleinement leurs capacités de contribuer à la société et à l'économie. Quant aux jeunes chômeurs, en particulier ceux de longue durée, ils risquent de rencontrer de plus en plus de difficultés à trouver un emploi sur des marchés du travail saturés de jeunes chercheurs d'emploi et sur lesquels ils sont victimes de discrimination à l'embauche en faveur de travailleurs plus âgés et plus expérimentés.

Outre les chômeurs sous-qualifiés qui se disputent les types d'emplois souvent occupés par des enfants manœuvres, le chômage est également très élevé chez les jeunes de la région ayant un meilleur niveau d'instruction. Comme dans toutes les régions où ce paradoxe apparaît, l'explication vient d'une part du fait que le développement économique entraîne une demande de nouvelles compétences que le système éducatif est lent à offrir ; et, d'autre part, des réserves émises en termes de salaire et d'emploi par les jeunes instruits, qui sont nombreux à préférer attendre que le gouvernement leur donne un emploi stable dans le secteur public. Le recul de l'emploi dans le secteur public dans la plupart des pays n'a pas encore modifié les attentes des jeunes qui sortent des établissements d'enseignement supérieur.

⁵³ OIT, *Labour and social trends in ASEAN 2007 - Integration, challenges and opportunities* (Bangkok, 2007), p. 22; www.ilo.org/public/english/region/asro/bangkok/library/download/pub07-04.pdf.

Encadré 7.1

Vaincre les difficultés inhérentes à la jeunesse rurale

Il est malheureusement avéré que les enfants et les jeunes des zones rurales sont défavorisés en termes d'accès aux possibilités d'éducation et sont par la suite confrontés à une voie difficile, sinon impossible, vers l'emploi décent. L'une des causes en est l'insuffisance des infrastructures et équipements éducatifs dans les zones rurales. Selon le *Rapport mondial sur la jeunesse 2007* des NU, dans les zones rurales des économies en développement, les écoles sont moins nombreuses et plus éloignées de la population visée et les enseignants qualifiés sont souvent réticents à s'installer dans les régions périphériques.(1) Dès lors, une absence de moyens de transport fiables dans les zones rurales peut empêcher un enfant d'acquérir une instruction. Mais le facteur encore plus déterminant pour le sort des jeunes ruraux en matière d'éducation réside dans la capacité du ménage de se permettre d'envoyer leurs enfants/jeunes à l'école. Le rapport des NU poursuit en disant que « Pour bon nombre de ruraux défavorisés, la situation personnelle fait obstacle à un engagement prolongé en faveur de l'éducation. Les revenus ruraux étant souvent saisonniers, les familles rurales les plus pauvres peuvent se voir contraintes de sacrifier l'instruction de leurs enfants pour la subsistance de la famille. À l'époque des moissons, on a souvent besoin des enfants plus âgés pour travailler dans les champs ou prendre soin des plus petits. » [Note : traduction libre]. En périodes de crises économiques ou environnementales, la probabilité que des parents soient contraints de retirer leurs enfants de l'école augmente, ainsi qu'on l'a vu ces derniers temps avec l'escalade actuelle des prix des denrées alimentaires.

En bref, cela signifie que les jeunes des zones rurales ont encore moins de chances de prendre un bon départ quand il s'agit de leur transition vers l'âge adulte et la vie active. Nombreux sont ceux qui auront déjà commencé à travailler comme enfants manœuvres dans un travail à faible productivité et peut-être même dans un travail agricole non rémunéré (voir également encadré 2.1). Beaucoup seront peu éduqués et auront des perspectives d'emploi limitées et, partant, peu d'espoir d'échapper au cycle de la pauvreté dans lequel ils sont nés.

Investir dans les jeunes des zones rurales est vital pour le développement et pourrait donner aux jeunes l'encouragement nécessaire pour y demeurer. Ainsi, ils éviteraient de venir encore grossir la surpopulation des zones urbaines causée par l'énorme flux de migrants quittant les zones rurales.(2) Comme on l'a vu par exemple avec l'enseignement à distance, il existe de nombreux moyens d'améliorer les possibilités d'éducation de la jeunesse rurale. Mais si le pays veut tirer avantage d'un meilleur accès à l'éducation dans les zones rurales, il doit également porter son attention sur la promotion de l'accès à l'emploi décent par des programmes de développement rural. La création d'emplois décents est un critère essentiel pour exploiter le potentiel que représentent des jeunes personnes instruites et pour les aider à rester dans les zones rurales.

(1) NU, *Rapport mondial sur la jeunesse 2007* (New York, 2007), chapitre 1, p. 18 ; www.un.org/esa/socdev/unyin/documents/wyr07_chapter_1.pdf.

(2) Voir OIT, discussion dans « Promotion de l'emploi rural pour réduire la pauvreté », rapport de référence de la Conférence internationale du Travail, 97^e session, Genève, 2008 ; www.ilo.org/global/What_we_do/Officialmeetings/ilc/ILCSessions/97thSession/reports/lang--fr/docName--WCMS_092055/index.htm

D'un point de vue économique, la région a commencé ces derniers temps à se donner de plus amples moyens pour affronter le défi de l'emploi des jeunes. Même si la hausse de la productivité et la croissance économique n'ont pas été aussi spectaculaires que dans les autres régions asiatiques (voir tableau A9), elles ont néanmoins toutes deux affiché sans interruption des tendances à la hausse depuis le début du siècle. La sortie progressive du secteur de l'agriculture s'est elle aussi accentuée ces derniers temps, ce qui devrait donner lieu à de nouvelles possibilités d'emploi pour les jeunes. Mais en dépit de certains signes positifs récents, les responsables politiques devront, dans cette région plus que dans toute autre, se faire à l'idée que les marchés du travail pour les jeunes ne sauraient sortir sans aide de cette situation compliquée, et ce quelle que soit l'ampleur de la croissance économique. Il faudra une décision politique de mettre l'accent sur les jeunes en tant que groupe vulnérable et de formuler des programmes et des politiques de l'emploi des jeunes en conséquence.

Encadré 7.2

Risques et possibilités rencontrés par les jeunes migrants

Selon le *Rapport mondial sur la jeunesse 2007* des NU, la migration internationale a ouvert toute une gamme de nouvelles possibilités pour la jeunesse asiatique, y compris en termes d'opportunités d'emploi et d'apprentissage et particulièrement dans la région de l'Asie du Sud-Est & Pacifique. Ce rapport fait état de plusieurs façons dont la migration affecte la vie de jeunes personnes. Pour l'aspect positif, le rapport soutient que :

- La migration peut avoir un impact positif sur les jeunes asiatiques en leur permettant d'obtenir du travail et une expérience personnelle, de prendre de l'assurance et d'acquérir des compétences et des attitudes bénéfiques pour eux-mêmes et pour leurs pays.
- Pour les jeunes qui n'ont pas pu trouver un emploi dans leur pays d'origine, la migration est souvent le seul moyen de sortir du chômage et de l'inactivité. Cela est tout particulièrement vrai pour les jeunes ayant un bon niveau d'instruction. De plus, lorsqu'ils rentrent dans leur pays, ils sont plus expérimentés et ont des qualifications supplémentaires qui leur facilitent l'entrée sur le marché du travail. Eu égard au chômage croissant des jeunes dans la région, la migration est souvent une bonne solution.
- Les fonds que les jeunes envoient souvent chez eux contribuent à la croissance du PIB tout en aidant également leur famille, et ils permettent fréquemment la scolarisation de frères et sœurs plus jeunes.

Pour l'aspect négatif, le rapport signale les défis suivants :

- Les conditions de travail faites aux migrants sont souvent médiocres et un risque d'exploitation de la main-d'œuvre migrante existe. Certains pays, par exemple les Philippines, ont mis en place un certain nombre de mesures de protection pour leurs travailleurs contractuels vivant à l'étranger.
- Les femmes migrantes, dont le nombre augmente régulièrement, sont souvent employées à des tâches domestiques et d'aide à domicile ; mais elles travaillent également dans les industries du sexe et des loisirs. Elles sont souvent victimes de la traite d'êtres humains et d'autres formes de migrations non répertoriées. Les victimes de la florissante industrie du sexe asiatique sont pour la majorité des jeunes issues de milieux défavorisés.
- La fuite des cerveaux, résultant de l'exode à l'étranger des jeunes personnes les plus brillantes, devient de plus en plus un sujet de préoccupation, ce phénomène ayant des effets négatifs sur le développement national.
- Un stress psychologique important peut également survenir chez des jeunes qui partent de chez eux. Ils ont souvent le mal du pays et ils se sentent à la fois seuls et coupables de ne pas pouvoir aider leurs plus jeunes frères et sœurs et des membres plus âgés de la famille.

Pour la majorité des jeunes concernés, il y a encore beaucoup de chemin à parcourir pour faire de la migration une expérience enrichissante. Pourtant, si elle est bien gérée, la migration peut être une chance pour des jeunes hommes et des jeunes femmes, et pour leur famille et leur pays.

Source : NU, *Rapport mondial sur la jeunesse 2007* (New York, 2007), chapitre 1, pp. 35-37 ; www.un.org/esa/socdev/unyin/documents/wyr07_chapter_1.pdf.

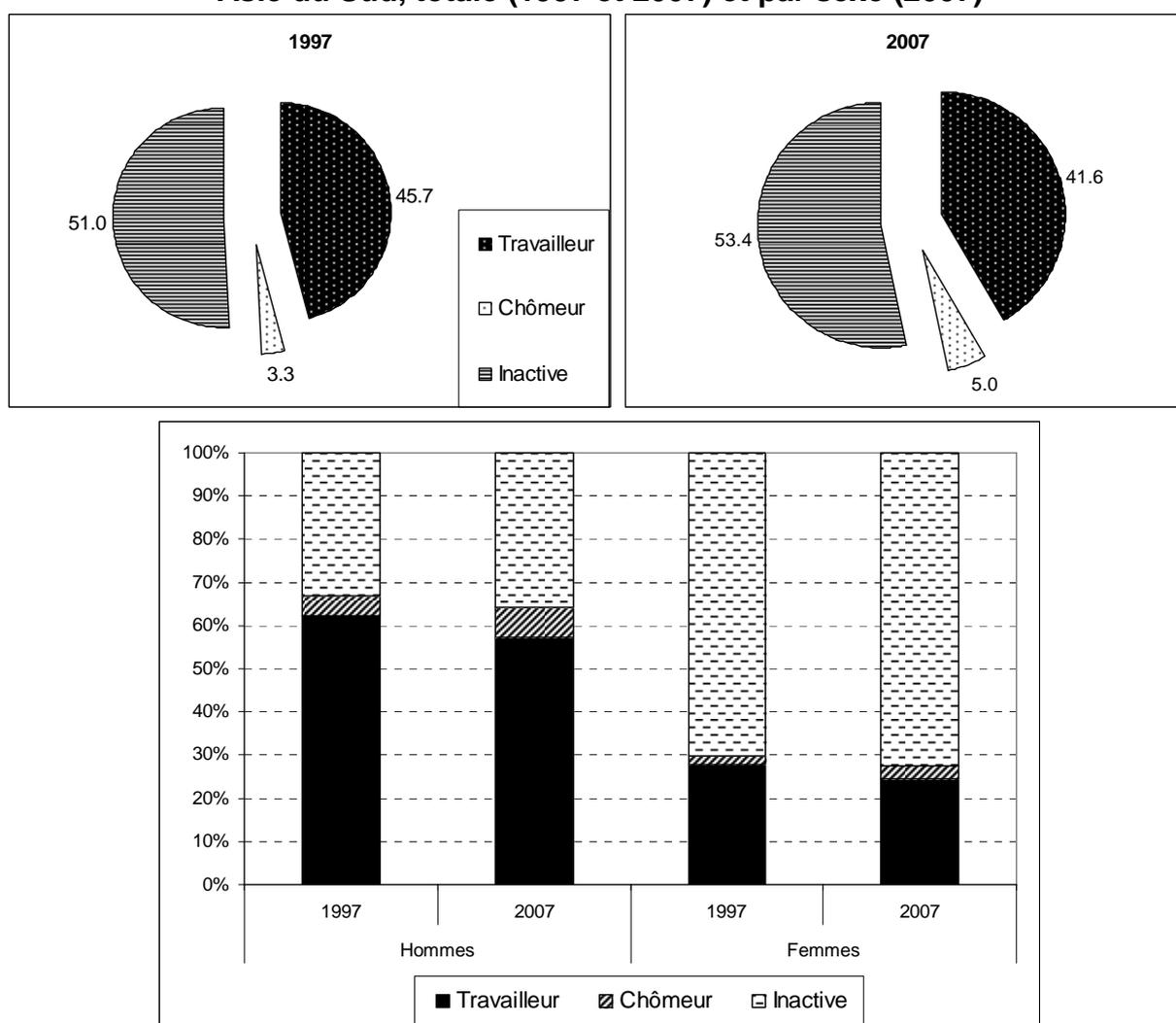
8 Asie du Sud

L'Asie du Sud est la terre natale de plus de 300 millions de jeunes, soit 26 pour cent des 1,1 milliard de jeunes de la planète. Ce nombre important est dû à la part considérable de la région dans la population mondiale d'âge actif, mais aussi à la proportion de jeunes dans la population d'âge actif de l'Asie du Sud. Même si la dynamique démographique fait que la proportion de jeunes est orientée à la baisse dans toutes les régions du monde, cette proportion demeure élevée dans des régions en développement telles que l'Afrique, le Moyen-Orient et l'Asie du Sud (voir figures 2 et 5).

Quelle est la position de ce formidable nombre de jeunes sur le marché du travail ? L'Asie du Sud a connu ces dernières années de forts taux de croissance économique (dans la fourchette de 6 à 9 pour cent par an, voir le tableau A9) qui, joints à l'augmentation des taux de scolarisation, ont un peu soulagé la pression de l'énorme explosion démographique de ces dernières années. La

proportion de la population jeune ayant un emploi (ratio emploi-population) a enregistré une baisse significative de 45,7 à 41,6 pour cent entre 1997 et 2007 (soit une chute de 5,0 points de pourcentage pour les jeunes hommes et de 3,2 pour les jeunes femmes) (voir tableau A4 et figure 8.1). Les jeunes inactifs constituant l'élément qui a le plus augmenté (passant de 51,0 pour cent en 1997 à 53,4 pour cent en 2007), il semble logique qu'un plus grand nombre de jeunes remette à plus tard son entrée sur le marché du travail et préfère rester plus longtemps dans le système éducatif (ce qui est confirmé dans le tableau 8.1 ci-dessous). Reste à voir si les futurs marchés du travail seront mieux à même de faire une place à l'énorme cohorte de jeunes plus éduqués arrivant sur le marché du travail. Le fait que la proportion de chômeurs dans l'ensemble de la population jeune ait elle aussi augmenté (de 3,3 à 5,0 pour cent au cours de la même période) est un signe qui laisse présager que les transitions de l'école à la vie active ne se feront pas sans à-coups (voir tableau A8).

Figure 8.1
Répartition de la population jeune par situation d'activité économique en
Asie du Sud, totale (1997 et 2007) et par sexe (2007)



Source : OIT, Modèles économétriques des tendances, avril 2008 ; pour des informations sur la méthodologie, voir l'Annexe 1.

Le taux de chômage des jeunes a énormément augmenté entre 1997 et 2007, de plus de quatre points de pourcentage. Le ratio entre le taux de chômage des jeunes et le taux de chômage des adultes a baissé ces dernières années, passant de 4,0 au début de la décennie à 3,0 (voir tableau A6).

Tableau 8.1
Scolarisation dans l'enseignement secondaire et supérieur dans certaines
économies d'Asie du Sud, 1999 et 2005 (%)

Taux de scolarisation au niveau secondaire	Total		Hommes		Femmes	
	1999	2006	1999	2006	1999	2006
Afghanistan	...	19,0	...	28,0	...	9,2
Bangladesh	45,1	...	44,9	...	45,3	...
Bhoutan	37,4	48,8	41,4	51,2	33,4	46,5
Inde	44,4	54,0	51,7	59,0	36,4	48,6
Maldives	42,9	83,1	41,5	80,3	44,4	86,1
Népal	34,0	43,2	39,8	45,7	27,9	40,5
Pakistan	...	30,0	...	33,7	...	26,2
Taux de scolarisation au niveau supérieur	Total		Hommes		Femmes	
	1999	2006	1999	2006	1999	2006
Afghanistan
Bangladesh	5,4	6,0	7,1	7,7	3,6	4,1
Bhoutan	2,7	5,5	3,4	6,8	2,0	4,0
Inde	9,6	11,8	11,5	13,6	7,6	9,9
Maldives
Népal	4,2	...	5,9	...	2,3	...
Pakistan	...	4,5	...	4,9	...	4,2

Note : La toute première année renvoie à 2000 pour Inde (supérieur) et Népal (supérieur). La toute dernière année pour Afghanistan (secondaire), Bangladesh (supérieur) et Inde (secondaire) renvoie à 2005.

... = Non disponible

Source : UNESCO Institut de statistique, « Taux de scolarisation par niveaux de la CITE », site web : <http://stats.uis.unesco.org/unesco/TableViewer/tableView.aspx?ReportId=182> et « Indicateurs du supérieur », site web : <http://stats.uis.unesco.org/unesco/TableViewer/tableView.aspx?ReportId=167>.

La grande majorité des jeunes hommes est active sur les marchés du travail en Asie du Sud, avec des taux d'activité masculins généralement élevés entre 1997 et 2007. Ces toutes dernières années, le taux d'activité masculin, qui a atteint 64,3 pour cent, est devenu le plus élevé du monde, alors que l'activité des jeunes hommes a diminué plus vite en Asie de l'Est et en Amérique latine & Caraïbes, les deux autres régions présentant de forts taux d'activité masculins (voir tableau A3). D'un autre côté, les taux d'activité des jeunes femmes ont toujours été très bas en Asie du Sud, se traduisant par un écart très important entre les taux d'activité masculins et féminins. Cet écart ne s'est que très légèrement réduit entre 1997 et 2007, passant de 37,0 points de pourcentage à 36,8 pour cent.

En 2007, seules 39,5 jeunes femmes étaient économiquement actives pour 100 jeunes hommes dans cette situation, ce qui fait de l'Asie du Sud la région du monde enregistrant les plus fortes inégalités entre les sexes. Cette disparité fait ressortir l'énorme potentiel inexploité sur le marché du travail des jeunes. En 2007, jusqu'à 72,5 pour cent des jeunes femmes étaient inactives, sur lesquelles seules quelques-unes se trouvaient dans des programmes d'enseignement à plein temps.

Une bonne mesure du potentiel de main-d'œuvre inutilisée dans la population jeune est ce que l'on appelle le taux NENT (« ni à l'école ni au travail »), qui rend compte à la fois des jeunes qui sont inactifs pour d'autres raisons que la scolarisation et des jeunes chômeurs. Bien que le taux NENT ne soit pas toujours disponible pour les économies de l'Asie du Sud, les taux de scolarisation, notamment des filles, permettent néanmoins d'avoir quelques indications sur son évolution. Comme le montre le tableau 8.1, les taux de scolarisation augmentent actuellement en Asie du Sud, en particulier dans l'enseignement secondaire. En Inde, qui est l'économie la plus importante et de loin la plus densément peuplée de la région, le taux brut de scolarisation dans l'enseignement secondaire a fait un bond entre 1999 et 2005, passant de 44,4 à 54,0 pour cent. Qui

plus est, au Bhoutan, en Inde et au Népal, la scolarisation féminine a augmenté plus vite dans l'enseignement secondaire que la scolarisation masculine. Toutefois, dans tous les pays pour lesquels des données sont disponibles, des disparités importantes demeurent entre les taux de scolarisation des garçons et des filles.

L'association de taux de scolarisation féminins plus faibles et de taux d'activité des jeunes femmes beaucoup plus faibles souligne la différence de situation entre les jeunes hommes et les jeunes femmes sur les marchés du travail en Asie du Sud. Au Pakistan, où le taux d'activité des jeunes enregistre la plus forte inégalité entre les sexes de l'Asie du Sud, le taux de jeunes femmes NENT atteignait 64,3 pour cent en 2005/06, alors qu'il était de 9,3 pour cent pour les jeunes hommes. Cette formidable inégalité entre les sexes en termes de possibilités d'emploi, tant actuelles que futures, sur les marchés du travail dans ce pays est néanmoins beaucoup plus faible qu'au début de la décennie, quand le taux des jeunes femmes NENT s'établissait à 74,9 pour cent (10,5 pour cent pour les jeunes hommes).⁵⁴

L'un des moyens d'évaluer le déficit de travail décent dans la région consiste à examiner l'emploi vulnérable chez les jeunes.⁵⁵ D'une manière peut-être surprenante, un rapport récent sur l'emploi des jeunes au Pakistan a établi que la proportion des emplois vulnérables chez les jeunes n'était pas très différente de celle enregistrée chez les travailleurs de tous âges et qu'elle était même en fait légèrement inférieure. Ce rapport faisait apparaître que l'évolution de l'emploi vulnérable semblait suivre celle des adultes et qu'il importait ici d'observer les disparités entre les sexes.⁵⁶ Pour les adultes comme pour les jeunes, des changements structurels opérés dans l'économie et le marché du travail ont conduit à une réduction de l'emploi vulnérable, mais cette dernière était entièrement due à la forte baisse des emplois vulnérables pour les hommes. Pour les femmes, jeunes et adultes, les emplois vulnérables ont au contraire augmenté au cours de ces dernières années, ce qui est essentiellement dû à l'emploi limité des femmes en dehors des secteurs de l'agriculture et de la production industrielle.

L'éducation peut être un puissant instrument pour faciliter la transition de l'école à la vie active et accroître la mobilité ascendante des jeunes vers un travail décent. La scolarisation croissante en Asie du Sud est de ce fait une évolution bienvenue et souvent nécessaire. La relation entre l'éducation, le développement des compétences et le marché du travail est toutefois complexe et des progrès dans l'éducation n'entraînent pas nécessairement des emplois plus nombreux ou de meilleure qualité. Dans une étude sur l'éducation et les changements structurels, la Banque asiatique de développement a découvert qu'un chômage en hausse était allé de pair avec une élévation du niveau d'instruction des chômeurs en Inde, en Indonésie, aux Philippines et en Thaïlande.⁵⁷ De la même façon, une étude du marché du travail pour les jeunes au Pakistan a constaté que les plus instruits étaient surreprésentés parmi les chômeurs.⁵⁸

Il est néanmoins évident que, pour que les jeunes puissent tirer leur épingle du jeu dans une économie de plus en plus basée sur un fort contenu en connaissances, certaines compétences de base telles que savoir lire, écrire et compter sont une nécessité. Plus généralement, avoir au moins terminé l'école primaire est une préparation essentielle à l'intégration au marché du travail et pour permettre de suivre des formations et de voir sa carrière évoluer ultérieurement dans la vie. Plus on se rapproche du marché du travail, plus il devient toutefois important que l'éducation et la formation répondent à des demandes spécifiques du marché du travail, comme le suggère l'étude

⁵⁴ T. Sparreboom et L. Shahnaz, « Assessing labour market vulnerability among young people » (Islamabad, OIT, 2008), document non publié.

⁵⁵ Voir la Vue d'ensemble pour plus de précisions sur la définition de l'emploi vulnérable.

⁵⁶ Ministry of Labour, Manpower & Overseas Pakistanis, *Pakistan Employment Trends 2008 – Youth* (Islamabad, 2008).

⁵⁷ Banque asiatique de développement, *Asian Development Outlook 2007* (Manille, 2007), p. 338 ;

www.adb.org/Documents/Books/ADO/2007/default.asp.

⁵⁸ T. Sparreboom et L. Shahnaz, op cit.

de la Banque asiatique de développement (voir encadré 8.1). Les décisions relatives au développement des compétences devraient, tant au niveau individuel qu'à celui de l'entreprise, être basées sur une information suffisante sur le marché du travail, étant donné que l'éducation n'est pas en elle-même une garantie d'emploi pour les adultes et certainement pas pour les jeunes.

Encadré 8.1

Les marchés du travail, les compétences et l'information

Les niveaux de scolarisation dans l'enseignement secondaire et supérieur sont en augmentation en Asie du Sud, ce qui est une véritable nécessité si l'on veut atteindre les objectifs de développement, de croissance et du marché du travail. La relation entre l'éducation, le développement des compétences et le marché du travail est toutefois complexe et rien ne permet de présumer que l'éducation suffira par elle-même à donner de meilleurs emplois.

Dans son *Asian Development Outlook 2007*, la Banque asiatique de développement met prudemment en garde contre « l'élévation mécanique des objectifs d'éducation dans l'espoir de produire de la croissance ». Cet avertissement s'appuie sur une étude approfondie de la répartition de l'emploi, des salaires et de l'éducation en Inde, en Indonésie, aux Philippines et en Thaïlande.

L'étude a fait apparaître que ces quatre pays relèvent actuellement trop vite les niveaux d'instruction, si l'on prend comme critères les tendances historiques de l'emploi. Cela pourrait être justifié si les niveaux d'instruction étaient traditionnellement trop bas ou si des évolutions technologiques exigeaient qu'ils soient relevés. Mais l'étude démontre que ce n'est certainement pas toujours le cas. Ainsi, par exemple, les hommes qui ont un emploi de chauffeur ont acquis un niveau d'instruction nettement plus élevé, sans que des changements dans la technologie ou d'autres raisons semblent justifier une telle hausse de niveau. La BAD avance l'hypothèse qu'« il est probable que les chauffeurs représentent une catégorie résiduelle dans laquelle des travailleurs de tous niveaux d'instruction pourraient se retrouver plutôt que d'être confrontés au chômage ».

L'étude de la BAD met l'accent sur le rôle de l'éducation dans la hausse de la productivité des travailleurs dans les activités économiques existantes. Comme le souligne également l'étude, l'éducation peut aussi servir de catalyseur ou de moteur du développement en permettant aux peuples de développer ou d'adopter des technologies nouvelles et de diversifier les structures de production. Ce second rôle est également mis en avant dans le chapitre « Les politiques d'amélioration des compétences : un moteur du développement » dans un récent rapport de l'OIT sur le développement des compétences pour la Conférence internationale du Travail 2008.(1)

L'information sur le marché du travail est nécessaire pour faciliter les deux rôles de l'éducation. Concernant le premier rôle, la BAD souligne qu'il conviendrait de baser les attentes en matière de contribution de l'éducation aux changements structurels sur une compréhension empirique de ce que les travailleurs sont susceptibles de faire avec leur éducation. En d'autres termes, l'analyse des tendances de l'emploi, y compris la répartition sectorielle et l'évolution des salaires, devrait inspirer les politiques de l'éducation et de la formation. Les besoins d'information sont probablement susceptibles d'augmenter à mesure qu'une économie progresse, se transforme et s'intègre mieux sur les marchés mondiaux et que les dispositifs de développement des compétences deviennent plus complexes. Si les politiques de développement des compétences sont utilisées comme un moteur de développement, il devient alors primordial que des informations soient produites sur les futurs besoins de compétences (identification des compétences à un stade précoce) et que les politiques relatives aux compétences soient synchronisées avec d'autres politiques par des structures et des dispositions institutionnelles adaptées.

L'OIT aide des pays d'Asie du Sud et d'autres régions à développer l'information sur le marché du travail pour servir de base à la mise au point de leur politique, notamment de leurs programmes en matière d'éducation et de formation. Au Pakistan, par exemple, après la mise en place d'une base pour la production régulière d'informations sur le marché du travail et leur analyse au ministère du Travail, des préparations sont actuellement en cours pour développer l'information sur le marché du travail pour mieux inspirer les politiques relatives aux compétences en accord avec les transformations structurelles à l'œuvre dans le pays.

(1) OIT, « Les compétences en vue de stimuler la productivité, la croissance de l'emploi et le développement », Rapport de référence de la Conférence internationale du Travail, 97^e session (Genève, 2008).

9 Europe centrale & du Sud-Est (hors UE) & CEI

Du fait de l'histoire particulière de la région de l'Europe centrale & du Sud-Est (hors UE) & CEI, les jeunes hommes et femmes se trouvent là-bas aux prises avec de nouveaux défis et de nouvelles opportunités. Contrairement à leurs parents, ils arrivent sur un marché du travail qui souscrit aux principes d'une économie de marché. Cela implique des conditions plus favorables en termes de liberté de choix de la profession mais aussi une mutation en termes d'incertitude beaucoup plus forte en matière de placement, de rémunération, de protection sociale et de sécurité de l'emploi.

La région enregistre un faible taux d'activité des jeunes, de 39,3 pour cent. Contrairement aux deux autres seules régions qui présentent également des taux bas, l'Afrique du Nord (35,3 pour cent) et le Moyen-Orient (36,4 pour cent), la faiblesse de ce taux s'explique sans doute moins par une forte proportion de jeunes femmes maintenues en dehors de la population active que par le système éducatif de la région, qui est à la fois bien développé et bien utilisé. En effet, dans les pays de la région, le niveau d'instruction est en règle générale supérieur à la moyenne mondiale⁵⁹ et les taux de la population jeune sachant lire et écrire sont extrêmement élevés puisque, pour la période 2005/07, ils étaient de 98,8 pour cent dans les pays de la région de l'Europe centrale et orientale regroupés dans l'ISU et de 99,5 pour cent en Asie centrale.⁶⁰ Les statistiques confirment que de plus en plus de jeunes entrent dans le dernier cycle de l'enseignement secondaire et dans l'enseignement supérieur. Ainsi, le taux brut de scolarisation dans le secondaire est passé de 87,4 à 87,7 entre 1999 et 2006 pour l'Europe centrale et orientale et de 83,4 à 91,4 pour l'Asie centrale (voir tableau 9.1). Le taux de scolarisation au niveau de l'enseignement supérieur a enregistré une hausse encore plus importante de 37,8 à 59,6 pour cent pendant la même période en Europe centrale et orientale, ce qui en fait la seule autre région à s'approcher un tant soit peu du ratio élevé de 69,7 de l'Amérique du Nord et de l'Europe occidentale. Même si le taux de scolarisation dans le supérieur est plus faible en Asie centrale, il a lui aussi progressé de 18,4 à 24,7 pour cent.

Pour dire les choses brièvement, on reconnaît habituellement que la principale raison de la baisse du taux d'activité des jeunes au cours de ces dernières années – de 45,0 pour cent en 1997 à 39,3 pour cent en 2007 – réside dans une scolarisation croissante à des niveaux d'enseignement plus élevés et de plus longue durée.⁶¹ Quant à savoir si ces progrès dans l'éducation s'avèrent payants pour eux, c'est une autre question. Il est possible que certains jeunes de la région « se cachent » dans le système éducatif, repoussant leur sortie par des années d'études supplémentaires ou en cherchant à obtenir d'autres diplômes afin de s'épargner ce qui serait probablement une recherche d'emploi difficile et frustrante. Certaines indications permettent de confirmer leur crainte devant la tâche décourageante que constitue la recherche d'un emploi décent dans la région où, en 2007, seul environ un tiers des jeunes avait trouvé un emploi. Avec un ratio emploi-population des jeunes de 32,2 pour cent, la région affiche ainsi le troisième plus faible ratio du monde pour l'emploi des jeunes, juste derrière l'Afrique du Nord (26,9 pour cent) et le Moyen-Orient (29,0 pour cent), où les ratios bas sont une fois encore le résultat du faible taux de participation des jeunes femmes ; alors que dans la région de l'Europe centrale & du Sud-Est (hors

⁵⁹ Selon une étude UNESCO-OCDE, le niveau d'instruction des adultes dans la Fédération de Russie dépassait même en 2005 la moyenne de l'OCDE pour tous les niveaux d'enseignement. 96 pour cent de la population adulte avaient terminé le premier cycle de l'enseignement secondaire et la plupart avaient également terminé leurs études secondaires. Voir UNESCO-ISU/OCDE, *Perspective des tendances en éducation – Analyse des indicateurs d'éducation dans le monde* (Paris, 2005), p. 137 ; www.uis.unesco.org/TEMPLATE/pdf/wei/WEI2005.pdf.

⁶⁰ Voir « Taux d'alphabétisme régionaux des adultes (15 ans et plus) et des jeunes (15-24 ans) », ensemble de données de l'ISU (UNESCO, Institut de statistique) ; site web : <http://stats.uis.unesco.org/unesco/TableViewer/tableView.aspx?ReportId=201>.

⁶¹ Il est probable que, dans les toutes premières années consécutives à la transition, la principale raison des faibles taux d'activité résidait dans le découragement qui allait de pair avec cette période d'extrême incertitude et de chômage très élevé.

UE) & CEI, les taux présentent des niveaux aussi bas pour les deux sexes. Par ailleurs, 7,1 pour cent de la population étaient au chômage (proportion de jeunes chômeurs dans la population jeune, encore appelée ratio chômage-population des jeunes) et les 60,7 pour cent restants étaient inactifs (voir figure 9.1).

Tableau 9.1
Scolarisation dans l'enseignement secondaire et supérieur en Europe centrale et orientale et en Asie centrale,⁶² 1999 et 2006 (%)

	Total		Hommes		Femmes	
	1999	2006	1999	2006	1999	2006
Taux de scolarisation au niveau secondaire						
<i>Europe central et orientale</i>	87,4	87,7	88,1	89,4	86,7	86,0
<i>Asie centrale</i>	83,4	91,4	84,3	93,3	82,4	89,6
Taux de scolarisation au niveau supérieur						
<i>Europe central et orientale</i>	37,8	59,6	34,6	53,0	41,0	66,4
<i>Asie centrale</i>	18,4	24,7	19,1	23,5	17,8	25,8

Source : UNESCO, Institut de statistique, « Moyenne régionale des taux bruts de scolarisation de l'enseignement préprimaire à supérieur (CITE 0-6) » ; site web : <http://stats.uis.unesco.org/unesco/TableViewer/tableView.aspx?ReportId=194>

Compte tenu du nombre limité d'emplois mis à la disposition des diplômés hautement qualifiés qui entrent chaque année dans la population active, on aboutit à une situation dans laquelle certains jeunes acceptent un travail inférieur à leurs niveaux de compétences, d'autres partent à l'étranger et d'autres enfin sortent de la population active par découragement. Pour les TME Jeunes 2006, une personne « découragée » est classée comme étant actuellement inactive pour une raison qui implique qu'elle a eu le sentiment qu'il serait vain de se lancer dans la recherche d'un emploi. Plus précisément, la jeune personne pourrait répondre qu'elle n'a pas cherché de travail parce qu'elle n'a pas le niveau d'instruction et/ou les compétences nécessaires pour obtenir un emploi, qu'aucune opportunité d'emploi adaptée à son profil n'était disponible localement, ou qu'elle ne savait pas où chercher du travail.⁶³ Une jeune personne découragée – tout comme une jeune personne au chômage depuis longtemps – est vulnérable lorsqu'elle est confrontée à un processus difficile de réintégration dans la main-d'œuvre et risque de se sentir inutile et mise au ban de la société. Pour une économie, la présence de travailleurs découragés représente un gaspillage de ressources humaines et du potentiel de production.

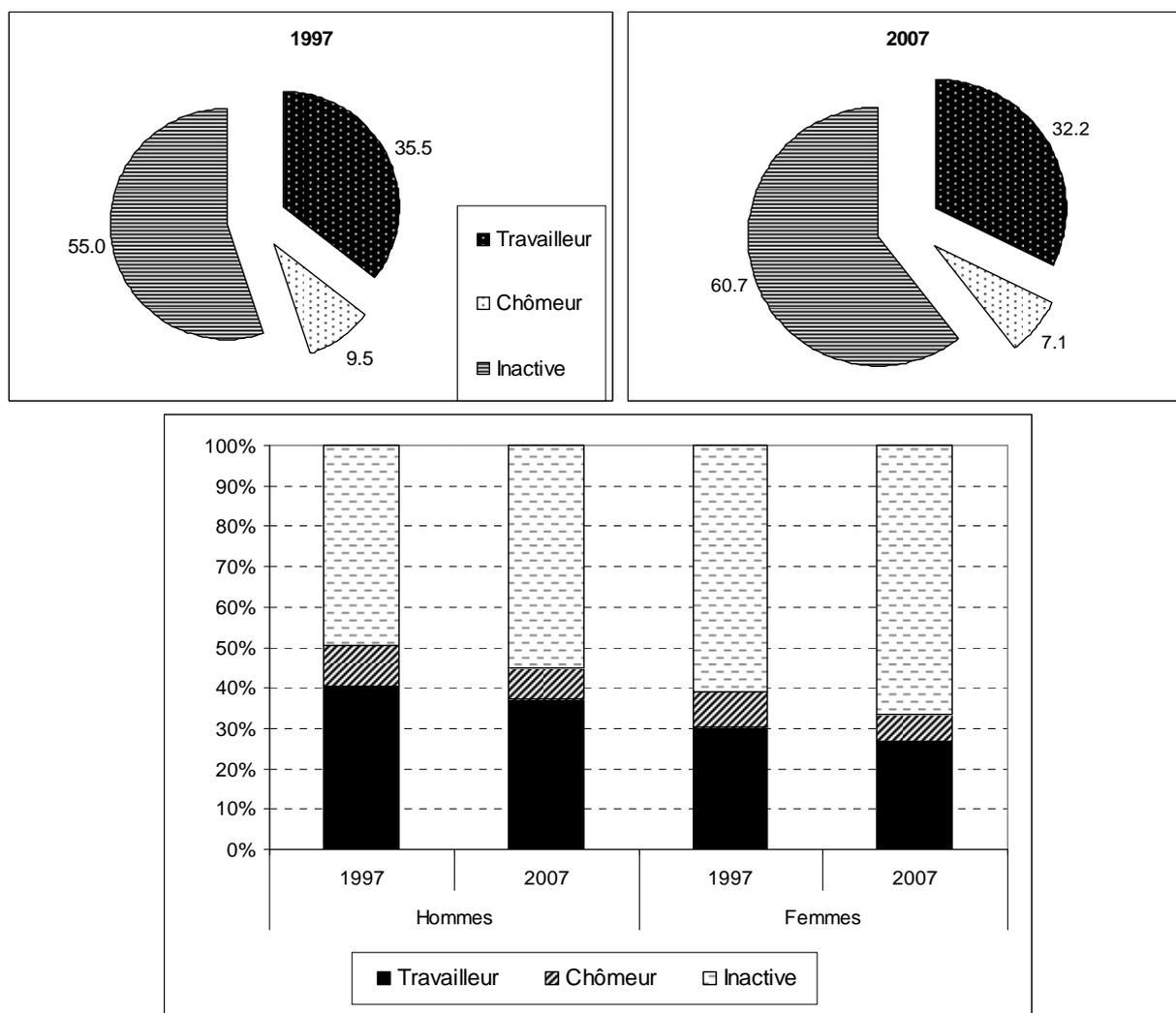
Peu de pays quantifient systématiquement le découragement, d'où le caractère encore à ce jour plus anecdotique que factuel de notre connaissance de l'ampleur du problème. La mesure est basée sur la question portant sur la raison pour laquelle une personne n'est ni au travail ni à la recherche d'un travail. L'enquête du BIT sur le passage de l'école à la vie active est l'un des outils qui permet effectivement de mesurer le découragement de la population sondée des 15-29 ans. Les résultats de l'une des enquêtes entreprises dans la région, en Azerbaïdjan, sont présentés dans le tableau 9.2. Sur les raisons indiquées, celles allant de (e) à (h) impliquent le découragement et ceux qui y ont répondu positivement représentaient une proportion importante de l'ensemble des inactifs, en particulier les jeunes hommes inactifs (la proportion de jeunes inactifs qui étaient

⁶² Les régions regroupées dans l'ISU ne correspondent pas parfaitement à celles définies dans le présent rapport (voir Annexe 2). La principale différence réside dans l'inclusion de nouveaux États membres de l'UE dans la région ISU de l'Europe centrale & orientale, alors qu'elles sont incluses dans la région des Économies développées & l'Union européenne dans ce rapport et dans d'autres rapports sur les Tendances mondiales de l'emploi. La région ISU de l'Asie centrale correspond plus ou moins à la région CEI dans ce rapport.

⁶³ Pour une discussion plus technique sur les travailleurs découragés et les complexités de la mesure, voir R. Hussmanns, F. Mehran et V. Verma, *Surveys of economically active population, employment, unemployment and underemployment: An ILO Manual on Concepts and Methods* (Genève, OIT, 1990), pp. 107-08.

découragés était de 57,4 pour cent chez les jeunes hommes et de 26,1 pour cent chez les jeunes femmes).

Figure 9.1
Répartition de la population jeune par situation d'activité économique en Europe centrale & du Sud-Est (hors UE) & CEI, total (1997 et 2007) et par sexe (2007)



Source : OIT, Modèles économétriques des tendances, avril 2008 ; pour des informations sur la méthodologie, voir l'Annexe 1.

Le taux de découragement est habituellement défini comme correspondant au nombre de personnes découragées de la population jeune totale. L'Azerbaïdjan présente un taux élevé de 12,4 pour cent. Ce qui signifie que 12 pour cent des jeunes en Azerbaïdjan ont renoncé à participer au marché du travail parce qu'ils sont convaincus qu'il n'existe pour eux que de très faibles perspectives d'emploi. Le taux de chômage + découragement, basé sur l'échantillon de l'enquête, est également remarquable car il additionne le nombre des jeunes découragés au nombre des jeunes chômeurs, en pourcentage de la main-d'œuvre jeune. Il existe de bonnes raisons de présenter cette mesure car les chômeurs ne sont pas les seuls à représenter le potentiel productif inutilisé de la main-d'œuvre jeune : les découragés constituent eux aussi une main-d'œuvre potentielle. Cette mesure signifie en substance que 39,1 pour cent de la main-d'œuvre jeune du pays demeurent une ressource inexploitée. Le taux est plus élevé pour les jeunes femmes (47,3 pour cent) que pour les jeunes hommes (34,5 pour cent) et il est également supérieur dans les zones urbaines (51,6 pour cent) à celui des zones rurales (26,5 pour cent).

Bien que des données sur le découragement ne soient présentées que pour un seul pays, il est probable que bon nombre d'autres pays de la région sont confrontés à de fortes incidences de découragement et que, par rapport à d'autres régions, le phénomène est probablement particulièrement notable dans la région de l'Europe centrale & du Sud-Est (hors UE) & CEI. L'OCDE, l'une des rares organisations à mesurer effectivement le découragement à l'intérieur de ses États membres, qui sont pour la plupart des économies développées, a publié des données sur les taux de découragement, dont le plus élevé en 2007, à 6,4 pour cent en Suède, demeurerait très faible, suivi de l'Italie à 2,8 pour cent. Tous les autres pays de l'OCDE présentaient des incidences de découragement chez les jeunes inférieures à 1 pour cent.⁶⁴ D'autre part, dans des régions en développement plus pauvres, il est probable que les jeunes ont moins la possibilité de rester oisifs et aidés par leur famille, dont l'activité de tous les membres est nécessaire pour contribuer aux revenus de la famille pour sa subsistance.

Tableau 9.2
Raisons de l'inactivité et taux de découragement des jeunes en Azerbaïdjan

	Total	Hommes	Femmes	Urbains	Ruraux
(a) Maladie, traumatisme, grossesse	4,7	4,5	4,8	5,3	3,7
(b) Responsabilités familiales personnelles	30,0	8,8	40,7	27,5	34,5
(c) Congé éducation ou formation (hors du travail)	5,1	6,0	4,7	5,3	4,8
(d) En attente de la saison d'activité, inactivité de morte-saison	1,5	3,8	0,4	1,3	1,8
(e) Je crois qu'il n'y a pas de travail correct disponible dans le secteur ou qu'il n'y a pas de travail adapté à mes compétences et aptitudes	8,5	10,8	7,4	8,8	8,0
(f) Je ne réponds pas aux conditions requises des employeurs (qualifications, formation, expérience, âge, etc.)	1,3	1,5	1,1	1,3	1,1
(g) Je n'ai pas pu trouver un travail correct	18,7	34,3	10,9	19,2	17,9
(h) Je ne sais pas comment ni où chercher du travail	8,1	10,8	6,7	6,1	11,5
(i) Je n'ai pas encore commencé à chercher du travail	16,6	11,8	19,0	19,1	12,4
(j) Autre	5,3	7,6	4,2	6,0	4,1
Proportion de jeunes inactifs qui sont découragés (%)	36,6	57,4	26,1	35,5	38,6
Part de découragement dans la population totale sondée pour l'enquête (%)	12,4	13,2	11,5	16,1	9,0
(1) Taux de chômage + découragement des jeunes (%)	39,1	34,5	47,3	51,6	26,5
(2) Taux de chômage des jeunes (%)	21,0	19,7	23,3	29,5	12,4
(1)-(2) Différence de point de pourcentage	18,1	14,8	24,0	22,1	14,0

Source : Enquête sur le passage de l'école à la vie active en Azerbaïdjan, 2005 ; analysée dans S. Elder et M. Matsumoto, « Characterizing the school-to-work transitions of young men and women: Evidence from the ILO School-to-work transition surveys », document de travail sur l'emploi, BIT, Genève, à paraître en 2008 (les calculs définitifs indiqués dans le document pourront présenter une légère différence avec ceux mentionnés ici).

Concernant l'évolution des tendances du marché du travail au fil du temps dans la région, ainsi que nous l'avons indiqué, le taux d'activité déjà faible de 39,3 pour cent en 2007 représente une chute de près de 6 points de pourcentage par rapport à 1997 (voir tableau A3). Le ratio emploi-population des jeunes a également baissé de 35,5 à 32,2 pour cent au cours de la même période (voir tableau A4). Le taux de chômage des jeunes, de 18,0 pour cent, est le troisième plus élevé du monde, uniquement devancé par le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord (voir tableau A5). Mais la région est toutefois celle qui (avec le Moyen-Orient) a enregistré la plus importante amélioration de son taux depuis 1997 (une chute de 3,2 points de pourcentage).

⁶⁴ Les données sur les travailleurs découragés en pourcentage de la population sont tirés de la base de données en ligne de l'OCDE online OECD database, OECD.StatExtracts, disponible sur <http://stats.oecd.org/WBOS/Index.aspx>. Des données sur le découragement sont disponibles pour 16 pays.

Étant donné la relative faiblesse du ratio entre le taux de chômage des jeunes et le taux de chômage des adultes (2,5 en 2007) et la proportion de jeunes dans le chômage total juste inférieure à 30 pour cent (29,9 pour cent en 2007), il est manifeste que le marché du travail des jeunes n'est pas le seul sur lequel continue de peser le manque d'efficacité ; les adultes rencontrent les mêmes difficultés à trouver un emploi décent. Confrontés à des perspectives d'emploi presque inexistantes,⁶⁵ de nombreux jeunes de la région préfèrent migrer vers l'Europe occidentale ou vers des pays d'Europe orientale plus vastes (la Russie est la première destination de la main-d'œuvre migrante de la région) ; ce choix résultant à la fois d'incitations au départ – mauvais fonctionnement des marchés du travail, investissements insuffisants dans la production et qualité de vie médiocre dans certains pays de la région – et de facteurs d'attraction – essentiellement la demande croissante de main-d'œuvre non qualifiée dans le secteur des prestations non commerciales dans les économies qui accueillent de la main-d'œuvre.⁶⁶

Les responsables politiques nationaux répondent actuellement de manière positive à ces défis persistants qui se posent dans la région. Dans une récente réunion tripartite sur l'emploi décent pour les jeunes, les participants ont conclu que « l'accès des jeunes à un emploi décent ne peut être assurée par des mesures isolées et fragmentées. Elle nécessite une action à long terme, durable et concertée s'appuyant sur une stratégie intégrée en faveur de la croissance et de la création d'emplois, notamment des mesures ciblées pour aider les jeunes désavantagés à surmonter les obstacles spécifiques auxquels ils sont confrontés pour entrer et demeurer sur le marché du travail ». ⁶⁷ Lors d'une récente réunion des ministres du Travail et des Affaires sociales des pays de l'UE et des Balkans occidentaux, ces conclusions ont été reprises et des domaines prioritaires pour les futures actions pour promouvoir le travail décent des jeunes dans les Balkans occidentaux ont été discutés. ⁶⁸ Grâce à la poursuite du dialogue ouvert et à une forte volonté des responsables politiques de faire de l'emploi des jeunes une question prioritaire, on espère que des tendances positives du marché du travail des jeunes feront très prochainement leur apparition dans cette région.

10 Économies développées & Union européenne

Pour les jeunes personnes, les perspectives d'emploi sont pour une très grande part fonction de leur lieu de naissance. Ainsi, les jeunes nés dans des économies développées font face à des défis différents de ceux des jeunes nés dans des économies en développement. Même si la simplification est quelque peu excessive, on peut dire que les faiblesses du côté de la demande – dans des cas où la création d'emplois dans le secteur formel n'est pas attendue de manière imminente ou certainement pas au rythme nécessaire pour absorber la main-d'œuvre jeune en augmentation – déterminent principalement le marché du travail des jeunes dans les pays en

⁶⁵ Un récent rapport du BIT a constaté que les taux de chômage des jeunes frôlaient les 50 pour cent dans certains pays des Balkans occidentaux. Voir, G. Rosas, « La transition des jeunes vers le travail décent dans les Balkans occidentaux », Document de base pour la réunion informelle des ministres du Travail et des Affaires sociales lors de la Conférence internationale du Travail, Genève, 12 juin 2008 ; www.ilo.org/public/english/region/eurpro/geneva/what/publications.htm.

⁶⁶ A. Mansoor et B. Quillin, eds., *Migration and Remittances: Eastern Europe and the former Soviet Union* (Washington, DC, Banque mondiale, 2007) ; <http://web.worldbank.org/WBSITE/EXTERNAL/COUNTRIES/ECAEXT/0,,contentMDK:21173991~pagePK:146736~piPK:146830~theSitePK:258599,00.html>.

⁶⁷ Voir les Conclusions de la Réunion tripartite sur l'emploi décent pour les jeunes, Ljubljana, 6-7 décembre 2007 ; www.ilo.org/public/english/region/eurpro/budapest/download/empl/ljubljana_conclusions.pdf.

⁶⁸ Les ministres responsables de l'emploi de certains pays de l'UE (République tchèque, Allemagne, France, Portugal et Slovénie) et des Balkans occidentaux (Albanie, Bosnie et Herzégovine, Croatie, Monténégro, ex-République yougoslave de Macédoine et Serbie, ainsi que des représentants du Kosovo) se sont réunis à Genève le 12 juin 2008 pour discuter des façons de faire face au défi de l'emploi des jeunes sur les marchés du travail des Balkans occidentaux.

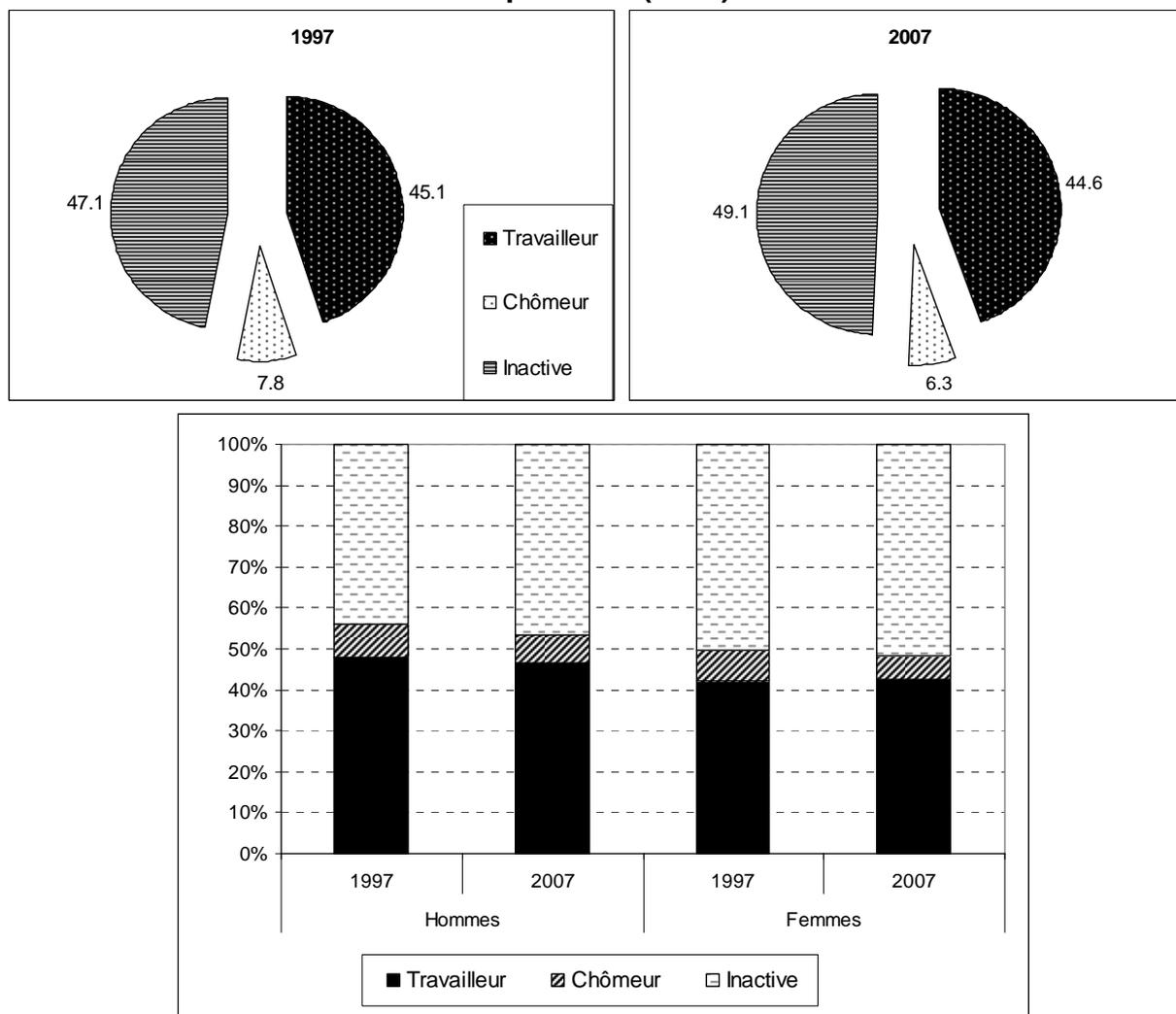
développement alors que les éléments relatifs à l'offre ont le plus d'impact sur les marchés du travail des jeunes dans les économies développées. Dès lors, dans ces dernières, les programmes et politiques de l'emploi visent à améliorer les institutions du marché du travail bien établies, et ce en partant du principe que les économies continueront de progresser, qu'un nombre suffisant d'emplois se libérera dans un secteur formel réglementé et que les jeunes nouveaux arrivants sur le marché du travail seront (à la longue) absorbés (même s'il faut venir à bout de certaines pesanteurs et de certaines défaillances temporaires du marché du travail pouvant donner lieu à un gaspillage de ressources, à une baisse de productivité, etc.).

Bien entendu, il y aura toujours des segments de population défavorisés qui n'auront pas la même égalité des chances, justifiant ainsi des mesures ciblées des gouvernements nationaux. Mais, dans leur très grande majorité, les jeunes d'une économie développée ne sont pas menacés de pauvreté et gardent une bonne chance de finir par obtenir leur indépendance financière lorsqu'ils arrivent à l'âge adulte, grâce à leur entrée sur le marché du travail du secteur formel. Au contraire, certains jeunes de pays en développement sont confrontés à une réalité dans laquelle la pauvreté demeure monnaie courante et où la création d'emplois ne parvient pas à suivre le rythme du nombre considérable des nouveaux arrivants qui font chaque année irruption sur le marché du travail. Quel autre choix ont alors les jeunes des pays en développement si ce n'est de migrer, de rester oisifs (un luxe que seuls peuvent s'offrir des jeunes susceptibles d'obtenir un soutien financier de leur famille) ou de s'engager dans l'économie informelle ? Une fois encore, pour se limiter à des généralités, le tableau 1.1 de la Vue d'ensemble fait apparaître au moins quelques-unes des différences entre les questions susceptibles de préoccuper le monde développé par opposition au monde en développement.

On peut aisément voir les différents défis qui se posent à l'emploi des jeunes en comparant les indicateurs régionaux du marché du travail des jeunes. La ventilation de la situation d'emploi de la population jeune dans la région des Économies développées & Union européenne fait apparaître en 2007 une répartition presque égale entre les proportions de jeunes au travail (44,6 pour cent) et de jeunes à l'extérieur de la population active (49,1 pour cent) (voir figure 10.1). Dans d'autres régions, la part de jeunes ayant un emploi a tendance à être beaucoup plus faible et la proportion d'inactifs beaucoup plus importante. Il existe également peu de différences entre les sexes dans la situation sur le marché du travail, contrairement à d'autres régions où les jeunes femmes sont plus susceptibles d'être inactives et ont moins de chances d'être employées que les jeunes hommes. En 2007, 86,7 jeunes femmes étaient économiquement actives pour 100 jeunes hommes dans la même situation.

Le taux de scolarisation des jeunes dans la région est le plus élevé du monde, avec une scolarisation totale (100 pour cent) au niveau de l'enseignement secondaire et sept jeunes sur dix (69,7 pour cent) au niveau de l'enseignement supérieur. Comme dans plusieurs autres régions, le taux brut de scolarisation des jeunes femmes au niveau supérieur dépasse celui des jeunes hommes. Les inscriptions dans le supérieur ont augmenté entre 1999 et 2006, ce qui se reflète dans la légère augmentation du nombre de jeunes qui restent en dehors de la population active (de 47,1 pour cent en 1997 à 49,1 pour cent en 2007) (voir tableau 10.1). La proportion des jeunes femmes dans les jeunes inactifs, de 51,4 pour cent (voir tableau A7), montre le niveau relativement unique d'égalité pour les jeunes femmes dans la région, tant en termes de chances de faire des études que de choix d'entrer ou non dans la population active.

Figure 10.1
Répartition de la population jeune par situation d'activité économique dans les
Économies développées & Union européenne, totale (1997 et 2007)
et par sexe (2007)



Source : OIT, Modèles économétriques des tendances, avril 2008 ; pour des informations sur la méthodologie, voir l'Annexe 1.

Tableau 10.1
Scolarisation dans l'enseignement secondaire et supérieur en Amérique du
Nord & Europe occidentale⁶⁹, 1999 et 2006 (%)

	Total		Hommes		Femmes	
	1999	2006	1999	2006	1999	2006
Taux de scolarisation au niveau secondaire	100,4	100,7	100,8	100,9	100,0	100,6
Taux de scolarisation au niveau supérieur	61,2	69,7	54,9	60,1	67,8	79,9

Source : UNESCO Institut de statistique, « Moyenne régionale des taux bruts de scolarisation de l'enseignement préprimaire à supérieur (CITE 0-6) » ; site web : <http://stats.uis.unesco.org/unesco/TableViewer/tableView.aspx?ReportId=194>

⁶⁹ Les régions définies dans l'ISU ne correspondent pas parfaitement aux régions telles que définies dans ce rapport (voir Annexe 2). La région ISU d'Amérique du Nord & Europe occidentale peut servir d'indicateur indirect pour la région des Économies développées & Union européenne dans ce rapport, bien qu'elle ne comprenne pas un grand nombre de nouveaux États membres de l'UE (inclus dans l'Europe centrale & orientale) ou d'économies développées d'autres régions du monde telles que l'Australie et le Japon.

Les perspectives de trouver un emploi sont plus ou moins les mêmes pour les jeunes femmes et pour les jeunes hommes. Les taux de chômage des jeunes étaient également presque les mêmes puisqu'ils étaient de 12,1 pour cent pour les jeunes femmes et de 12,7 pour cent pour les jeunes hommes (voir tableau A5). La région a enregistré une amélioration non négligeable du taux de chômage des jeunes, qui a chuté de 2,3 points de pourcentage entre 1997 (14,8 pour cent) et 2007 (12,4 pour cent). Pour les jeunes femmes, il s'agit de la plus forte baisse enregistrée pour cette période (3 points de pourcentage), ce qui leur a permis d'obtenir des taux presque égaux en 2007. En fait, le taux féminin légèrement inférieur au taux masculin ces derniers temps, qui représente une inversion par rapport à la décennie précédente, fait de cette région l'une des deux seules (avec l'Asie de l'Est) où le fait d'être une femme constitue un léger avantage en termes de perspective d'emploi.

Bien que le taux de chômage des jeunes ait diminué et que la région présente en 2007 le deuxième plus faible ratio entre le taux de chômage des jeunes et le taux de chômage des adultes (2,4), le chômage des jeunes demeure une sérieuse préoccupation dans la région. De nombreux gouvernements, inquiets des taux supérieurs à la moyenne, continuent d'expérimenter des politiques et des programmes visant à rendre moins abrupte la transition de l'école à la vie active pour la population jeune tout en ciblant des segments de population présentant les plus grands risques d'exclusion sociale. Il peut s'agir de groupes appartenant à des minorités ethniques ou de jeunes de quartiers défavorisés qui quittent précocement l'école et ont des difficultés à trouver du travail dans des régions où la demande de main-d'œuvre non qualifiée est faible. Statistiquement, ce groupe forme la catégorie des « ni à l'école ni au travail » (NENT).

Le tableau 10.2 ci-dessous, qui récapitule les résultats d'une série d'études sur l'emploi des jeunes au niveau national – Des emplois pour les jeunes – dernièrement entreprises par l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE), est présenté pour illustrer la diversité des caractéristiques de l'emploi des jeunes entre les pays de la région. Parmi les pays sélectionnés, les taux de chômage allaient en 2007 de 9,7 pour cent en Nouvelle-Zélande à 20,1 pour cent en Slovaquie, la moyenne de l'OCDE étant de 13,3 pour cent pour la même année. Les indicateurs reflétant les résultats du marché du travail pour les jeunes – taux de chômage des jeunes, proportion de jeunes NENT et le ratio emploi temporaire-emploi permanent des jeunes – peuvent alors être évalués dans une perspective plus large si on les examine parallèlement à d'autres facteurs ayant une influence tels que la transition de l'école à la vie active et les entraves institutionnelles à la demande qui ont un impact sur l'embauche de jeunes personnes.

On remarque par exemple que, au Canada où le marché du travail des jeunes présente de nombreuses caractéristiques positives – les taux de chômage des jeunes sont bas et diminuent avec le temps et la plupart des emplois au niveau de l'entrée sur le marché du travail sont permanents par nature –, les étudiants ont tendance à combiner études et travail, ce qui peut être un élément important pour aider à adoucir la transition ; et, par ailleurs, les entraves à la demande qui pourraient décourager les employeurs d'embaucher des jeunes sont très peu nombreuses (on pense par exemple à une législation de protection de l'emploi et à des coûts salariaux indirects élevés tels que de fortes cotisations de sécurité sociale pour les travailleurs à bas salaires). Cette situation contraste avec celle des jeunes en Belgique où des entraves importantes à la demande et des transitions abruptes vers le monde du travail ont conduit à un chômage élevé des jeunes, en particulier parmi les moins instruits.

Tableau 10.2
Caractéristiques du marché du travail des jeunes dans certains pays de l'OCDE

Pays	Taux de chômage des jeunes, 2007 (moyenne de l'OCDE = 13,3%)	Proportion de NENT	Ratio emploi temporaire-emploi permanent des jeunes, 2007	Transition de l'école à la vie active	Entraves à la demande	Perspectives générales de l'emploi des jeunes
Belgique	19,2%, en hausse depuis 2000 ; peut être de longue durée pour les moins instruits	12%, risque d'exclusion à long terme pour certains jeunes	29,2 : 70,8 ; phénomène en augmentation mais pièges du travail temporaire interdits par la législation	Abrupte, peu de jeunes combinent travail et études ; de nombreux jeunes moins qualifiés sont confrontés à une recherche d'emploi qui dure longtemps	Importantes : les coûts salariaux relativement élevés des jeunes découragent leur embauche ; peu de flexibilité dans l'utilisation des contrats	Des défis restent à relever, tels que : renforcer les liens entre l'éducation et le marché de l'emploi ; réduire la dépendance vis-à-vis d'allocations chômage généreuses (en renforçant les obligations des jeunes chercheurs d'emploi) ; réduire les entraves à la demande
Canada	11,2%, tendance à la baisse	10%, majoritairement un phénomène temporaire	28,8 : 71,2 ; la plupart des premiers emplois sont permanents	En douceur ; les étudiants combinent fréquemment travail et études	Faibles : peu d'entraves à l'embauche des jeunes	Perspectives positives mais des défis restent à relever, notamment en ciblant les jeunes des minorités vulnérables
Espagne	18,2%, tendance à la baisse mais demeure élevé en particulier pour les jeunes femmes	11%, risque d'exclusion à long terme pour certains jeunes	62,5 : 37,5 ; très forte incidence et la plupart du temps involontaire de la part des jeunes	Abrupte, combinaison travail-études rare ; peu de temps pour trouver un premier emploi mais il s'agit souvent d'un emploi de courte durée	Plutôt limitées mais il est probable que la législation encourage les employeurs à favoriser les options moins onéreuses des contrats temporaires	Des défis restent à relever, par exemple en s'attaquant à la précarité de l'emploi et aux forts taux d'abandon des études, PAMPT pour encourager la conversion des emplois temporaires en emplois permanents
Nouvelle-Zélande	9,7%, tendance à la baisse	11%, parfois persistants dans certaines minorités ethniques	N/d ; phénomène en hausse mais habituellement volontaire et la conversion à un emploi permanent est courante	En douceur ; les étudiants combinent fréquemment travail et études	Faibles : peu d'entraves à l'embauche des jeunes	Perspectives essentiellement positives ; des défis restent à relever, notamment en rendant les options de formation professionnelle plus séduisantes pour les jeunes ; en s'attaquant à la démotivation des jeunes défavorisés ; en contrôlant les entraves potentielles à la demande

Royaume-Uni	14,4%, en hausse depuis 2004	13%, risque d'exclusion à long terme pour certains jeunes non qualifiés	12,6 : 87,4; travail temporaire peu courant, la plupart du temps volontaire et conduisant souvent à un poste permanent	En douceur et brève pour les jeunes ayant un haut niveau d'instruction, moins pour les jeunes non qualifiés	Faibles : peu d'entraves à l'embauche des jeunes	Des défis restent à relever, notamment en améliorant la viabilité des perspectives d'emploi pour ceux engagés dans le New Deal for Young People, en réduisant le taux d'abandon des études et les NENT
Slovaquie	20,1%, tendance à la baisse mais demeure très élevé et de longue durée	18%, parfois persistants dans certaines minorités ethniques	13,7 : 86,3; phénomène en hausse mais peu de probabilités de pièges liés au travail temporaire	Abrupte, période de recherche d'emploi qui dure longtemps, peu combinent travail et études	Importantes, des coûts de sécurité sociale élevés pour des employés peu payés découragent l'embauche des jeunes	Encore de nombreux défis à relever, notamment en améliorant les programmes d'études et leurs liens avec le marché de l'emploi, en supprimant les entraves à la demande, en encourageant la mobilité géographique

Sources : Informations extraites de la série *Des emplois pour les jeunes* de l'OCDE ; il s'agit d'études thématiques de politiques destinées à faciliter la transition de l'école à la vie active pour améliorer les perspectives de carrière des jeunes, entreprises par l'OCDE dans 16 de ses pays membres ; les rapports utilisés dans ce tableau sont spécifiquement : *Des emplois pour les jeunes : Belgique* (2007), *Des emplois pour les jeunes : Canada* (2008), *Des emplois pour les jeunes : Nouvelle-Zélande* (2008), *Des emplois pour les jeunes : République slovaque* (2007), *Des emplois pour les jeunes : Espagne* (2007), et *Des emplois pour les jeunes : Royaume-Uni* (2008). Les taux de chômage et les incidences d'emplois temporaires et permanents sont issus de la base de données en ligne de l'OCDE, OECD.StatExtracts, disponible sur <http://stats.oecd.org/WBOS/Index.aspx>.

Deux autres cas sont particulièrement intéressants : l'Espagne, où le taux de chômage est élevé et où 63 pour cent des jeunes qui travaillent occupent des emplois temporaires, pour la plupart de manière involontaire ; et la Slovaquie, où le problème des emplois temporaires est moins important mais où les caractéristiques institutionnelles du marché du travail sont à l'origine de périodes de recherche d'emploi longues et très difficiles pour de nombreux jeunes. Dans ces deux pays, les jeunes ont une longue route à parcourir pour parvenir à l'indépendance financière. Le rapport sur la jeunesse en Espagne a ainsi noté que près de la moitié des jeunes Espagnols doivent encore compter sur le soutien financier de quelqu'un d'autre cinq ans après avoir quitté le système éducatif.⁷⁰

Dans la région des Économies développées & Union européenne, les marchés du travail des jeunes sont dans leur majeure partie déterminés par l'offre. Dans une région où le vieillissement de la population est une grave préoccupation et où la menace de pénuries de main-d'œuvre persiste, la demande de main-d'œuvre jeune est forte et, mieux encore, est institutionnalisée d'une manière qui garantit la protection des travailleurs dans un environnement formel. Les jeunes nés dans cette région ont des chances décentes d'acquérir un niveau d'instruction élevé, de trouver du travail après une brève période de recherche comparative et de grimper rapidement dans l'échelle des salaires, leur permettant ainsi d'obtenir leur indépendance financière en atteignant l'âge adulte. Les politiques et les programmes nationaux d'emploi des jeunes se soucient d'ajuster minutieusement les institutions du marché du travail de manière à élargir l'accès à ce passage plus ou moins idéal de la jeunesse à l'âge adulte.

⁷⁰ OCDE, *Des emplois pour les jeunes : Espagne* (Paris, 2007), p. 7.

Annexe 1 Tableaux mondiaux et régionaux

La source de tous les tableaux de ce rapport est BIT, Modèles économétriques des tendances, avril 2008. L'Unité Tendances mondiales de l'emploi du BIT a élaboré et préserve activement les modèles économétriques qui sont utilisés pour produire des estimations d'indicateurs du marché de l'emploi dans des pays et des années pour lesquels des données recueillies par pays ne sont pas disponibles. Le Modèle des Tendances mondiales de l'emploi est utilisé pour produire des estimations – ventilées par âge et par sexe si nécessaire – du chômage, de l'emploi, de la situation d'emploi, de l'emploi par secteur et de la productivité du travail. Des modèles économétriques alternatifs sont utilisés pour produire des estimations mondiales et régionales de la participation à la population active, de la pauvreté au travail et des élasticités de l'emploi. Les modèles exploitent des techniques de régression à variables multiples pour attribuer des valeurs manquantes au niveau du pays et ils sont de ce fait uniques car ils donnent au BIT la possibilité de produire des informations sur le marché du travail régional de toutes les régions du monde. Pour de plus amples informations sur la méthodologie de production d'estimations mondiales et régionales, voir www.ilo.org/trends.

Les écarts par rapport aux estimations de précédents rapports Tendances mondiales de l'emploi sont dus à des révisions d'estimations du FMI et de la Banque mondiale portant sur le PIB et ses composantes, qui sont utilisées dans les modèles, ainsi qu'aux révisions apportées aux informations sur le marché du travail utilisées. La contribution au niveau du pays vient de BIT, *Indicateurs clés du marché du travail, 5^e édition* (Genève, 2007) et des actualisations des indicateurs.

Améliorations apportées aux précédentes estimations mondiales et régionales

La série d'avril 2008 des Modèles économétriques des Tendances utilise à la fois des données nouvelles et révisées, ce qui a permis d'affiner les estimations mondiales et régionales à partir des toutes dernières informations disponibles. Il s'agit notamment des révisions d'estimations du FMI et de la Banque mondiale portant sur le PIB et ses composantes ; de nouvelles projections démographiques (La Révision 2006 des NU) ; de nouvelles estimations du taux d'activité ; et d'autres nouvelles contributions au niveau des pays. Ces dernières sont basées sur BIT, *Indicateurs clés du marché du travail, 5^e édition* (Genève, 2007) et des actualisations des indicateurs.

Tableau A1

Indicateurs mondiaux du marché du travail des jeunes, 1997 et 2007

	Total		Hommes		Femmes	
	1997	2007	1997	2007	1997	2007
Main-d'œuvre (millions)	576 9	602 2	339 0	354 7	237 8	247 5
Emploi (millions)	514 0	530 8	302 9	313 5	211 1	217 3
Chômage (millions)	62 8	71 4	36 1	41 2	26 7	30 1
Taux d'activité (%)	55,2	50,5	63,5	58,0	46,5	42,6
Ratio emploi-population (%)	49,2	44,5	56,7	51,3	41,3	37,4
Taux de chômage (%)	10,9	11,9	10,7	11,6	11,2	12,2

Tableau A2

Population, emploi et chômage des jeunes, 1997 et 2007

	Total		Hommes		Femmes	
	1997	2007	1997	2007	1997	2007
Population des jeunes ('000)						
MONDE	1 045 153	1 192 045	534 130	611 574	511 024	580 472
Economies développées et Union européenne	129 934	129 161	66 340	66 047	63 594	63 114
Europe centrale et du Sud-Est (hors UE) et CEI	61 229	65 774	31 049	33 381	30 179	32 394
Asie du Sud	252 979	309 708	131 514	161 045	121 465	148 662
Asie du Sud-Est et Pacifique	100 174	109 682	50 630	55 595	49 544	54 087
Asie de l'Est	219 801	233 678	113 425	122 396	106 376	111 282
Amérique latine et Caraïbes	97 643	104 546	48 911	52 383	48 732	52 163
Moyen-Orient	31 766	42 027	16 363	21 553	15 403	20 474
Afrique du Nord	33 963	40 369	17 218	20 441	16 745	19 929
Afrique subsaharienne	117 665	157 100	58 680	78 733	58 985	78 367
Emploi des jeunes ('000)						
MONDE	514 043	530 820	302 928	313 487	211 114	217 333
Economies développées et Union européenne	58 648	57 581	31 854	30 729	26 794	26 853
Europe centrale et du Sud-Est (hors UE) et CEI	21 710	21 198	12 522	12 460	9 188	8 738
Asie du Sud	115 721	128 806	82 056	92 407	33 666	36 399
Asie du Sud-Est et Pacifique	51 149	48 624	29 401	28 356	21 748	20 268
Asie de l'Est	141 962	125 347	69 962	60 398	72 000	64 949
Amérique latine et Caraïbes	46 170	48 024	29 601	29 521	16 569	18 503
Moyen-Orient	8 683	12 182	6 774	9 050	1 909	3 131
Afrique du Nord	9 686	10 872	6 999	7 530	2 688	3 342
Afrique subsaharienne	60 313	78 188	33 760	43 037	26 553	35 151
Chômage des jeunes ('000)						
MONDE	62 848	71 381	36 112	41 239	26 735	30 143
Economies développées et Union européenne	10 151	8 162	5 412	4 479	4 739	3 683
Europe centrale et du Sud-Est (hors UE) et CEI	5 840	4 659	3 215	2 583	2 625	2 076
Asie du Sud	8 324	15 557	5 786	11 110	2 539	4 447
Asie du Sud-Est et Pacifique	5 559	9 149	3 089	5 006	2 469	4 142
Asie de l'Est	11 224	8 963	6 514	5 091	4 710	3 872
Amérique latine et Caraïbes	7 540	8 166	3 834	3 831	3 705	4 335
Moyen-Orient	2 683	3 130	1 765	1 868	918	1 262
Afrique du Nord	3 275	3 394	2 085	1 899	1 189	1 495
Afrique subsaharienne	8 253	10 201	4 412	5 371	3 841	4 830

Tableau A3
Taux d'activité des jeunes, 1997, 2006 et 2007

	Total (%)			Hommes (%)			Femmes (%)		
	1997	2006	2007	1997	2006	2007	1997	2006	2007
MONDE	55,2	50,9	50,5	63,5	58,6	58,0	46,5	42,8	42,6
Economies développées et Union européenne	52,9	50,9	50,9	56,2	53,4	53,3	49,6	48,3	48,4
Europe centrale et du Sud-Est (hors UE) et CEI	45,0	40,0	39,3	50,7	46,0	45,1	39,1	33,9	33,4
Asie du Sud	49,0	46,9	46,6	66,8	64,8	64,3	29,8	27,5	27,5
Asie du Sud-Est et Pacifique	56,6	53,4	52,7	64,2	60,8	60,0	48,9	45,8	45,1
Asie de l'Est	69,7	58,2	57,5	67,4	54,5	53,5	72,1	62,2	61,8
Amérique latine et Caraïbes	55,0	54,0	53,7	68,4	64,3	63,7	41,6	43,8	43,8
Moyen-Orient	35,8	36,7	36,4	52,2	51,1	50,7	18,4	21,4	21,5
Afrique du Nord	38,2	35,6	35,3	52,8	46,9	46,1	23,2	24,1	24,3
Afrique subsaharienne	58,3	56,6	56,3	65,1	62,1	61,5	51,5	51,1	51,0

Tableau A4
Ratios emploi-population des jeunes, 1997, 2006 et 2007

	Total (%)			Hommes (%)			Femmes (%)		
	1997	2006	2007	1997	2006	2007	1997	2006	2007
MONDE	49,2	44,7	44,5	56,7	51,6	51,3	41,3	37,5	37,4
Economies développées et Union européenne	45,1	44,2	44,6	48,0	46,2	46,5	42,1	42,2	42,5
Europe centrale et du Sud-Est (hors UE) et CEI	35,5	32,6	32,2	40,3	37,7	37,3	30,4	27,4	27,0
Asie du Sud	45,7	41,7	41,6	62,4	57,6	57,4	27,7	24,4	24,5
Asie du Sud-Est et Pacifique	51,1	44,3	44,3	58,1	50,9	51,0	43,9	37,4	37,5
Asie de l'Est	64,6	54,2	53,6	61,7	50,2	49,3	67,7	58,6	58,4
Amérique latine et Caraïbes	47,3	45,9	45,9	60,5	56,6	56,4	34,0	35,2	35,5
Moyen-Orient	27,3	29,2	29,0	41,4	42,4	42,0	12,4	15,3	15,3
Afrique du Nord	28,5	27,2	26,9	40,6	37,4	36,8	16,0	16,7	16,8
Afrique subsaharienne	51,3	50,1	49,8	57,5	55,2	54,7	45,0	44,9	44,9

Tableau A5
Taux de chômage des jeunes, 1997, 2006 and 2007

	Total (%)			Hommes (%)			Femmes (%)		
	1997	2006	2007	1997	2006	2007	1997	2006	2007
MONDE	10,9	12,2	11,9	10,7	12,0	11,6	11,2	12,5	12,2
Economies développées et Union européenne	14,8	13,1	12,4	14,5	13,4	12,7	15,0	12,7	12,1
Europe centrale et du Sud-Est (hors UE) et CEI	21,2	18,5	18,0	20,4	17,9	17,2	22,2	19,3	19,2
Asie du Sud	6,7	11,1	10,8	6,6	11,1	10,7	7,0	11,2	10,9
Asie du Sud-Est et Pacifique	9,8	17,1	15,8	9,5	16,2	15,0	10,2	18,2	17,0
Asie de l'Est	7,3	6,8	6,7	8,5	7,9	7,8	6,1	5,7	5,6
Amérique latine et Caraïbes	14,0	15,0	14,5	11,5	11,9	11,5	18,3	19,6	19,0
Moyen-Orient	23,6	20,4	20,4	20,7	17,1	17,1	32,5	28,7	28,7
Afrique du Nord	25,3	23,7	23,8	23,0	20,2	20,1	30,7	30,7	30,9
Afrique subsaharienne	12,0	11,6	11,5	11,6	11,2	11,1	12,6	12,1	12,1

Tableau A6
Ratios entre le taux de chômage des jeunes et le taux de chômage des adultes, 1997, 2006 et 2007

	Total (%)			Hommes (%)			Femmes (%)		
	1997	2006	2007	1997	2006	2007	1997	2006	2007
MONDE	2,6	2,8	2,8	2,7	2,9	2,9	2,4	2,8	2,7
Economies développées et Union européenne	2,4	2,4	2,4	2,6	2,7	2,7	2,2	2,2	2,2
Europe centrale et du Sud-Est (hors UE) et CEI	2,3	2,5	2,5	2,3	2,4	2,3	2,4	2,7	2,7
Asie du Sud	3,7	3,0	3,0	4,0	3,2	3,2	3,1	2,6	2,6
Asie du Sud-Est et Pacifique	4,4	5,3	5,0	4,7	5,5	5,4	4,2	4,9	4,6
Asie de l'Est	2,8	2,8	2,8	2,8	2,8	2,8	2,9	3,0	3,0
Amérique latine et Caraïbes	2,6	2,8	2,8	2,7	2,8	2,9	2,4	2,8	2,8
Moyen-Orient	3,2	3,1	3,1	3,1	2,9	2,9	3,1	3,1	3,1
Afrique du Nord	3,2	3,4	3,4	3,1	3,1	3,1	3,2	3,8	3,8
Afrique subsaharienne	2,0	1,8	1,8	2,0	1,8	1,8	2,0	1,8	1,8

Tableau A7
Inactivité des jeunes, 1997, 2006 et 2007

	Jeunes inactifs ('000s)			Taux d'inactivité des jeunes (%)			La part des femmes dans l'ensemble des jeunes inactifs, 2007 (%)
	1997	2006	2007	1997	2006	2007	
MONDE	468.263	579.553	589.844	44,8	49,1	49,5	56,5
Economies développées et Union européenne	61.136	63.503	63.417	47,1	49,1	49,1	51,4
Europe centrale et du Sud-Est (hors UE) et CEI	33.680	39.880	39.917	55,0	60,0	60,7	54,1
Asie du Sud	128.933	161.683	165.345	51,0	53,1	53,4	65,2
Asie du Sud-Est et Pacifique	43.467	50.874	51.909	43,4	46,6	47,3	57,2
Asie de l'Est	66.614	97.142	99.369	30,3	41,8	42,5	42,7
Amérique latine et Caraïbes	43.933	47.878	48.356	45,0	46,0	46,3	60,6
Moyen-Orient	20.400	26.300	26.715	64,2	63,3	63,6	60,2
Afrique du Nord	21.002	25.829	26.104	61,8	64,4	64,7	57,8
Afrique subsaharienne	49.099	66.463	68.711	41,7	43,4	43,7	55,9

Tableau A8
Proportion de jeunes dans la population d'âge actif, proportion de jeunes dans le chômage total et jeunes chômeurs en pourcentage de la population jeune, 1997, 2006 et 2007

	Proportion de jeunes dans la population d'âge actif (%)			Proportion de jeunes dans le chômage total (%)			Jeunes chômeurs en pourcentage de la population jeune (%)		
	1997	2006	2007	1997	2006	2007	1997	2006	2007
MONDE	25,8	24,9	24,7	41,6	40,7	40,2	6,0	6,2	6,0
Economies développées et Union européenne	16,8	15,7	15,5	29,0	27,0	26,8	7,8	6,7	6,3
Europe centrale et du Sud-Est (hors UE) et CEI	22,0	22,2	21,9	31,4	31,1	29,9	9,5	7,4	7,1
Asie du Sud	30,6	29,6	29,5	55,2	47,7	47,5	3,3	5,2	5,0
Asie du Sud-Est et Pacifique	29,8	26,9	26,5	58,5	57,9	55,8	5,5	9,1	8,3
Asie de l'Est	22,6	21,0	20,8	41,5	35,4	35,1	5,1	3,9	3,8
Amérique latine et Caraïbes	29,3	26,2	25,8	47,3	43,2	42,6	7,7	8,1	7,8
Moyen-Orient	34,4	33,3	32,7	51,4	49,2	48,4	8,4	7,5	7,4
Afrique du Nord	33,1	31,0	30,5	51,7	49,0	48,2	9,6	8,4	8,4
Afrique subsaharienne	35,7	36,1	36,1	45,3	42,6	42,2	7,0	6,6	6,5

Tableau A9
Augmentation du PIB réelle annuelle (%)

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
MONDE	4,0	2,6	3,5	4,7	2,2	2,8	3,6	4,9	4,4	5,0	4,9
Economies développées et Union européenne	3,3	2,8	3,3	3,7	1,3	1,4	1,9	3,1	2,5	3,0	2,6
Europe centrale et du Sud-Est (hors UE) et CEI	3,2	-0,9	2,7	8,3	3,4	5,4	7,0	8,3	6,9	7,7	7,6
Asie du Sud	4,3	5,4	6,5	5,3	3,6	4,4	6,6	7,6	8,7	9,1	8,6
Asie du Sud-Est et Pacifique	4,2	-7,4	3,6	6,2	2,4	4,9	5,5	6,3	5,6	6,0	6,4
Asie de l'Est	8,0	4,5	7,5	8,1	6,3	8,1	8,1	8,9	8,9	9,7	10,0
Amérique latine et Caraïbes	5,3	2,3	0,3	4,1	0,7	0,4	2,0	6,2	4,6	5,5	5,6
Moyen-Orient	3,9	3,1	0,8	5,5	2,8	4,1	7,6	6,3	5,9	5,7	5,5
Afrique du Nord	3,7	5,9	4,1	4,2	4,4	3,5	5,1	4,8	4,6	6,0	6,1
Afrique subsaharienne	3,8	2,5	2,5	3,6	4,9	6,7	4,9	6,9	6,2	6,0	6,6

Annexe 2 Tendances mondiales de l'emploi – regroupements régionaux

<p>Economies développées & Union européenne Union européenne Union européenne Allemagne Autriche Belgique Bulgarie Chypre Danemark Espagne Estonie Finlande France Grèce Hongrie Irlande Italie Lettonie Lituanie Luxembourg Malte Pays-Bas Pologne Portugal République tchèque Roumanie Royaume-Uni Slovaquie Slovénie Suède Amérique du Nord Canada Etats Unis Autres économies développées Australie Gibraltar Groenland</p>	<p>Ile de Man Israël Japon Nouvelle-Zélande Saint-Marin Saint-Pierre-et-Miquelon Western Europe (hors UE) Andorre Islande Liechtenstein Monaco Norvège Suisse Europe centrale & du Sud-Est (hors UE) & CEI Europe centrale & du Sud-Est Albanie Bosnie-Herzégovine Croatie Macédoine, l'ex-République yougoslave de Serbie et Monténégro Turquie Communauté des Etats Indépendants (CEI) Arménie Azerbaïdjan Belarus Fédération de Russie Géorgie Kazakhstan Kirghizstan Ouzbékistan</p>	<p>République de Moldavie Tadjikistan Turkménistan Ukraine Asie du Sud Afghanistan Bangladesh Bhoutan Inde Maldives Népal Pakistan Sri Lanka Asie du Sud-Est & Pacifique Asie du Sud-Est Brunei Darussalam Cambodge Indonésie Lao, République populaire Malaisie Myanmar Philippines Singapour Thaïlande Timor-Leste Vietnam Iles du Pacifique Cook, Iles Fidji Guam Kiribati Mariannes du Nord, Iles Marshall, Iles Nauru Niue Nouvelle Calédonie</p>	<p>Papouasie Nouvelle Guinée Polynésie française Samoa Samoa américaines Salomon, Iles Tokelau Tonga Tuvalu Vanuatu Wallis et Futuna, Iles Asie de l'Est Chine Corée, République populaire démocratique de Corée, République de Hong Kong, Chine Macao, Chine Mongolie Taiwan, Chine Amérique latine & Caraïbes Anguilla Antigua et Barbuda Antilles néerlandaises Aruba Bahamas Barbade Bermudes Caiman, Iles Cuba Dominique Grenade Guadeloupe Guyane Haïti Iles Vierges Britanniques</p>	<p>Iles Vierges des Etats-Unis Jamaïque Martinique Montserrat Porto Rico République Dominicaine Saint Kitts-et-Nevis Sainte Lucie Saint Vincent et les Grenadines Suriname Trinidad et Tobago Turks et Caques, Iles Amérique centrale Belize Costa Rica El Salvador Guatemala Honduras Mexique Nicaragua Panama Amérique du Sud Argentine Bolivie Brésil Chili Colombie Equateur Falkland, Iles (Malouines) Guyane française Paraguay Pérou Uruguay Venezuela Moyen-Orient Arabie Saoudite Bahreïn Emirats Arabes Unis</p>	<p>Iran, République islamique Iraq Jordanie Koweït Liban Oman Qatar Rive occidentale et bande de Gaza Syrienne, République arabe Yémen Afrique du Nord Algérie Egypte Libyenne, Jamahiriya Maroc Soudan Tunisie Afrique subsaharienne Afrique de l'Est Burundi Comores Djibouti Erythrée Ethiopie Kenya Madagascar Malawi Maurice Mozambique Réunion Rwanda Seychelles Somalie Tanzanie, République de Ouganda</p>	<p>Zambie Zimbabwe Afrique centrale Angola Cameroun Centrafricaine, République Tchad Congo Congo, République démocratique du Guinée Equatoriale Gabon Sao Tomé et Principe Afrique australe Afrique du Sud Botswana Lesotho Namibie Swaziland Afrique de l'Ouest Bénin Burkina Faso Cape Vert Côte d'Ivoire Gambie Ghana Guinée Guinée-Bissau Liberia Mali Mauritanie Niger Nigeria Sainte-Hélène Sénégal Sierra Leone Togo</p>
--	---	---	--	--	---	--

Annexe 3 Glossaire des termes du marché du travail

Les statistiques du marché du travail et les indicateurs qui en résultent peuvent créer beaucoup de confusion et, par conséquent, d'erreurs d'appréciation parmi les utilisateurs. Le glossaire suivant, qui définit des concepts du marché du travail, devrait contribuer à élucider une grande partie de la terminologie utilisée dans ce rapport.

Chômage : mesure du nombre total de personnes sans emploi.

Chômeur : personne qui, durant une courte période de référence indiquée, a été (a) sans travail, (b) actuellement disponible pour travailler, et (c) à la recherche d'un travail. Le chômeur est aussi une personne qui ne travaille pas actuellement, mais qui a pris des dispositions pour faire un travail rémunéré ou autonome à une date ultérieure à la période de référence.

Emploi : 1) mesure du nombre total de personnes employées. 2) poste régulier de travail rémunéré; selon la définition classique, seule les travailleurs salariés ont un « emploi ». L'usage a élargi le concept, qui recouvre désormais toute tâche afférente au travail ; ainsi, toute personne employée, rémunérée ou indépendante, peut être considérée comme ayant un emploi.

Emploi vulnérable : le total des travailleurs indépendants et des travailleurs familiaux non rémunérés.

Employé : personne ayant effectué un travail quelconque – pendant au moins une heure durant la période de référence indiquée – moyennant un traitement ou salaire (emploi rémunéré), un bénéfice ou un gain familial (travail autonome). Une personne est également considérée comme employée si elle a un travail, mais a été temporairement inactive durant la période de référence.

Employeur : une personne travaillant en indépendante avec des employés.

Inactif : personne qui n'est ni employée ni au chômage, ou – ce qui est équivalent – qui ne fait pas partie de la main-d'œuvre.

Main-d'œuvre :¹ somme de toutes les personnes dépassant un âge indiqué (défini au niveau national comme « l'âge actif ») et qui ont été employées ou au chômage pendant une courte période de référence indiquée ; la main-d'œuvre est la mesure la mieux connue de la population économiquement active, et elle est également connue sous le vocable « population actuellement active ». La main-d'œuvre (emploi + chômage) + la population économiquement inactive = la population totale d'âge actif d'un pays.

Marché du travail : lieu virtuel (intangibles) où les travailleurs se font concurrence pour les emplois et où les employeurs se font concurrence pour les travailleurs. Les analystes utilisent des informations sur le marché du travail, y compris des statistiques comme le rapport emploi population et le taux de chômage pour évaluer le bon fonctionnement du marché du travail et montrer comment et/ou pourquoi la main-d'œuvre disponible et la demande de travail ne coïncident pas en un équilibre parfait.

Population actuellement active : la meilleure mesure connue de la population économiquement active, également appelée « main-d'œuvre » (voir définitions ci-dessous).

Population économiquement active : toutes les personnes fournissant la main-d'œuvre pour la production de biens et services dans une période de référence précise ; autrement dit, toutes les personnes ayant entrepris une activité économique (également appelée « activités de marché »), selon la définition du Système de comptabilité nationale (SCN) 1993 des Nations Unies,² pendant la période mesurée.

Rapport emploi-population : nombre de personnes employées en pourcentage de la population en âge de travailler. Cet indicateur mesure la proportion de la population qui pourrait travailler (d'âge actif) et qui travaille effectivement ; il fournit donc des informations sur l'efficacité de l'économie en matière de création d'emplois.

Taux d'activité (ou taux de participation) : somme des personnes dans la main-d'œuvre en pourcentage de la population d'âge actif. Cet indicateur sert à mesurer la taille relative de la main-d'œuvre disponible pour la production de biens et services.

Taux de chômage : chômage en pourcentage de la main-d'œuvre totale (emploi + chômage). Cet indicateur est largement utilisé pour mesurer la main-d'œuvre disponible.

Taux d'inactivité : somme de toutes les personnes inactives en pourcentage de la population en âge de travailler. À l'inverse du taux d'activité, le taux d'inactivité sert à mesurer la taille relative de la population qui *ne fournit pas* une main-d'œuvre disponible pour la production de biens et services.

Travail : le verbe « travailler » signifie « exercer une activité économique » ou – ce qui est équivalent – « fournir de la main-d'œuvre comme facteur de production de biens et services » ; le substantif « travail » est utilisé indifféremment pour désigner les deux acceptions du terme « emploi » – par exemple, une personne qui fournit du travail peut dire qu'elle « a du travail » ou qu'elle « a un emploi ».

Travailleur : synonyme informel du terme « employé ».

Travailleur découragé : personne sans travail disponible pour le travail, mais qui n'a pas cherché du travail (et ne peut donc être classée parmi les « chômeurs »), estimant qu'il n'y a pas de travail pour elle. D'après le système de classification standard, le travailleur découragé fait partie des inactifs, même si de nombreux analystes souhaiteraient qu'il figure au nombre des chômeurs pour donner une plus large mesure de la main-d'œuvre disponible. Le terme « découragé » implique une certaine renonciation, indiquant que le travailleur découragé a tout simplement renoncé à tout espoir de trouver du travail, estimant par exemple qu'il n'a pas les qualifications voulues, ne sait où ni comment chercher du travail, ou pense qu'aucun travail adéquat n'est disponible. Par conséquent, on peut dire que le travailleur découragé est « involontairement » inactif.

Travailleur familial non rémunéré : un travailleur (une travailleuse) à son propre compte qui travaille sans être payé(e) dans un établissement dirigé par une personne apparentée vivant dans le même foyer.

Travailleur indépendant : une personne qui travaille pour son propre compte sans avoir d'employés travaillant pour elle.

Travailleur rémunéré et salarié : personne bénéficiaire d'un emploi rémunéré, titulaire d'un contrat explicite ou implicite et percevant une rémunération de base qui ne dépend pas directement des recettes de l'unité pour laquelle elle travaille ; également appelée « employé(e) ».

¹ La norme internationale qui guide les statisticiens dans la définition de la population économiquement active et ses catégories est la Résolution concernant les statistiques de la population active, de l'emploi, du chômage et du sous-emploi, adopté par la 13^e Conférence internationale des statisticiens du travail (octobre 1982); www.ilo.org/public/french/bureau/stat/download/res/ecacpop.pdf.

² Pour en savoir plus sur le SCN 1993 et les directives sur la détermination de l'activité économique, voir le site <http://unstats.un.org/unsd/sna1993/introduction.asp>.

